



CANADA

# Débats de la Chambre des communes

---

VOLUME 138 • NUMÉRO 089 • 2<sup>e</sup> SESSION • 37<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

COMPTE RENDU OFFICIEL  
(HANSARD)

**Le vendredi 11 avril 2003**

—  
Présidence de l'honorable Peter Milliken

## **TABLE DES MATIÈRES**

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve  
à la fin du présent numéro.)

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le  
réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

**<http://www.parl.gc.ca>**

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 11 avril 2003

La séance est ouverte à 10 heures.

---

*Prière*

---

• (1000)

[Français]

**Le vice-président:** À l'ordre s'il vous plaît. Le Président est saisi d'une question de privilège par l'honorable député de Saint-Hyacinthe—Bagot.

• (1005)

### PRIVILÈGE

LE COMITÉ PERMANENT DES AFFAIRES AUTOCHTONES, DU DÉVELOPPEMENT DU GRAND NORD ET DES RESSOURCES NATURELLES

**M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ):** Monsieur le Président, depuis le 36<sup>e</sup> Parlement, il y a de plus en plus d'attaques répétées contre les privilèges des parlementaires. Les privilèges sont définis de la façon suivante par Joseph Maingot dans son ouvrage sur *Le privilège parlementaire au Canada*, à la page 11, et c'est très clair:

Le privilège parlementaire est un droit fondamental essentiel [...]

Plus loin sur la même page, il continue en affirmant, et je cite:

De toute évidence, aucune assemblée législative non investie des pouvoirs voulus pour assurer sa protection et celle de ses membres et de ses fonctionnaires dans l'exercice de leurs fonctions ne pourrait jouer son rôle efficacement ni préserver son indépendance et sa dignité.

Permettez-moi de faire quelques démonstrations de la façon dont on foule aux pieds ces privilèges.

Par exemple, on n'a que faire de la primauté du Parlement en ce qui a trait au droit des parlementaires d'être informés en premier. On coule des rapports de comité qui ne sont pas encore déposés en Chambre. Il se fait des déclarations à l'extérieur de la Chambre, ce qui fait que les médias sont très souvent plus au courant des travaux des comités que les parlementaires eux-mêmes.

Et ce n'est pas la première fois que cette question est soulevée. Je dénonçais déjà cette situation inquiétante dans une question de privilège que j'avais soulevée le 12 décembre 1998 relativement à un coulage d'informations concernant un rapport du Comité permanent des finances touchant les consultations prébudgétaires. Je soulignais à l'époque que les fuites de rapports de comité sont monnaie courante.

J'en cite quelques-unes lors de la 36<sup>e</sup> législature: le rapport du Comité permanent des affaires étrangères sur la non-prolifération nucléaire; le rapport du Comité permanent du patrimoine canadien sur le sport amateur et professionnel; et le rapport du Comité mixte spécial sur la garde et le droit de visite des enfants.

Ces fuites sont toujours monnaie courante. Récemment, au Comité permanent de l'industrie, on a vu le président du comité lui-même donner le point de vue du comité contenu dans une ébauche de rapport. Ce fut la même chose au Comité permanent de la santé. En effet, le 11 décembre 2002, il y a eu une divulgation prématurée du rapport complémentaire du Comité spécial sur la consommation non médicale de drogues ou médicaments. On dénombre près d'une quinzaine de ces situations qui font figures d'érosion de privilèges depuis la 36<sup>e</sup> législature, et très peu d'entre elles ont été sanctionnées.

Par ailleurs, que penser de la motion du gouvernement relative aux amendements du Sénat quant au projet de loi C-10 sur la cruauté envers les animaux? Je vous lis cette motion.

Que, relativement aux amendements apportés par le Sénat au projet de loi C-10, Loi modifiant le Code criminel (cruauté envers les animaux et armes à feu) et la Loi sur les armes à feu, la Chambre est d'accord avec le Sénat pour scinder le projet de loi en deux parties, à savoir le projet de loi C-10A, Loi modifiant le Code criminel (armes à feu), et le projet de loi C-10B, Loi modifiant le Code criminel, (cruauté envers les animaux);

Que la Chambre, tout en désapprouvant toute atteinte à ses droits et privilèges par l'autre Chambre, renonce dans ce cas-ci à insister sur ces droits et privilèges, étant entendu que cette renonciation ne pourra être interprétée comme un précédent; et

Qu'un message soit envoyé au Sénat pour en informer Leurs Honneurs.

Il est devenu tellement banal de bafouer les privilèges des parlementaires, qu'on n'a aucun problème à le préciser textuellement dans une motion. On n'en a que faire de stipuler dans la motion que cela ne représente pas un précédent. Lorsqu'on blesse quelqu'un de façon verbale ou autre, on ne peut lui dire par la suite que cela n'est jamais arrivé. Ces blessures sont là et elles restent.

C'est la même chose avec les privilèges des parlementaires. À quand une prochaine motion de ce genre? On nous dira encore qu'il ne s'agit pas d'un précédent. À se résigner sans l'avouer, on s'affaiblit quand même.

Le privilège parlementaire n'est pas à géométrie variable. C'est un concept fondamental essentiel au travail des députés que nous sommes. Jouer avec les privilèges des parlementaires d'une façon aussi odieuse, c'est aussi discréditer des institutions dans lesquelles nous oeuvrons.

Cependant, revenons au cas qui nous intéresse et à votre décision de lundi dernier. Les irrégularités procédurales survenues les 1<sup>er</sup> et 2 avril au Comité permanent des affaires autochtones, du développement du Grand Nord et des ressources naturelles s'ajoutent à toutes les autres. Nous sommes devant un président qui reçoit une question préalable en comité, alors que comme l'ouvrage *La procédure et les usages de la Chambre des communes* le précise à la page 786, et je cite:

### Privilège

Il est interdit de proposer la question préalable en comité plénier, comme dans tout autre comité.

Vous affirmiez toujours, lors de votre décision de lundi dernier:

[...] on s'attend des comités qu'ils adoptent de telles limites de temps d'une façon normale et conforme aux règles de procédure.

De plus, vous citiez le Président Fraser dans une décision qu'il a rendue le 26 mars 1990. Il disait:

J'exhorte tous les présidents et tous les membres du comité, autant que faire se peut, à respecter scrupuleusement dans leurs délibérations le Règlement de la Chambre des communes.

Il affirmait de plus:

[...] les présidents de comité devraient être soucieux de leurs responsabilités et veiller à ce que les décisions qu'ils prennent ou rendent ne s'écartent pas de l'équilibre délicat prévu par nos règles.

Comment demander au président de ce comité de faire respecter, en vertu de l'article 117 du Règlement, l'ordre et le décorum, alors que c'est lui-même qui crée le désordre? Il invite même un député du parti gouvernemental à en appeler de sa décision quant à la question préalable, comme pour lui dire: «Contestez ma décision. Vous avez la majorité. On va passer au vote. Et comme vous êtes majoritaire, vous allez défaire ma décision et pourrez proposer la question préalable. Et au diable le Règlement!»

Un président de comité qui invite ouvertement un membre du comité à contester une décision qui s'appuie directement sur le Règlement de la Chambre, à l'occasion d'un rappel au Règlement par-dessus le marché, c'est une invitation directe à contourner les règles qui nous régissent deux fois plutôt qu'une pour arriver à ses fins. C'est tout simplement dictatorial.

● (1010)

Quelle est l'implication de contrevenir de la sorte au Règlement pour les députés qui subissent cet affront? Laissez-moi citer encore une fois la page 786 de *La procédure et les usages de la Chambre des communes*:

[...] la proposition de la question préalable empêcherait les députés de proposer des amendements et de consacrer à l'examen du texte tout le temps nécessaire.

Empêcher un député, sciemment, de disposer des outils nécessaires à son travail est une atteinte à ses privilèges. Je sais pertinemment que, comme vous l'affirmiez dans votre décision sur mon rappel au Règlement lundi dernier, les comités sont maîtres de leurs travaux et de leur procédure. Ce comité est mené par un président tyrannique qui ne fait preuve d'aucune équité dans ses décisions. Dans ce cas-ci, le comité, surtout son président, par ses agissements, a démontré qu'il doit être ramené à l'ordre parce qu'il outrepassa le Règlement de façon très nette, empêche, comme la citation précédente le démontre, les députés de faire convenablement et efficacement leur travail.

Toujours au niveau de l'ordre et du décorum, le président du comité adopte un air arrogant et méprisant lorsque certains députés de l'opposition prennent la parole ou lorsque nous essayons de demander des éclaircissements sur certaines décisions. Il adopte aussi un air détaché lorsque nous discutons en comité, s'affaire sur sa chaise et rigole même avec ses collègues libéraux, suscitant l'indiscipline pendant que des députés de l'opposition interviennent. Son attitude est tout autre lorsque ses collègues libéraux interviennent.

J'aimerais aussi vous faire part d'une autre atteinte à mon privilège de député. Lors d'une séance de comité, j'ai demandé à la greffière de m'éclairer sur une décision que le comité s'appropriait à prendre. C'est alors que le président du comité s'est interposé entre la greffière et moi pour l'empêcher de me répondre directement et, par le fait même, ne pas donner de réponse. C'est le président du comité qui a

répondu à ma question de façon expéditive, sans qu'il ne fournisse aucune explication, jugeant cela, selon ses dires, non nécessaire.

Laissez-moi vous citer, à la page 834 du Marleau et Montpetit, ce qui suit:

Le greffier est le conseiller en matière de procédure du président et de tous les membres du comité; il fait également fonction d'agent administratif du comité. Son rôle correspond à celui qu'exerce le Greffier de la Chambre auprès du Président et des députés. En sa qualité d'agent non partisan et indépendant, le greffier sert également tous les membres du comité, de même que les représentants de tous les partis; il s'acquitte de ses fonctions et responsabilités en consultation avec le président du comité. Il fait en outre fonction d'agent de liaison avec les autres directions et services de la Chambre des communes.

Il est clair qu'encore une fois, mes droits et privilèges n'ont pas été respectés et que je n'ai pas pu effectuer correctement mon travail de parlementaire.

Monsieur le Président, je fais appel à vous aujourd'hui, puisque j'ai épuisé tous les recours que vous m'avez invité à prendre lors de votre décision de lundi dernier, et sans résultat. Je me suis présenté devant vous en invoquant un rappel au Règlement et, à votre demande, je suis retourné en comité afin de déposer une motion demandant au comité de faire rapport des irrégularités procédurales survenues les 1<sup>er</sup> et 2 avril derniers, ce qui me fut refusé avec cynisme, arrogance et mépris par le président du comité et les membres libéraux.

Conséquemment, toute cette question demeure en suspens. Pourtant, il est très urgent d'agir puisque les travaux se poursuivent. Je fais appel à vous en tant que gardien de mes droits et privilèges, puisque le président de mon comité n'a pu le faire et ce, à plusieurs reprises. Monsieur le Président, vous êtes, selon l'ouvrage *La procédure et les usages de la Chambre des communes* à la page 261, et je cite:

[...] le gardien des droits et privilèges de la Chambre des communes, en tant qu'institution, et des députés qui la composent.

De plus, à la page précédente du même ouvrage, il est écrit que vos fonctions, et je cite:

[...] consistent à concilier les droits et les intérêts de la majorité et de la minorité à la Chambre afin de veiller à la conduite efficace des affaires publiques, de même qu'à la défense et à la protection des intérêts de toutes les parties de la Chambre contre l'application d'un pouvoir arbitraire.

Nous n'en attendons pas moins. On retrouve dans cette dernière citation toute l'essence du privilège parlementaire et aussi votre rôle et votre devoir de préserver le fragile équilibre entre le pouvoir du parti gouvernemental et l'opposition.

Vous souhaitiez rendre une décision rapide sur mon rappel au Règlement parce que ce rappel pouvait, et je cite:

[...] avoir une incidence sur les travaux que le comité entend effectuer cette semaine.

Le fait de nous renvoyer au comité a eu comme incidence de nous faire subir un bâillon illégitime qui enfreint nos privilèges comme parlementaires. Évidemment, le président du comité ne m'a pas permis de déposer une motion afin de censurer le désordre qui règne dans ce comité.

● (1015)

Comment espérer qu'un président qui ignore la procédure et les usages de la Chambre puisse me permettre de déposer une motion afin que l'on puisse faire rapport à la Chambre de ce qui s'est passé en comité?

*Privilège*

Demander de discuter de la question au Comité spécial sur la modernisation et l'amélioration de la procédure à la Chambre des communes n'est pas pertinent. La suggestion du leader parlementaire du gouvernement de discuter de cela à ce comité était malhonnête. Nous devons décider maintenant de cette question.

Ce qui est en jeu aujourd'hui, c'est le respect du privilège parlementaire, le droit pour les députés de l'opposition d'être en mesure de faire convenablement leur travail sans devoir craindre que cette épée de Damoclès, qui est l'application d'un pouvoir arbitraire, leur pende au-dessus de la tête.

Si les irrégularités procédurales qui se sont produites au Comité permanent des affaires autochtones, du développement du Grand Nord et des ressources naturelles lors de l'étude du projet de loi C-7 ne sont pas sanctionnées, cela représente un dangereux précédent. Comment peut-on être certain après qu'un tel affront se fut produit qu'il n'y aura pas de récidive? Comment les travaux du comité seront-ils dorénavant gérés?

Ces questions se posent d'autant plus que depuis que vous avez rendu votre décision sur mon rappel au Règlement, les travaux du comité se sont poursuivis dans un climat où règne une tension permanente, exacerbée par l'attitude méprisante et suffisante du président du comité, attitude qui atteint même le public qui assiste à nos délibérations.

Mardi dernier, le jour suivant votre décision, l'attitude du président du Comité permanent des affaires autochtones, du développement du Grand Nord et des ressources naturelles a fait fortement réagir verbalement deux représentantes des premières nations qui assistaient aux travaux du comité. Le président a ordonné brutalement leur expulsion et, n'eut été de mon intervention, ces femmes tout à fait pacifiques auraient subi l'humiliation de se faire sortir avec force par quatre agents de sécurité. Alors que je me dirigeais avec elles vers la sortie, le président du comité m'invectivait, m'ordonnant de me mêler de mes affaires et usant d'un langage irrespectueux, irrévérencieux et indigne d'un parlementaire.

Depuis que vous avez rendu votre décision sur mon rappel au Règlement, le président du Comité permanent des affaires autochtones, du développement du Grand Nord et des ressources naturelles a aussi fait preuve de partialité et usé de deux poids, deux mesures dans ses décisions. Je vous donne un simple exemple. Alors que, mardi dernier, il interdisait la prise de photos au comité par des membres des premières nations, le mercredi suivant, il acceptait allègrement que des commettants de sa circonscription prennent autant de photos qu'ils le voulaient, poussant même l'accueil jusqu'à permettre à deux collégiens de joindre les membres du comité autour de la table lors des délibérations.

Étant donné l'importance des dossiers à l'étude, la rigueur, le décorum, le professionnalisme, et surtout l'impartialité du président de ce comité est impérative. Il y a lieu de se demander comment la Chambre aurait réagi si des injustices et des comportements d'une telle proportion s'étaient produits ici, en cette Chambre?

En conséquence, monsieur le Président, je vous demande, puisque le président du Comité permanent des affaires autochtones, du développement du Grand Nord et des ressources naturelles contrevient au Règlement par sa gestion cavalière des débats et son manque total de décorum, que vous reconnaissez qu'à *prima facie*, il y a atteinte à mes privilèges, à mon droit de faire convenablement mon travail et dans cette mesure, je suis disposé à proposer la motion appropriée.

●(1020)

**L'hon. Don Boudria (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, je n'ai pas l'intention de prendre beaucoup de temps. On a eu droit ce matin à une sorte de coq-à-l'âne procédural de l'autre côté de la Chambre. Au début, le député a contesté les décisions de la présidence en ce qui a trait au projet de loi C-10A. Il a contesté enfin à peu près tout le monde, méprisé d'autres députés de cette Chambre, fait, de surcroît, des accusations gratuites à mon endroit parce que j'ai cru bon, dans le passé, dire que je me portais volontaire pour vouloir améliorer la procédure des comités au Comité spécial sur la modernisation et l'amélioration de la procédure à la Chambre des communes où nous siégeons tous. Finalement, il porte toutes sortes d'accusations à l'endroit de l'honorable député de Nickel Belt.

L'honorable député de Nickel Belt préside, on le sait tous, le Comité permanent des affaires autochtones, du développement du Grand Nord et des ressources naturelles. Il a eu droit dernièrement à des débats qui se sont étirés parfois pendant des dizaines d'heures sur des sujets comme celui de déterminer les travaux du comité. C'est une chose qui a été difficile à faire pour plusieurs honorables députés.

Ce dossier a été porté devant la Chambre. Vous et vos collègues qui occupent le fauteuil de la présidence avez cru bon de dire que le comité, bien sûr, devait lui-même tout d'abord faire état de son travail par l'intermédiaire d'un rapport et qu'à ce moment-là, s'il y avait lieu, des actions seraient prises.

Encore une fois, il y a contestation à cet égard. Cela ne veut pas dire pour autant qu'un parlementaire siégeant à un comité serait en quelque sorte autorisé à faire n'importe quoi sur la base qu'il n'y a pas de rapport devant la Chambre. Bien sûr que non.

Les accusations faites à l'endroit de l'honorable député sont très sévères. C'est pourquoi je pense qu'avant que la présidence ne tranche dans ce dossier, le député de Nickel Belt qui, à ce moment-ci, n'est pas disponible pour répliquer tout de suite, devrait au moins pouvoir se défendre. Il n'a probablement pas eu de préavis l'informant que cette question serait soulevée. D'ailleurs, je n'ai moi-même pas eu de préavis comme leader parlementaire. J'en arrive donc à la conclusion que l'honorable député de Nickel Belt n'a lui non plus probablement pas fait l'objet de cette courtoisie.

Je suis sûr qu'il voudra répondre. Si la présidence décide de faire en quelque sorte enquête dans ce dossier auprès du comité, à ce moment-là, je l'inviterais aussi à voir l'envers de la médaille, c'est-à-dire les accusations faites par certains députés contre le président du comité, telles qu'il nous a les rapportées en cette Chambre, des menaces physiques, disait-il lui-même, à l'endroit de sa personne et ainsi de suite.

Il ne faudrait pas, si la présidence de la Chambre décide de faire enquête dans ce dossier, ne faire enquête que sur une seule composante. Il serait important de voir aussi les deux côtés de ce débat. Parce que selon ce que nous a dit le député de Nickel Belt en cette Chambre il y a quelques jours, il y a également une autre version à tout cela. Il serait donc important de l'entendre à ce moment-là, si bien sûr la présidence décide qu'il y a lieu d'étudier ce dossier plus à fond.

Cela étant dit, en terminant, je réitère le fait que compte tenu de la gravité des accusations contre le député, il devrait au moins avoir le droit de réplique avant que la présidence ne tranche dans ce dossier.

### Initiatives ministérielles

• (1025)

**Le vice-président:** Je remercie le député de Saint-Hyacinthe—Bagot et le ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes de leurs interventions.

La présidence est entièrement d'accord avec le fait qu'avant qu'une décision puisse être rendue, il faudrait permettre à l'honorable député de Nickel Belt d'avoir l'occasion de présenter les faits qu'il voudra partager avec la Chambre.

Si je comprends bien aussi, en ce moment, le comité ne siège plus à huis clos. La présidence s'engage donc à étudier tous les documents qui sont à sa disposition. Après l'intervention que la présidence anticipe de la part de l'honorable député de Nickel Belt, elle sera en mesure de rendre une décision à cet égard. Pour l'instant, la décision est prise en délibéré.

## INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

### LA LOI CANADIENNE SUR L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 10 avril, du projet de loi C-9, Loi modifiant la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale, dont le comité a fait rapport avec des propositions d'amendement; ainsi que du groupe de motions n° 1.

**Mme Wendy Lill (Dartmouth, NPD):** Monsieur le Président, je suis heureuse d'intervenir aujourd'hui dans le débat à l'étape du rapport sur le projet de loi C-9, concernant l'examen réglementaire de la Loi sur l'évaluation environnementale.

Le projet de loi C-9 et la mesure qui l'a précédé, le projet de loi C-19, ont été élaborés à cause des exigences d'examen obligatoire prévues dans la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale, ou LCEE, c'est-à-dire le projet de loi C-13 devenu loi en 1992 et entré en vigueur en janvier 1995.

L'article 72 de la loi actuelle exige que le ministre procède à un examen complet des dispositions et de l'application de la loi cinq ans après son entrée en vigueur. L'article stipule également que, dans l'année suivant le début de cet examen, le ministre remette un rapport au Parlement, accompagné des modifications qu'il recommande.

D'entrée de jeu, nous estimons que l'examen comporte des lacunes fondamentales. Certains participants ont indiqué que des progrès avaient été réalisés en matière de planification environnementale, mais des lacunes considérables demeurent, notamment au chapitre de la durabilité, de la planification régionale et de la coordination des politiques, des solutions de rechange en matière de développement, de l'utilisation traditionnelle du territoire et de la participation autochtone et, peut-être plus sérieux encore, de l'absence de mesures de mise en application.

Les néo-démocrates avaient des réserves au sujet du projet de loi lorsqu'il a été présenté, car il ne répondait pas de façon adéquate à ces problèmes et à d'autres graves problèmes associés à la loi. Notre opposition initiale était basée sur le fait que, selon nous, ce projet de loi ne respectait pas trois principaux critères.

L'actuelle Loi canadienne sur l'évaluation environnementale n'allait pas assez loin dans la protection de notre environnement et les modifications proposées dans le projet de loi C-9 ne feraient que l'affaiblir encore davantage.

Le projet de loi C-9 visait à rationaliser et à accélérer le processus d'évaluation et d'examen environnementaux, et il semblait favoriser

les entrepreneurs et l'industrie plutôt que la protection de l'environnement et du public.

Le projet de loi ne prévoyait pas les actions nécessaires pour renforcer et améliorer les mesures de protection de notre environnement.

Au cours du débat sur le projet de loi et pendant les audiences du comité, nous avons soulevé ces préoccupations et plusieurs autres relativement au manque d'efficacité et de transparence ainsi qu'à l'inefficience du processus d'évaluation environnementale.

En écoutant mes propres électeurs, dans Dartmouth, je suis tout à fait consciente de ce que la collectivité veut et qu'elle est en droit de s'attendre des évaluations environnementales fédérales.

Je voudrais donner un exemple du manque de transparence du processus qui est maintenant en place.

Les attentes raisonnables des gens conscients de la nécessité de protéger notre environnement et respectueux d'autrui sont vraiment réduites à néant à cause des lacunes du processus d'évaluation environnementale, qu'on ne corrige pas dans le cadre de l'examen du projet de loi C-9.

À Dartmouth, par exemple, nous avons à l'heure actuelle une base de la Garde côtière sur un large quai dans le port de Halifax près de l'anse de Dartmouth. J'ose dire que les brise-glace rouges et blancs de la Garde côtière, comme le *Louis St-Laurent* et le *John A. Macdonald*, sont presque autant des points de repère locaux que les chantiers de construction maritime du port de Halifax. Dans mon esprit, la base fait partie intégrante de la forte activité qu'on retrouve dans l'un des grands ports commerciaux du monde, situé dans un cadre d'une beauté naturelle magnifique.

Le ministère des Pêches et des Océans a décidé qu'il allait en fin de compte déménager la base de la Garde côtière plus loin sur le site de l'Institut océanographique de Bedford. Je n'ai aucune raison de croire qu'un tel déménagement va nuire aux fonctions importantes de la Garde côtière. Si on peut ainsi épargner de l'argent et offrir de meilleurs services de recherche et de sauvetage, tant mieux. Cependant, nous n'avons toujours pas décidé ce qui va arriver à l'actuelle base de la Garde côtière. C'est là où l'évaluation environnementale entre en jeu.

La Municipalité régionale de Halifax veut depuis des décennies construire des stations d'épuration des eaux d'égout dans toute la municipalité, y compris une près de Dartmouth. J'ai appuyé ces plans généraux, car à l'instar de tout le monde dans notre collectivité, je m'oppose à ce qu'on rejette des eaux d'égout brutes dans le port.

Il y a une dizaine d'années environ, les municipalités de Halifax et Dartmouth, telles qu'elles existaient à l'époque, ont proposé de construire des stations d'épuration à divers endroits, dont une dans l'île située au milieu du port pour traiter les eaux usées de Dartmouth. L'étude de l'impact environnemental du projet a révélé que l'eau potable s'en trouverait améliorée, ce qui n'a vraiment rien d'étonnant. Mais la station n'a jamais été construite. Aujourd'hui, dix ans plus tard, la municipalité veut construire une autre usine, cette fois-ci sur les terrains de la base de la Garde côtière.

• (1030)

La municipalité régionale de Halifax croit que la station pourrait accueillir les eaux usées des principales conduites d'égout de Dartmouth et des bateaux de croisière qui commencent à fréquenter le port, et que le terrain sera disponible dès que la Garde côtière aura déménagé ses installations.

*Initiatives ministérielles*

La base de la Garde côtière se trouve en bordure d'un ensemble résidentiel. Il y a très peu de circulation le long de la route étroite et à forte pente qui mène à la base, et les activités actuelles de la base génèrent très peu de bruit ou d'odeur.

Naturellement, les résidents de la région ne sont pas convaincus que la station d'épuration ne changerait rien à cette situation. Ils sont inquiets. Ils appréhendent les odeurs étant donné que la station se trouverait à une centaine de verges de leurs résidences. Ils appréhendent aussi le bruit et le va-et-vient des véhicules lourds durant la construction et des camions de pompage des boues lorsque la station sera en activité. Ils appréhendent également les répercussions sur leur qualité de vie et la valeur de leurs propriétés.

Ils ont raison de s'inquiéter. De plus, comme le terrain appartient au gouvernement fédéral, ils ont le droit d'avoir la certitude que, grâce au processus d'évaluation environnementale, leurs préoccupations sont prises en compte.

Je pensais, en tant que députée de la circonscription, qu'on effectuerait une évaluation, parce que ce projet englobe la cession d'un territoire domaniale, ce qui entraîne automatiquement le déclenchement du processus d'évaluation.

Je pensais qu'on allait tenir compte, dans l'évaluation environnementale, des préoccupations exprimées par la collectivité, préoccupations qui ont été communiquées à la municipalité et au ministère fédéral responsable. Je pensais qu'on allait examiner l'état de la base, analyser les inquiétudes formulées par les résidents de l'endroit et proposer des solutions aux problèmes touchant la station d'épuration. J'ai eu tort de croire que le processus serait ouvert et transparent.

Le rapport d'examen préalable, qui a été rendu public en janvier, n'aborde que quelques-unes des préoccupations soulevées. Il fixe des valeurs limites d'émission acoustique et des seuils olfactifs. Il ne précise pas comment le respect de ces normes sera assuré. Il ne traite pas de l'état de la base, ni des préoccupations exprimées par la collectivité, ou par mon bureau, au ministère. Il ne donne pas l'impression que l'environnement sera mieux protégé.

Le problème fondamental vient du manque de transparence. Le processus n'a pas porté sur le site proposé à Dartmouth, mais plutôt sur des lignes directrices applicables à trois sites dans les environs de la municipalité régionale de Halifax. Le processus a confirmé qu'il valait mieux traiter les eaux d'égout que de ne pas le faire, ce qui n'a rien d'étonnant. Les responsables n'ont pas remis en question les propos du consortium qui cherche à construire les usines. Ils n'ont pas demandé l'avis des gens de la place. Mon bureau, qui avait écrit au ministre au sujet du site et de l'évaluation, n'a même pas été mis au courant lorsque celle-ci a été publiée.

Les assemblées de relations publiques des municipalités n'ont pas satisfait la collectivité. En fait, le rapport indique que 19 mémoires ont été soumis, dont 5 en faveur du projet. Il dit aussi que les inquiétudes de la collectivité ont été prises en compte, alors qu'un grand nombre ne l'ont pas été.

Je dis tout cela pour souligner à quel point les résidents de Dartmouth sont déçus du processus d'évaluation. Ils ont le sentiment que ces évaluations environnementales n'existent que pour les consultants chèrement payés et les promoteurs, mais qu'elles ne servent pas du tout à consulter la population.

Depuis lors, j'ai appris que faire cheminer une évaluation jusqu'à l'étape de la consultation publique, où les membres de la collectivité peuvent exprimer officiellement leur point de vue est un phénomène tellement rare que c'est pratiquement impossible.

Après avoir étudié le projet de loi et consulté des autochtones et une variété d'experts juridiques et environnementaux, le NPD a présenté plus de 50 amendements au projet de loi C-9. Ceux-ci visaient à combler certaines lacunes. Or, comme la Chambre le sait, si plusieurs de ces amendements ont été adoptés, nombre d'autres ont été rejetés.

En conclusion, nous ne pouvons appuyer ni le projet de loi C-9 sous sa forme actuelle ni les recommandations du Comité permanent de l'environnement et du développement durable. Je souligne que le NPD appuie les objectifs qui consistent à améliorer le processus d'évaluation environnementale pour qu'il soit plus transparent et fondé sur la reddition de comptes, et à renforcer la protection de notre environnement.

● (1035)

Étant donné les lacunes de la LCEE que nous n'avons pas réussi à faire corriger, nous regrettons de devoir rejeter ce projet de loi pour le moment.

**M. Joe Comartin (Windsor—St. Clair, NPD):** Monsieur le Président, le premier groupe d'amendements dont nous sommes saisis à l'étape du rapport reflètent le problème essentiel qu'ont les néo-démocrates face à cette mesure législative.

Le projet de loi, comme nous l'a dit la députée de Dartmouth, a une longue histoire en ce qui a trait à l'amélioration du processus d'évaluation environnementale de notre pays. Ce dernier a fait l'objet de nombreuses critiques depuis qu'il a été consacré par la loi après une série de ce qui étaient en fait des directives ministérielles et du Cabinet sur l'évaluation environnementale remontant aux années 1970, si on remonte assez loin, et certainement aux années 1980 et 1990.

La principale préoccupation est l'absence d'audiences détaillées, si je puis m'exprimer ainsi, ce qui fait que la jurisprudence relative à cette mesure législative est très mince car il n'y a pas eu suffisamment d'audiences. Je pense que nous en étions à 12 au moment où le comité étudiait les modifications. Et ce, dans le contexte de milliers et de milliers de propositions d'évaluation soumises au gouvernement, mais qui, dans la majorité des cas, n'ont donné lieu qu'à un examen préalable très sommaire des projets.

Je vais donner un exemple de ce qui n'a pas donné lieu à des audiences ni à un examen par une commission. À l'heure actuelle, on est en train de constituer le plus grand dépotoir de déchets nucléaires du pays, voire du monde. L'expansion de ce dépotoir ici, en Ontario, dans la péninsule Bruce, a fait l'objet d'un examen préalable et il a été décidé qu'elle ne serait pas soumise à l'examen d'une commission, en dépit de ce que réclamaient à grands cris non seulement la communauté environnementale, mais encore et, à mon avis, c'est beaucoup plus important, les habitants de la péninsule. Il n'y a tout simplement pas eu d'examen par une commission et, pour le moment, il n'en est pas question. On nous a donné plusieurs autres exemples à l'époque où le comité étudiait ces modifications.

### *Initiatives ministérielles*

Je pense que les amendements proposés par le gouvernement posent un autre problème important. Il faut se rendre compte que nous avons travaillé dans le cadre très limité des modifications proposées. De ce fait, il y a un certain nombre de questions que nous n'avons pas pu aborder. L'une des principales questions qui aurait dû être abordée est celle de l'exécution de la loi car, en réalité, la loi actuelle et certainement les modifications proposées sont muettes à ce sujet.

En ce qui concerne plus particulièrement le groupe d'amendements dont nous sommes maintenant saisis, ceux du groupe n° 1, ils reflètent l'approche du gouvernement à cet égard. Je dois dire que certains de ces amendements constituent des changements de pure forme et améliorent le projet de loi qui a été renvoyé au comité. Quelques-uns de ces amendements ont, sans que je ne sache trop ce qui s'est produit, une forme un peu différente. Ce sont des amendements qui ont été proposés durant l'étude en comité, qui ont été rejetés par la majorité libérale du comité et qui sont présentés de nouveau sous une forme légèrement modifiée, mais ils représentent une amélioration par rapport au projet de loi initial. Quelques-uns d'entre eux, et ils ne sont pas très nombreux, constituent des améliorations que nous serions prêts à appuyer.

Malheureusement, plusieurs d'entre eux, et je ne parlerai que des motions n<sup>os</sup> 12, 15, 17 et 21, sont rétrogrades par rapport au travail du comité et auraient pour effet de rendre les évaluations environnementales moins significatives, moins efficaces et moins protectrices de l'environnement.

● (1040)

En résumé, les amendements limitent la capacité des représentants des populations locales ou des municipalités ou celle des écologistes d'exprimer les réserves qu'ils pourraient avoir relativement aux projets de développement. Dans certains cas, les quatre amendements prévoient des délais assez courts pendant lesquels les intéressés peuvent obtenir de l'information et exprimer leur opposition.

Ce que le comité a fait, et j'estime que c'est astucieux de sa part, c'est dire que, dans certains cas, il ne devrait pas y avoir de délais à la fin desquels le ministre pourrait donner son approbation finale à un projet. Il y aurait des lignes directrices sur lesquelles le ministre se fonderait pour le faire, s'il estimait avoir donné assez d'information, soit par l'entremise du ministère ou du promoteur lui-même, aux intéressés.

Ce qui est proposé dans ces amendements, c'est qu'il y ait une période de 15 jours pendant laquelle l'information serait donnée, après quoi le ministre pourrait donner son approbation au projet. Le ministre n'aurait que 15 jours à attendre.

J'emprunte peut-être les souliers de mon avocat pour un moment, mais nous devons penser à ce que cela signifie pour les opposants à des projets. Nous avons l'exemple d'un groupe qui a témoigné devant nous. Ce groupe a dit n'avoir eu qu'un très court délai, 30 jours je crois, pour consulter des milliers de pages de documentation, surtout des documents scientifiques, dont certains étaient très techniques. Il avait de 15 à 30 jours pour réagir et faire connaître sa position. En réalité, un délai aussi serré rendait la chose impossible.

Dans les motions du premier groupe, qui imposent de nouveau des délais précis, le gouvernement propose de modifier les recommandations que le comité a faites relativement à certains de ces articles. Il fait de telles propositions malgré les recommandations que nous avons formulées en fonction des expériences que nous avons eues sous ce régime et avant son adoption au Canada ainsi que d'autres expériences qui ont été vécues dans le monde.

Compte tenu de la portée de certains projets, il est tout simplement impossible pour les citoyens concernés de réagir de façon opportune lorsqu'ils ont un délai de 15, 20 ou 30 jours. Souvent, ces citoyens doivent retenir les services d'avocats, certains ont déjà leurs avocats, mais d'autres pas, ou d'autres experts, et c'est souvent là que survient le problème, afin qu'une évaluation valable des tonnes de documents puisse être effectuée et qu'une position quelque peu éclairée puisse être prise.

Je reviens aux évaluations environnementales. Pour que le système d'évaluations environnementales soit efficace et valable, les citoyens concernés, ceux qui seront directement touchés par les projets proposés, doivent participer de façon significative. Cela signifie qu'ils doivent avoir des délais raisonnables et l'occasion de participer au processus en recourant à des experts et en suivant des balises législatives.

Malheureusement, c'est tout le contraire qui se produit à bien des égards, compte tenu particulièrement des quatre motions que j'ai signalées. Ces motions limitent énormément les droits et les moyens des citoyens relativement à leur participation à ce processus.

● (1045)

**M. John Herron (Fundy—Royal, PC):** Monsieur le Président, je ferai quelques brefs commentaires au sujet du premier groupe d'amendements portant sur le processus d'examen.

La Loi canadienne sur l'évaluation environnementale fait l'objet d'un examen obligatoire. La loi elle-même permet de s'assurer que les projets relevant du pouvoir décisionnel fédéral soient évalués de façon adéquate. La loi a été adoptée pour la première fois par le Parti conservateur en juin 1992, mais n'a été proclamée qu'en 1995.

L'examen qui a abouti au projet de loi C-9 a été lancé en 1999, sous le régime de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale. L'examen a nécessité la production d'études de fond, des consultations avec des groupes d'intérêt, la création de groupes de travail spécialisés, un processus de consultation parallèle avec les organisations autochtones, des consultations avec les provinces et avec les ministères et organismes fédéraux. Les modifications proposées dans le projet de loi C-9 sont fondées sur les opinions présentées pendant cette étape de consultation.

En fait, le problème que posait ce processus est qu'avant l'examen de la loi, le ministre de l'Environnement était seul habilité à désigner les aspects de la loi devant faire l'objet d'un examen. La teneur de ce dont nous discutons aujourd'hui ne représente qu'une faible partie de la loi.

Certains amendements du groupe n° 1 concernent le choix du moment des évaluations environnementales. Un deuxième ensemble de motions, qui fait également partie du groupe de motions n° 1, porte sur des changements de forme et vise notamment à assurer la concordance des versions française et anglaise. Le troisième groupe d'amendements concerne les rouages gouvernementaux et le rôle de l'agence, qui consiste à s'assurer du respect de la loi.

Permettez-moi de parler brièvement des motions n<sup>os</sup> 12, 15, 17 et 21.

*Initiatives ministérielles*

Le comité permanent a adopté un amendement portant qu'aucune décision, y compris des décisions relatives à l'évaluation environnementale, ne pourront être prises en vertu de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale avant l'expiration d'un délai de 30 jours suivant l'affichage du dernier document sur le site Internet du registre canadien d'évaluation environnementale.

Certains croient que cet amendement causera des retards importants puisque la période de 30 jours n'est pas reliée à un point précis dans le temps. Le délai recommencerait à courir chaque fois qu'un nouveau document serait affiché. D'autres sont d'avis que l'application du délai de 30 jours à tous les projets ne tient pas compte de la différence entre les évaluations relativement modestes à l'étape de l'examen préalable et les évaluations effectuées dans le cadre d'une étude globale, d'une médiation ou d'un examen effectué par une commission.

Le gouvernement a proposé des modifications à l'article 12 afin que les décisions concernant des examens simples puissent intervenir 15 jours après que l'avis du début de l'évaluation environnementale et la description de la portée du projet ont été affichés sur le site Internet. Dans le cas des examens plus complexes appelant la participation du public, les décisions ne pourraient être prises que 15 jours après que la portée de l'évaluation ou une indication de la façon d'obtenir copie de cette dernière a été versée dans le site Internet.

On relève ici des occasions ratées. Une période de 15 jours est simplement trop brève. Les documents versés ne sont que des avis du début d'une évaluation environnementale. Nous ne saurons pas sur quel élément d'information l'évaluation proprement dite se fonde. Le gouvernement ne versera pas de documents se rapportant à la décision finale à prendre dans le cas de l'évaluation environnementale. D'autres autorités, dont les provinces, imposent un délai de 30 jours sans que cela se traduise par une paralysie du processus.

Le gouvernement d'Ernie Eves, qui était auparavant celui de Mike Harris, impose un délai de 30 jours dans le cas des évaluations environnementales. Selon moi, cela ne se traduit pas par une paralysie des affaires dans cette province. À mon avis, la majorité des députés de la Chambre comprendront que le gouvernement de l'Ontario est certes favorable aux affaires.

• (1050)

Je ne sais pas pourquoi le gouvernement libéral souhaite atténuer son orientation écologique en imposant une nouvelle restriction qui ramène le délai de 30 à 15 jours.

En raison de votre ancienneté dans cette Chambre, monsieur le Président, je suis convaincu que vous savez que 99 p. 100 des évaluations environnementales se déroulent après examen. C'est donc dire que, pour 99 p. 100 de la totalité des évaluations environnementales, il n'y aura qu'une courte période de 15 jours pour le déroulement de consultations ou d'interventions publiques, et nous ne saurons toujours pas sur quoi se fonde le gouvernement au moment de formuler son évaluation en général.

Dans le cas des études approfondies, la motion du gouvernement fixerait une période minimum de 30 jours entre la date à laquelle le rapport de l'étude approfondie serait affiché sur le site Internet et la décision du ministre concernant l'évaluation environnementale. La modification proposée évoque d'autres documents à afficher sur Internet avant que des décisions puissent être prises, notamment un avis de début et une description de la portée. On relève ici des occasions manquées. Le gouvernement n'a apporté aucune modification sous ce rapport. Toutefois, si l'on se reporte aux examens, rappelez-vous que 99 p. 100 des évaluations environnementales font suite à un examen, et non à une étude approfondie.

Il serait plus prudent de retenir pour l'examen préalable l'approche adoptée pour les études approfondies. Je ne crois pas que cela paralyserait les évaluations environnementales. Si les provinces sont disposées à donner plus de latitude en offrant une période de 30 jours, je ne vois pas pourquoi le gouvernement fédéral voudrait instaurer un système aussi restrictif, qui est moins tolérant, pour la participation du public. Nous devrions faire preuve d'une plus grande transparence.

Voilà les amendements que nous étudions. Pour être juste envers le gouvernement, il faut dire que nous avons ici une amélioration par rapport à la loi actuelle, mais c'est un recul par rapport aux propositions du comité. Toutefois, il n'est pas allé aussi loin qu'il l'a fait dans d'autres cas, comme lorsqu'il a annulé des amendements apportés par le comité au projet de loi sur la protection de l'environnement ou au projet de loi sur les espèces en péril.

Il y a eu une certaine modération dans le recul imposé par le gouvernement. Je reconnais que le ministre et ses collaborateurs ont fait preuve d'une certaine souplesse. Néanmoins, le gouvernement laisse passer une belle occasion d'accorder plus de latitude. Si les provinces peuvent prévoir 30 jours pour la participation du public, pourquoi le gouvernement fédéral ne peut-il en faire autant, au lieu de se limiter à 15 jours?

• (1055)

**Le vice-président:** La Chambre est-elle prête à se prononcer?

**Des voix:** Le vote.

**Le vice-président:** Le vote porte sur la motion n° 1. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**Le vice-président:** Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**Le vice-président:** Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

**Des voix:** Non.

**Le vice-président:** À mon avis, les oui l'emportent.

*Et plus de cinq députés s'étant levés:*

**Le vice-président:** Le vote par appel nominal sur la motion n° 1 est reporté.

Le prochain vote porte sur la motion n° 2. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**Le vice-président:** Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**Le vice-président:** Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

**Des voix:** Non.

**Le vice-président:** À mon avis, les oui l'emportent.

*Article 31 du Règlement**Et plus de cinq députés s'étant levés:*

**Le vice-président:** Le vote par appel nominal sur la motion n° 2 est reporté.

**Le vice-président:** Le prochain vote porte sur la motion n° 3. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

**Le vice-président:** Je déclare la motion n° 3 adoptée. Je déclare donc les motions n° 4 à 7, 9, 13, 14, 16, 18, 19, 23 et 24 adoptées.

(Les motions n° 3, 4, à 7, 13, 14, 16, 18, 19, 23 et 24 est adoptée.)

**Le vice-président:** Le prochain vote porte sur la motion n° 8. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**Le vice-président:** Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**Le vice-président:** Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

**Des voix:** Non.

**Le vice-président:** À mon avis, les oui l'emportent.

*Et plus de cinq députés s'étant levés:*

**Le vice-président:** Le vote par appel nominal sur la motion n° 8 est reporté.

*[Français]*

**Le vice-président:** Le vote porte sur la motion n° 10. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**Le vice-président:** Que tous ceux qui appuient la motion veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**Le vice-président:** Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

**Des voix:** Non.

**Le vice-président:** À mon avis, les oui l'emportent.

*Et plus de cinq députés s'étant levés:*

**Le vice-président:** Le vote par appel nominal sur la motion n° 10 est différé. Le vote sur les motions n° 12, 15, 17 et 20 à 22 est aussi différé.

*[Traduction]*

**Le vice-président:** Le prochain vote porte sur la motion n° 11. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

**Le vice-président:** Je déclare la motion n° 11 adoptée.

(La motion n° 11 est adoptée.)

**DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS***[Traduction]***L'ALPHABÉTISATION**

**M. Eugène Bellemare (Ottawa—Orléans, Lib.):** Monsieur le Président, au nom de la Canadian Library Association, j'aimerais faire savoir à la Chambre que nous célébrons du 6 au 12 avril la Semaine du droit à l'information au Canada. Le thème de cette année est l'alphabetisation et il met de l'avant le principe de l'apprentissage permanent auquel tous doivent avoir accès.

Les bibliothèques ont un important rôle à jouer au chapitre de la promotion de l'alphabetisation et de l'apprentissage permanent. Vingt-six p. cent des adultes canadiens ont du mal à comprendre des documents simples. Les bibliothèques du Canada travaillent de concert avec leurs partenaires locaux pour répondre à ces besoins. De plus, l'alphabetisation est un bien fondamental qui crée des conditions permettant aux citoyens de participer à la prise de décisions dans tous les secteurs de la société, y compris les activités économiques, politiques, sociales et culturelles. Les semaines du droit à l'information célèbrent les bibliothèques locales qui font la promotion de l'alphabetisation et de l'apprentissage continu.

J'aimerais féliciter la Canadian Library Association de ses efforts en vue d'appuyer l'alphabetisation.

\* \* \*

● (1100)

**LES AFFAIRES AUTOCHTONES**

**M. Brian Pallister (Portage—Lisgar, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, un camion d'incendie s'approche d'une maison en flammes sur la réserve indienne de Long Plain. Les pompiers travaillent d'arrache-pied pour contrôler le brasier. Au milieu du groupe des spectateurs, un homme est assis sur un fauteuil, un téléviseur à ses côtés. Le chef des pompiers s'approche de lui et lui demande: «Est-ce tout ce que vous avez pu sauver?» L'homme le regarde et lui répond lentement: «Il ne me reste que quelques paiements à faire avant que cela m'appartienne.»

La plupart des gens qui vivent dans les réserves autochtones du pays ne sont pas propriétaires de la maison qu'ils habitent. En fait, ce sont les chefs de bande qui en sont propriétaires. On fait donc souvent appel à eux pour faire réparer des moustiquaires ou des poignées de porte. Les autochtones qui vivent dans les réserves du Canada sont devenus des locataires permanents en raison d'un système illogique.

La vérificatrice générale a décrit cette semaine l'échec majeur et le manque de vision de l'ancienne approche libérale. L'Alliance canadienne est d'avis que nous devons modifier cette approche. Nous devons voir à ce que les autochtones du Canada aient droit à ce que nous tenons tous pour acquis, c'est-à-dire la chance d'être propriétaires.

\* \* \*

**LES DONS D'ORGANES**

**M. Tony Tirabassi (Niagara-Centre, Lib.):** Monsieur le Président, la Semaine nationale de sensibilisation aux dons d'organes et de tissus se déroulera cette année du 20 au 27 avril. C'est l'occasion de réfléchir à l'importance des dons d'organes et de tissus et de démontrer notre appui aux quelque 4 000 Canadiens en attente d'un don d'organe.

Les dons d'organes et de tissus sont importants pour tous les Canadiens. Les députés devraient encourager leurs électeurs à songer à la possibilité de faire un tel don, car plus de 100 Canadiens meurent chaque année en attendant une transplantation.

L'écart déjà considérable entre le nombre d'organes et de tissus donnés et le nombre de personnes qui en ont besoin ne cesse de se creuser à mesure que la population vieillit. Il faut rétrécir cet écart. Voilà pourquoi, en septembre 1999, les ministres de la Santé fédéral, provinciaux et territoriaux ont formé un comité chargé de définir une stratégie pancanadienne concernant les dons et la transplantation d'organes et de tissus.

Nos dons peuvent sauver ou améliorer des vies. Des milliers d'enfants et d'adultes canadiens comptent sur notre générosité.

\* \* \*

[Français]

### LA JOURNÉE MONDIALE DE L'HÉMOPHILIE

**M. Jeannot Castonguay (Madawaska—Restigouche, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai le plaisir de signaler à la Chambre ainsi qu'à tous les Canadiens et les Canadiennes que le 17 avril est la Journée mondiale de l'hémophilie.

L'hémophilie est une maladie héréditaire transmise principalement d'une mère à son fils. Il y a environ 3 800 hémophiles au Canada.

Le 17 avril est le jour de naissance de Frank Schnabel, une personne atteinte d'hémophilie et le fondateur de la Société canadienne de l'hémophilie et de la Fédération mondiale de l'hémophilie.

La Société canadienne de l'hémophilie se consacre à assurer de meilleurs traitements pour les personnes avec d'autres troubles de la coagulation, comme la maladie de von Willebrand. La maladie de von Willebrand est le plus courant des troubles héréditaires de la coagulation sanguine, pouvant toucher jusqu'à 1 p. 100 de la population, et ce, tant les hommes que les femmes qui, pour la plupart, demeurent non diagnostiqués.

Je vous invite à vous joindre à moi pour adresser à la Société canadienne de l'hémophilie toutes nos félicitations pour son travail remarquable et pour lui offrir nos meilleurs voeux de succès en cette Journée mondiale de l'hémophilie, de même que pour les célébrations de son 50<sup>e</sup> anniversaire.

\* \* \*

[Traduction]

### L'ÉCONOMIE

**L'hon. Charles Caccia (Davenport, Lib.):** Monsieur le Président, les données sur l'emploi rendues publiques vendredi dernier nous apprennent que le nombre d'emplois à plein temps au Canada a augmenté de 23 000 en mars, ce qui constitue tout un exploit en cette période de l'année et compte tenu de la guerre en Irak. Par contraste, l'économie au sud de la frontière déplore une perte de 108 000 emplois. De toute évidence, la guerre a une incidence sur l'économie américaine.

L'économie du Canada est en santé. Celle de nos voisins connaît un net ralentissement. L'opposition officielle et ses véritables alliés, les grosses entreprises, ne semblent pas comprendre qu'il est dans l'intérêt du Canada de se tenir à l'écart du conflit militaire, d'essayer de trouver des solutions pacifiques, de réduire la dépendance énorme du Canada à l'égard de l'économie américaine, de nouer des liens économiques avec l'Europe, l'Asie et l'Amérique latine, et d'étendre et de raffermir ceux qui existent déjà.

### Article 31 du Règlement

### LES AFFAIRES AUTOCHTONES

**M. Maurice Vellacott (Saskatoon—Wanuskewin, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien a mené auprès des premières nations un simulacre de consultations au sujet du projet de loi C-7. Il a ensuite fait tout un plat pour que le projet de loi soit renvoyé au comité permanent après la première lecture, sous prétexte que le comité et les témoins auraient ainsi plus de possibilités pour en discuter ouvertement.

Trois jours après la fin des audiences pancanadiennes, nous avons dû soumettre tous les amendements. Cela n'a laissé aux membres du comité que très peu de temps précieux pour analyser et résumer des milliers de pages de mémoires et de transcription des délibérations du comité. Les députés comprennent-ils pourquoi les gens se rebiffent? Le ministre voulait que l'étude article par article soit terminée et que le projet de loi soit renvoyé à la Chambre la semaine suivante.

Le ministre ne comprend-il pas qu'en faisant adopter ce projet de loi à une vitesse aussi vertigineuse, il poussera les premières nations à se méfier encore plus du gouvernement libéral?

\* \* \*

●(1105)

### L'ENVIRONNEMENT

**M. Charles Hubbard (Miramichi, Lib.):** Monsieur le Président, depuis que le Parlement a institué, en 1947, la Semaine nationale de la conservation de la faune, cet événement a sensibilisé les Canadiens à l'importance de conserver notre faune. Cette année, la Semaine nationale de la conservation de la faune se déroule du 6 au 12 avril, et c'est une excellente occasion pour les Canadiens de rendre hommage à une richesse nationale.

Le castor, le huard et l'ours polaire gravés sur nos pièces de monnaie, ainsi que la feuille d'érable figurant sur notre drapeau sont des symboles qui illustrent parfaitement la richesse et la diversité de la faune de notre pays. Ces symboles contribuent à nous unir en tant que Canadiens.

Cette année, le thème de la Semaine nationale de la conservation de la faune est «Espèces indigènes, le choix de la nature». Il traduit les préoccupations croissantes suscitées par les effets dévastateurs des espèces étrangères envahissantes sur la faune et l'environnement du Canada. Même si certaines de ces espèces sont peut-être inoffensives, d'autres sont nocives et elles ébranlent sérieusement notre habitat faunique.

Le gouvernement fédéral intervient depuis longtemps pour régler le problème des espèces étrangères envahissantes et il est en train d'élaborer un plan national pour mieux prévenir l'introduction et la propagation de telles espèces au Canada.

\* \* \*

[Français]

### GUY DESMEULES

**Mme Jocelyne Girard-Bujold (Jonquière, BQ):** Monsieur le Président, lors de la 21<sup>e</sup> édition du Gala de l'excellence, la Chambre de commerce de Jonquière a remis le titre de personnalité d'affaires de l'année à Guy Desmeules, propriétaire de GD Musique et de l'hôtel Richelieu.

*Article 31 du Règlement*

Impliqué depuis 40 ans dans le monde des affaires, c'est d'abord et avant tout l'amour de la musique qui a mené M. Desmeules à fonder son entreprise dont les multiples facettes comprennent la gérance de groupes, la programmation de festivals, l'organisation de congrès et la vente d'instruments.

Authentique homme d'affaires parti de rien, M. Desmeules a su attirer les succès, et la renommée de ses entreprises dépasse largement les frontières du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

M. Desmeules est l'exemple d'un entrepreneur accompli qui a su créer sa propre entreprise. Toutes mes félicitations, monsieur Desmeules, et longue vie.

\* \* \*

### L'ÉDUCATION

**M. Claude Duplain (Portneuf, Lib.):** Monsieur le Président, le projet d'un collège international francophone est sur la bonne voie à Saint-Jean-sur-Richelieu.

À cet égard, je tiens à féliciter le promoteur de ce projet, soit le Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu et particulièrement son directeur, Serge Brassat, pour son dynamisme et sa détermination.

Ce collège serait affilié au réseau des Collèges du Monde uni qui en compte présentement 10. Le Collège international de Saint-Jean serait la seule institution francophone de ce réseau et serait érigé sur le campus du Fort Saint-Jean.

Voilà un très beau projet qui pourrait donner l'occasion à des étudiants de suivre le programme de baccalauréat international, et ce, en français.

Il est important de leur faire part de notre appui à l'exemple de mon collègue, le député de Brome—Missisquoi, qui depuis plusieurs mois apporte son soutien à ce projet.

\* \* \*

[Traduction]

### LES DONNS D'ORGANES

**M. Keith Martin (Esquimalt—Juan de Fuca, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, plus de 3 500 Canadiens attendent une transplantation d'organe et, chaque année, 150 d'entre eux meurent. Malheureusement, nous figurons parmi les pays développés les moins généreux en ce qui concerne les dons d'organes. Il y a six ans, le gouvernement a adopté un plan d'action pour remédier à cette tragique situation, mais rien n'a encore été mis en oeuvre à cet égard.

Voici les recommandations les plus importantes de ce plan d'action. Premièrement, élaborer un formulaire de don d'organe qui devra être placé dans le dossier de tous les patients des médecins de famille canadiens; deuxièmement, constituer une base de données en temps réel sur les donneurs et les bénéficiaires potentiels de dons d'organe; troisièmement, nommer un coordonnateur national des transplantations et rendre obligatoire le signalement des morts cérébrales à ce coordonnateur; quatrièmement, assurer la disponibilité d'un fonds pour que toutes les transplantations soient bel et bien effectuées; et cinquièmement, offrir des prestations d'assurance-emploi à tous les donneurs au cours de leur convalescence.

La semaine du 20 au 27 avril est la Semaine nationale du don d'organes. Le gouvernement devrait profiter de l'occasion pour mettre ce plan d'action en oeuvre.

### L'INDUSTRIE SIDÉRURGIQUE

**M. Carmen Provenzano (Sault Ste. Marie, Lib.):** Monsieur le Président, notre gouvernement est un partisan de longue date de l'industrie sidérurgique canadienne. C'est pourquoi le gouvernement, avec l'appui de l'industrie, a institué des poursuites judiciaires auprès du Tribunal canadien du commerce extérieur afin d'obtenir des sauvegardes pour protéger les producteurs et les travailleurs canadiens de l'acier des effets de distorsion provoqués sur le marché par les pratiques déloyales de certains producteurs étrangers.

Le gouvernement est bien conscient de la gravité des dommages que ces distorsions causent à l'industrie sidérurgique canadienne. Il sait également qu'il y a eu, au cours des derniers mois, une poussée soudaine des importations d'acier qui atteignent actuellement des seuils critiques.

Des représentants des Métallurgistes unis d'Amérique sont à Ottawa cette semaine pour ajouter leur voix à celles des producteurs d'acier canadiens qui réclament une intervention immédiate du gouvernement par l'imposition de droits de douane adéquats sur une vaste gamme de produits de l'acier provenant de nombreux pays dont les pratiques commerciales sont déloyales, excluant notamment les producteurs d'acier des États-Unis.

Nous soulignons que le gouvernement doit absolument continuer à appuyer fermement l'industrie sidérurgique et prendre des mesures dès maintenant.

\* \* \*

● (1110)

### LES PERSONNES HANDICAPÉES

**Mme Wendy Lill (Dartmouth, NPD):** Monsieur le Président, j'ai rencontré, hier, des membres de l'Association canadienne pour l'intégration communautaire, qui se chargent d'assurer l'intégration des personnes handicapées au sein de la communauté. Ils craignent que, lorsque le transfert canadien en matière de santé viendra remplacer, en 2004, le transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux, le volet social de ce financement crucial ne soit réduit en douce, laissant ainsi d'importants programmes sociaux et programmes pour personnes handicapées plus vulnérables que jamais.

On ne peut accepter qu'une telle chose se produise.

Le gouvernement fédéral doit absolument faire en sorte que le transfert en matière de programmes sociaux demeure intact et affecté aux fins prévues. En fait, il faudrait profiter de la restructuration du programme de transfert pour prévoir un transfert qui garantirait le financement de mesures de soutien pour les personnes handicapées, et favoriserait l'intégration sociale et le traitement égal de tous les Canadiens.

\* \* \*

[Français]

### MARIE-MAI BOUCHARD

**M. Stéphane Bergeron (Verchères—Les-Patriotes, BQ):** Monsieur le Président, c'est avec fierté et grand plaisir que je désire aujourd'hui saluer la participation au phénomène populaire *Star Académie*, d'une jeune et talentueuse résidente de Boucherville, Mme Marie-Mai Bouchard.

*Questions orales*

Baignée depuis sa tendre enfance dans le monde de la musique, Marie-Mai a su développer sa voix merveilleuse et ses habiletés de compositrice qui font d'elle une artiste des plus complètes. C'est par sa détermination de fer, son humeur radieuse et la maîtrise de son art que Marie-Mai a su charmer, en quelques semaines, des dizaines et des dizaines de milliers de Québécoises et de Québécois. Elle fut d'ailleurs la seule fille de *Star Académie* à n'avoir jamais été mise en danger.

Un grand rendez-vous est d'ailleurs prévu demain, entre 9 heures et 16 heures au Carrefour La Seigneurie à Boucherville, afin de supporter Marie-Mai pour la grande finale des filles, qui aura lieu dimanche. J'invite donc tous les supporters de Marie-Mai et toute la population à y prendre part pour lui manifester leur appui.

Pour Marie-Mai, *Star Académie* aura été une belle aventure. Et c'est pas fini, ce n'est rien qu'un début! Elle peut désormais aspirer aux plus hauts sommets et même viser le firmament.

Bravo Marie-Mai et bonne chance pour la suite des choses! Pour nous, quoi qu'il arrive, c'est toi notre star.

\* \* \*

**L'ÉRYTHRÉE**

**M. André Harvey (Chicoutimi—Le Fjord, Lib.):** Monsieur le Président, en raison des trois années consécutives de sécheresse dans la corne de l'Afrique, plus de la moitié des quatre millions d'Érythréens sont menacés par la famine. De nombreux agriculteurs ont été obligés de vendre leur bétail et de se nourrir des semences qui étaient destinées à être mises en terre.

Le Canada répond aux besoins urgents en nourriture et en eau de toutes les régions de l'Érythrée. Le Canada, par l'intermédiaire de l'Agence canadienne de développement international, l'ACDI, s'est engagé à verser trois millions de dollars pour fournir une aide d'urgence à la population de l'Érythrée.

L'aide du Canada sera répartie de la façon suivante: un million de dollars à la Banque de céréales vivrières du Canada, un million de dollars au Programme alimentaire mondial, et un million de dollars à l'UNICEF. Ces organisations collaborent avec les ministères du gouvernement de l'Érythrée responsables des programmes d'alimentation d'urgence.

\* \* \*

**LE MOIS DE SENSIBILISATION À LA MALADIE DE PARKINSON**

**Mme Yolande Thibeault (Saint-Lambert, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai le plaisir d'informer les députés et toute la population canadienne, qu'avril est le Mois de sensibilisation à la maladie de Parkinson.

Le Parkinson est une maladie dévastatrice qui se caractérise par des tremblements, de la raideur et un manque d'équilibre. À l'heure actuelle au Canada, environ 100 000 personnes sont atteintes de Parkinson. Chez plus de la moitié d'entre elles, le diagnostic est posé avant l'âge de la retraite.

La Fondation du Parkinson recueille des fonds pour la recherche, les traitements et, enfin, la découverte d'un remède contre cette maladie. Des bénévoles à travers le pays offrent de la formation, du counseling et des ateliers aux malades, aux aidants naturels et aux fournisseurs de soins de santé.

Souhaitons ensemble à la Fondation canadienne du Parkinson et à ses nombreux bénévoles que le Mois de sensibilisation à la maladie de Parkinson soit une belle réussite.

[Traduction]

**LES ANCIENS COMBATTANTS**

**M. Gerald Keddy (South Shore, PC):** Monsieur le Président, je voudrais vous parler des anciens combattants canadiens de la guerre de Corée. Ces anciens combattants n'ont pas le droit de porter la Médaille du service de guerre de la République de Corée, décernée par le gouvernement de la Corée du Sud en 1951.

Ils ont reçu, jusqu'ici, très peu d'aide du gouvernement canadien. Je crois comprendre que lorsque la médaille a été décernée la première fois, les pays du Commonwealth ont décidé, ensemble, de frapper leur propre médaille pour reconnaître les sacrifices et le courage des soldats du Commonwealth.

Je m'occupe de ce dossier depuis plusieurs mois, et j'ai constaté que d'autres pays du Commonwealth ont autorisé leurs anciens combattants à porter cette médaille. L'Australie, la Grande-Bretagne et, plus récemment, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis, ont autorisé leurs anciens combattants à porter la médaille.

J'ai communiqué avec la Chancellerie des distinctions, qui m'a indiqué qu'elle se penchait sur ce dossier.

\* \* \*

• (1115)

**LA SOCIÉTÉ ALZHEIMER**

**M. Darrel Stinson (Okanagan—Shuswap, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, hier, j'ai rencontré mademoiselle Sandy Riley, présidente du conseil d'administration de la Société Alzheimer de la Colombie-Britannique.

La maladie d'Alzheimer est une maladie dégénérative qui détruit des cellules vitales du cerveau et qui peut frapper à tout âge; elle ne fait pas partie du processus normal de vieillissement. Sa cause est inconnue et elle est incurable, bien qu'il existe des médicaments qui permettent de traiter les symptômes. Ces symptômes incluent la dégénérescence progressive de la mémoire, l'altération des facultés de discernement ou de raisonnement et l'incapacité d'accomplir des tâches courantes. Avec le vieillissement de la génération du baby-boom, plus de 750 000 Canadiens seront atteints de la maladie d'Alzheimer et de démence de type Alzheimer d'ici 2031.

La Société Alzheimer fournit des programmes de soutien et d'éducation aux familles et aux soignants en plus de sensibiliser la population à la maladie. Son symbole est le myosotis aussi appelé ne m'oubliez pas. N'oublions pas les personnes qui vivent avec cette maladie et leurs soignants.

**QUESTIONS ORALES**

[Traduction]

**L'IRAK**

**M. Grant Hill (Macleod, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, le Canada a raté l'occasion de participer à la libération du peuple irakien. Nous n'avons pas contribué aux événements qui ont redonné la joie à ces gens, mais nous avons maintenant l'occasion de participer à la reconstruction de leur pays. Le gouvernement a-t-il été en contact direct avec le président Bush ou le premier ministre Blair pour leur dire que le Canada était prêt à aider à la reconstruction?

*Questions orales*

**Mme Aileen Carroll (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, Lib.):** Monsieur le Président, comme le ministre l'a mentionné hier, nous sommes en liaison étroite avec les autorités américaines et britanniques et bien d'autres, y compris les Nations Unies, pour discuter de la façon dont nous pouvons aider à la reconstruction de l'Irak. Cela a été répété à maintes reprises. Franchement, il est plutôt difficile de comprendre cet intérêt soudain pour l'aide humanitaire et la reconstruction de la part de l'Alliance, qui a décidé de délaissier les fusils pour s'intéresser aux socs de charrue, mais nous travaillons...

**Le vice-président:** Le député de Macleod a la parole.

**M. Grant Hill (Macleod, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, quel coup bas.

La Pologne a annoncé qu'il y aurait une conférence sur la reconstruction en Irak. Devinez qui est invité: seulement les pays qui étaient sur le terrain.

Voici la question que je pose au gouvernement. Prendra-t-il lui-même l'initiative de téléphoner afin d'offrir notre aide pour la reconstruction au lieu de rester là à attendre un appel?

**Mme Aileen Carroll (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, Lib.):** Je ne suis pas de cet avis, monsieur le Président. Le président Bush a dit clairement que les Nations Unies auraient un rôle à jouer dans la reconstruction de l'Irak. Il a dit clairement que la communauté internationale devait réagir après ce conflit. Notre réputation n'est plus à faire. Notre position et notre expérience dans ce domaine sont bien connues. Comme je l'ai dit, notre gouvernement et les principaux ministres sont en contact quotidiennement avec leurs homologues.

**M. Grant Hill (Macleod, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, nous avons raté l'occasion de débarrasser l'Irak d'un tyran. Nous pouvons encore jouer un rôle positif. C'est ce que les Canadiens veulent.

Je ne suis pas certain de comprendre pourquoi le gouvernement est si réticent à téléphoner pour offrir notre aide, par exemple sous la forme d'un force policière semblable à celle que nous avons envoyée en Haïti. Pourquoi le gouvernement n'est-il pas prêt à faire cela?

**Mme Aileen Carroll (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, Lib.):** Monsieur le Président, je trouve que tout cela devient répétitif. Nous sommes en contact avec nos alliés. J'ai assuré à l'opposition, tout comme l'ont fait mon ministre et le vice-premier ministre, que nos relations étaient telles que la communication et le dialogue étaient très bons. Nous offrons 100 millions de dollars en aide humanitaire. Nous sommes prêts à faire notre part. Tous les intervenants le savent et se tourneront vers le Canada pour profiter de son expertise.

**M. Stockwell Day (Okanagan—Coquihalla, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, le vice-premier ministre ne cesse de reprocher au grand favori dans la course à la direction du Parti libéral son manque de clarté, pourtant, il semble prendre la même tendance.

Le gouvernement manque de clarté dans presque tous les dossiers relatifs à l'Irak et cela continue de miner l'influence que le Canada peut exercer sur la scène internationale. Le vice-premier ministre passera-t-il outre à la tradition libérale et fera-t-il preuve de franchise, comme il nous l'a promis, en nous disant si, oui ou non, les libéraux accordent encore un peu de légitimité à ce qui reste du régime de Saddam Hussein? Oui ou non?

**L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, il faut bien comprendre ceci:

tout au long du conflit, le Canada n'a manifesté aucune empathie et n'a donné aucun soutien au régime de Saddam Hussein.

Parlant de clarté, à Don Newman qui lui demandait, l'autre jour, s'il croyait que la politique étrangère appliquée par des entités comme les Nations Unies et l'OTAN était dépassée, le chef de l'Alliance a répondu: «Oui», les Nations Unies sont dépassées...

• (1120)

**Le vice-président:** Le député d'Okanagan—Coquihalla a la parole.

**M. Stockwell Day (Okanagan—Coquihalla, Alliance canadienne):** S'il veut devenir premier ministre, il lui faudra comprendre, monsieur le Président, qu'il doit commencer à parler en son propre nom et plus au nom des autres.

La question de la légitimité est importante. Le régime de Saddam Hussein est comparé au Troisième Reich nazi en raison non seulement de sa propension à torturer, à terroriser et à assassiner ses opposants, mais aussi de sa tendance à consigner et à enregistrer les atrocités qu'il commet et les méthodes qu'il applique.

Puisque de tels renseignements sont importants lorsqu'on veut poursuivre des criminels de guerre, quelles mesures juridiques le gouvernement a-t-il prises pour mettre la main sur tous les documents conservés à l'ambassade d'Irak à Ottawa? Ou les libéraux ont-ils décidé encore une fois de laisser filer tout ce qu'ils pourraient découvrir...

**Le vice-président:** La secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères a la parole.

**Mme Aileen Carroll (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, Lib.):** Monsieur le Président, le Canada respectera comme toujours les conventions de Vienne. Conformément aux pratiques diplomatiques, le Canada continue de reconnaître, sur le plan diplomatique, un État et non un gouvernement. Voilà pourquoi nous maintenons nos relations avec l'État irakien. Lorsqu'un nouveau gouvernement irakien sera porté au pouvoir, il lui incombera de décider s'il maintient ou non ses ambassades et ses diplomates en mission à l'étranger.

[Français]

**Mme Caroline St-Hilaire (Longueuil, BQ):** Monsieur le Président, selon les organisations spécialisées en aide internationale, l'inaction des forces américaines et britanniques risque d'aggraver la crise humanitaire qui sévit présentement en Irak.

Comme les conventions de Genève précisent que les forces d'occupation doivent fournir de l'eau, de la nourriture et des soins médicaux à la population irakienne, est-ce que le gouvernement entend demander aux États-Unis et à la Grande-Bretagne de respecter leurs obligations internationales?

**M. André Harvey (secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale, Lib.):** Monsieur le Président, je remercie ma collègue de sa question. Comme vous le savez très bien —et le premier ministre a toujours insisté sur l'importance de renforcer la crédibilité des Nations Unies—, nous collaborons avec tous les pays donateurs à travers le monde pour en arriver à une aide qui sera efficace, via les organismes des Nations Unies, particulièrement le Programme alimentaire mondial et le Comité international de la Croix-Rouge. On met beaucoup l'accent sur l'importance des organismes reliés aux Nations Unies, qui ont une expertise considérable dans ce domaine.

*Questions orales*

**Mme Caroline St-Hilaire (Longueuil, BQ):** Monsieur le Président, le gouvernement répète sans cesse qu'il a fait un chèque, mais encore faut-il que l'aide se rende sur place. Actuellement, la très grande majorité des denrées et du matériel humanitaire disponibles est encore entreposée hors de l'Irak et loin de la population irakienne.

Est-ce que le gouvernement va rappeler aux États-Unis et à la Grande-Bretagne qu'ils sont liés par les conventions de Genève et qu'ils doivent, par conséquent, respecter leurs obligations internationales? Il y a urgence.

**M. André Harvey (secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale, Lib.):** Monsieur le Président, nous sommes conscients des difficultés d'approvisionnement occasionnées par la guerre actuelle. Nous espérons que très rapidement, il sera possible pour les Nations Unies d'avoir une intervention qui est efficace, en collaboration avec tous les partenaires, y compris les États-Unis, la Grande-Bretagne et tous les pays membres de la coalition.

**M. Benoît Sauvageau (Repentigny, BQ):** Monsieur le Président, lors d'un point de presse cette semaine, le premier ministre a justifié la non-participation du Canada à la guerre en Irak sans l'aval de l'ONU en en faisant une question de principes. Le fait que la reconstruction de l'Irak se fasse sous la supervision de l'ONU doit aussi être une question de principes.

Le gouvernement peut-il nous donner l'assurance qu'il en fera lui aussi une question de principes?

**M. André Harvey (secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale, Lib.):** Monsieur le Président, depuis les tout débuts d'un conflit potentiel, le premier ministre du Canada a été le premier homme politique du monde occidental à insister pour confier la responsabilité aux Nations Unies, et nous allons poursuivre dans cette voie.

**M. Benoît Sauvageau (Repentigny, BQ):** Monsieur le Président, dans le conflit en Irak, la position du Canada s'est caractérisée par le maintien d'un flou bien commode où les principes ont été à géométrie variable, au gré des événements.

Peut-on maintenant avoir la garantie que les principes vont prévaloir pour assurer le rôle fondamental de l'ONU dans la reconstruction de l'Irak?

**M. André Harvey (secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale, Lib.):** Monsieur le Président, en ce qui a trait aux variations à géométrie variable, le Bloc québécois est très habitué à cela. On en a connu à plusieurs reprises. Le gouvernement canadien, via le leadership du premier ministre, va demander aux Nations Unies d'assumer leur leadership dans ce dossier.

\* \* \*

[Traduction]

### LA FISCALITÉ

**Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NPD):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Depuis neuf ans, le ministre est l'un des plus ardents défenseurs au sein du Cabinet d'énormes réductions d'impôt. Il s'enorgueillit devant l'Alliance du fait que les libéraux consentent 100 milliards de dollars à des réductions d'impôt qui seraient, selon ses dires, «les plus importantes de l'histoire de notre pays», et, pendant qu'il sabre dans l'impôt sur les gains en capital dans son budget, les femmes monoparentales qui vivent dans la pauvreté voient leurs prestations fiscales pour enfants assujetties à la récupération.

Hier, il a déclaré que nous devons mobiliser la volonté nationale autour du projet consistant à mettre un terme à la pauvreté chez les enfants. Comment a-t-il pu dire cela sans sourcilier?

• (1125)

**L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, la députée a sûrement un autre budget en tête. Nous n'avons pas été en mesure de réduire les impôts sur les gains en capital dans le budget 2003.

Nous avons pu permettre aux personnes visées d'échapper au piège de l'aide sociale grâce à la plus importante augmentation de la Prestation nationale pour enfants de notre histoire. Nous avons été en mesure de créer un fonds de 900 millions de dollars pour le développement de la petite enfance, qui a permis à la ministre du Développement des ressources humaines de conclure des accords avec les provinces pour soutenir les services de garde réglementés dans tout le pays. C'est un budget important pour faire avancer...

**Le vice-président:** La députée de Vancouver-Est a la parole.

**Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NPD):** Monsieur le Président, je tiens à dire que ce sont des inepties. Du fait de ses politiques, 1,139 million d'enfants vivent dans la pauvreté à l'heure actuelle.

Il y a 4 885 jours, le ministre a voté en faveur d'éliminer la pauvreté lorsqu'il a appuyé la motion d'Ed Broadbent, mais pendant 3 343 de ces jours, alors que des enfants vivaient et mouraient dans la pauvreté, il était au Cabinet à se vanter de ses réductions d'impôt. Le 3 444<sup>e</sup> jour, il a déclaré qu'il était temps de mettre un terme à la pauvreté.

Voyons ce qu'il en est au juste. Va-t-il retarder sa réduction de l'impôt sur les gains en capital...

**Le vice-président:** Le ministre des Finances a la parole.

**L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, la députée ne cesse de parler de réductions de l'impôt sur les gains en capital. Or, nous n'avons procédé à aucune réduction de ce genre.

Nous pourrions peut-être tenir une petite séance d'information pour mettre à jour sa connaissance du budget. Elle affiche un petit sourire satisfait en pensant qu'elle en sait long sur le régime fiscal.

Au Canada, il faut comprendre que la création de la richesse va de pair avec la capacité de répartir la richesse. C'est une chose que les néo-démocrates n'ont jamais comprise.

\* \* \*

### L'IRAK

**Le très hon. Joe Clark (Calgary-Centre, PC):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre suppléant.

Au sujet de la reconstruction de l'Irak, hier, le ministre des Affaires étrangères a déclaré que nous n'avons pas encore reçu de demande formelle.

Lester Pearson n'a pas attendu d'invitation formelle pour participer à la solution de la crise de Suez. Le Canada n'a pas non plus attendu d'invitation pour intervenir au sujet de l'apartheid ou de la famine en Éthiopie. Faire preuve de leadership signifie prendre des initiatives. Auparavant, le Canada était reconnu dans le monde pour son leadership. Aujourd'hui, nous sommes le pays qui esquive les coups.

Néanmoins, la réputation que nous nous sommes taillée auparavant demeure encore assez forte pour que nous puissions véritablement faire valoir le rôle des Nations Unies au titre de la reconstruction.

*Questions orales*

Grand Dieu, qu'est-ce que le gouvernement du Canada attend pour réagir? Pourquoi ne pas prendre une initiative canadienne...

**Le vice-président:** La secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères a la parole.

**Mme Aileen Carroll (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, Lib.):** Monsieur le Président, le gouvernement n'a absolument pas les bras croisés. Ce matin même, si le député a eu l'occasion d'écouter notre premier ministre, il a pu l'entendre réitérer que nous sommes tout à fait prêts à fournir notre aide.

Nous en avons fait part à nos alliés. Nous sommes en communication étroite avec les Nations Unies et avec les membres de la coalition, en l'occurrence le Royaume-Uni et les États-Unis. Ces intervenants connaissent notre position à cet égard. Ils savent ce que nous allons proposer.

[Français]

**Le très hon. Joe Clark (Calgary-Centre, PC):** Monsieur le Président, rebâtir un État démocratique en Irak sans déstabiliser la région sera complexe et difficile. Les chances de réussite seront meilleures si l'établissement du gouvernement intérimaire est mené par les Nations Unies. Certains ont proposé la tenue d'une conférence sur l'avenir de l'Irak, comme on l'a fait pour l'Afghanistan.

Le premier ministre suppléant peut-il nous dire si le Canada appuie cette proposition concrète? Et le gouvernement serait-il prêt à proposer un site canadien pour une telle conférence?

[Traduction]

**Mme Aileen Carroll (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, Lib.):** Monsieur le Président, en toute franchise, je ne suis pas en mesure de parler de questions que je ne connais pas bien, mais cela n'empêche personne de le faire.

J'assure la Chambre que le gouvernement fait le nécessaire et qu'il fait preuve de toute l'ouverture possible à l'égard de cette question.

Le gouvernement est disposé à aider, et cette position est conforme à la réputation que le Canada s'est taillée et dont le député a fait mention.

\* \* \*

**L'INDUSTRIE DES TRANSPORTS AÉRIENS**

**M. Chuck Strahl (Fraser Valley, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, la plupart des transporteurs aériens ne survivent que par miracle.

Ils implorent le gouvernement de modifier les politiques qui leur ont fait perdre le marché. Ils lui demandent d'éliminer la taxe sur la sécurité aérienne, de suspendre les droits de location aéroportuaires et de réduire la taxe excessive sur le carburant d'aviation.

C'est ce que l'Alliance canadienne demande depuis au moins deux ans, et il semble maintenant que le comité des transports en fasse autant.

Le gouvernement va-t-il enfin faire ce qui s'impose et prendre des dispositions pour aider l'industrie des transports aériens, en supprimant la taxe de sécurité aérienne et les taxes et règlements qui poussent cette industrie à sa perte?

• (1130)

**L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, nous en avons discuté hier pendant la période des questions. Il m'apparaît important de reconnaître que l'industrie canadienne n'est pas la seule en difficulté. Récemment, d'autres facteurs ont eu des répercussions sur

l'utilisation des services aériens. Ils sont certainement à l'origine des difficultés pour l'industrie.

Le ministre des Transports suit la situation de très près et élabore des solutions. Nous les examinerons dès qu'elles nous seront soumises.

Le député peut avoir l'assurance que nous prendrons des mesures efficaces.

**M. Chuck Strahl (Fraser Valley, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, le ministre des Transports suit si bien l'industrie qu'il est en train de lui faire faire faillite. Depuis qu'il s'occupe présumément de ce portefeuille, huit transporteurs aériens ont disparu.

Le mot clé ici est «éliminer». Il faut éliminer la taxe, inscrire le chiffre zéro et veiller à ce qu'il n'y en ait plus. Il faut éliminer les taxes pour que l'industrie reprenne son envol et redevienne une industrie bien portante, dans l'intérêt de tous les Canadiens.

**L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, le ministre des Transports n'est pas responsable quand des transporteurs aériens américains font faillite, et c'est cela qui se produit, en fait. L'industrie est aux prises avec des problèmes, ce que les gens d'en face n'admettent peut-être pas.

Nous sommes en désaccord avec l'Alliance sur cette question depuis un bon bout de temps. Nous croyons que les usagers de l'industrie doivent en assumer les coûts. Les alliancistes croient plutôt que les contribuables ordinaires, ceux qui n'ont peut-être jamais l'occasion de voyager en avion, devraient acquitter le coût des mesures dont bénéficient ceux qui utilisent les services.

\* \* \*

[Français]

**LA FISCALITÉ**

**M. Pierre Paquette (Joliette, BQ):** Monsieur le Président, l'ancien ministre des Finances a créé le déséquilibre fiscal en coupant les vivres au Québec et aux provinces. Aujourd'hui, le vice-premier ministre nie le déséquilibre fiscal, mais il veut utiliser les surplus à sa disposition pour empiéter sans ménagement en éducation, une compétence du Québec.

Est-ce que c'est là que le vice-premier ministre veut nous amener?

**L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, notre position sur le présumé déséquilibre fiscal que le Bloc soulève chaque jour est toujours la même, et cela n'a pas changé; c'est bien connu.

**M. Pierre Paquette (Joliette, BQ):** Monsieur le Président, le vice-premier ministre soutenait hier, dans le cadre de sa course au leadership, que les Canadiens sont en droit de savoir ce que leurs leaders pensent. Alors, je lui pose la question.

Est-ce que le déséquilibre fiscal existe, oui ou non?

**L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, il y a souvent eu des discussions ici à la Chambre et en comité au sujet de ce présumé déséquilibre fiscal que le Bloc soulève. Et notre position est toujours la même.

*Questions orales*

[Traduction]

**L'IRAK**

**M. Brian Pallister (Portage—Lisgar, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, la reconstruction de l'Irak doit inclure non seulement la remise en état des édifices, mais aussi celle des institutions, dont le système de justice.

Étant donné la discrimination exercée de longue date contre les minorités ethniques, surtout en Irak, et puisque le vice-premier ministre s'est engagé à répondre clairement, je lui demande s'il appuiera l'instauration en Irak d'un système de justice qui assurera l'égalité à tous les citoyens.

[Français]

**M. André Harvey (secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale, Lib.):** Monsieur le Président, j'espère que mon collègue comprend que ce pays, l'Irak, est en pleine guerre. Donc, il faut répondre aux questions les plus urgentes concernant les besoins vitaux: la nourriture, la santé, et ainsi de suite.

Le Canada a fait preuve de leadership à cet égard en participant dès le départ, avant le déclenchement de la guerre; il a investi six millions de dollars pour la planification de l'aide internationale, et nous allons poursuivre dans cette voie.

\* \* \*

[Traduction]

**LA JUSTICE**

**M. Brian Pallister (Portage—Lisgar, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, ce qui manque à l'Irak manque aussi au Canada, c'est-à-dire un système de justice qui traite tous ses citoyens également.

Le Code criminel des libéraux enjoint maintenant les juges d'infliger des peines moins sévères aux délinquants autochtones. Vu que la majorité des victimes de leurs crimes sont aussi des autochtones, comment une telle mesure peut-elle être juste à l'égard de ces victimes?

Hier, le vice-premier ministre a attaqué son rival parce que ses propos étaient ambigus et vagues; il a maintenant l'occasion de mettre fin au jeu de cache-cache et de répondre clairement. Appuie-t-il, oui ou non, un système de justice qui traite tous les citoyens également sans égard à leur race?

**L'hon. Martin Cauchon (ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, le député parle essentiellement du Code criminel. Il fait plus précisément référence aux principes régissant la détermination de la peine. Les principes à ce sujet se trouvent dans une partie du Code criminel. Je précise qu'ils ne s'appliquent pas dans le cas d'une peine minimum obligatoire.

De même, j'invite le député à lire le jugement de la Cour suprême dans la cause *La Reine c. Gladue*. Il y trouvera une explication de cette partie du Code criminel et verra pour quel motif nous utilisons de tels critères pour déterminer les peines.

\* \* \*

● (1135)

[Français]

**LA FISCALITÉ**

**Mme Monique Guay (Laurentides, BQ):** Monsieur le Président, comme le Bloc québécois l'avait prévu, le gouvernement fédéral a encore sous-évalué l'ampleur des surplus qui atteignent maintenant

14,8 milliards de dollars cette année, alors qu'en octobre dernier les prévisions du ministre des Finances n'étaient que de quatre milliards de dollars, soit un écart de prévision de 10 milliards de dollars.

Est-ce que le ministre des Finances ne se sert pas de cet écart pour nier le déséquilibre fiscal et en profiter pour envahir les champs de compétence du Québec, notamment en éducation, comme il l'a affirmé hier soir?

**L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, on s'aperçoit, en regardant les balances fiscales de chaque mois, que normalement pendant le mois de mars le gouvernement accuse un grand déficit. Dès aujourd'hui je puis dire, compte tenu des chiffres que nous avons jusqu'à présent et du fait que les annonces du budget n'ont pas encore été indiquées dans les comptes publics, que le surplus de cette année sera à peu près exactement ce que nous avons prévu dans le budget.

**Mme Monique Guay (Laurentides, BQ):** Monsieur le Président, si le ministre des Finances veut vraiment se distinguer de son prédécesseur et faire preuve de clarté et de transparence, qu'il reconnaisse l'existence du déséquilibre fiscal. S'il refuse de le faire, nous devons conclure que rien ne le distingue de son prédécesseur et qu'il s'apprête à nous servir, lui aussi, les mêmes recettes, c'est-à-dire de cacher les surplus, ignorer les besoins du Québec et empiéter une fois de plus dans ses compétences.

**L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, je dirai aussi que cette semaine même, le Fonds international a révisé ses prédictions pour les économies du monde, y compris celle du Canada. Il y a une réduction de notre taux de croissance prévu de 3,4 p. 100 à 2,8 p. 100.

Je crois que l'approche prudente que nous avons suivie dans le budget nous sera très utile si l'économie est moins forte que prévue.

\* \* \*

[Traduction]

**LE CRIME ORGANISÉ**

**M. Kevin Sorenson (Crowfoot, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, chaque année, des biens valant des millions de dollars sont saisis en vertu de la loi sur les produits de la criminalité. Comme la loi ne renferme aucune disposition sur la déclaration de pareilles saisies, de graves abus peuvent se produire.

Le ministre de la Justice présentera-t-il une loi prévoyant l'enregistrement, dans le cadre d'un système tout à fait transparent, de toute vente de biens saisis aux criminels afin qu'aucun fonctionnaire ne profite indûment d'une telle vente?

**L'hon. Martin Cauchon (ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, le député sait fort bien qu'il fait allusion à un cas en particulier, de sorte que je ne donnerai pas de détails à cet égard.

### Questions orales

Toutefois, de façon générale, nombre de ministères s'intéressent à la question soulevée par le député. Le ministère du Solliciteur général, le ministère des Travaux publics et le ministère de la Justice étudient tous la question ensemble. Je dirai aussi au député que la loi en vigueur fait l'objet d'un examen.

**M. Kevin Sorenson (Crowfoot, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, je vais parler de l'affaire en cause. Il y a eu des allégations selon lesquelles un agent de la police provinciale de l'Ontario aurait fait une bonne affaire en achetant une maison saisie ayant appartenu à un trafiquant de stupéfiants: ainsi, il aurait obtenu une maison construite sur deux terrains le long d'une rivière. Cela a éclaboussé l'ensemble du système de justice.

Le ministre de la Justice rétablira-t-il la foi des citoyens en leur système de justice en proposant, au moyen d'une loi, la divulgation publique complète des transactions relatives aux produits de la criminalité?

**L'hon. Martin Cauchon (ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, comme la Chambre et les Canadiens le savent, je ne puis faire d'observations sur cette affaire.

Toutefois, en ce qui concerne la loi à laquelle fait allusion le député, elle est à l'étude par plusieurs ministères, à savoir celui des Travaux publics, celui du Solliciteur général et celui de la Justice. Ces trois ministères travaillent de concert. Comme je l'ai déjà dit, la loi fait actuellement l'objet d'un examen.

\* \* \*

### LE LOGEMENT

**M. John O'Reilly (Haliburton—Victoria—Brock, Lib.):** Monsieur le Président, je suis sûr que tous les députés se joindront à moi pour féliciter le titulaire du tout nouveau poste de secrétaire d'État aux sociétés d'État déterminées.

En sa nouvelle capacité, pourrait-il faire, à l'intention de la Chambre, une mise au point sur le plan national de logement abordable? Pourrait-il nous faire part des progrès qui ont été accomplis avec les provinces choisies?

• (1140)

**Le vice-président:** L'honorable secrétaire d'État aux sociétés d'État déterminées a la parole.

**M. Steve Mahoney (secrétaire d'État (Sociétés d'État déterminées), Lib.):** Monsieur le Président, comme on le sait, dans le domaine du logement abordable, nous avons annoncé un accord de 680 millions de dollars en partenariat avec les provinces. Nous avons signé des accords avec sept provinces et trois territoires. Terre-Neuve, l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick signeront dans les semaines à venir.

J'ai clairement l'intention de collaborer avec nos homologues provinciaux, que je rencontrerai à Winnipeg la semaine prochaine, pour voir comment nous pouvons mettre en place des logements abordables et dépenser cet argent pour aider ceux qui en ont besoin.

\* \* \*

### LES PERSONNES HANDICAPÉES

**Mme Wendy Lill (Dartmouth, NPD):** Monsieur le Président, hier, le ministre des Finances a annoncé que sa campagne à la direction du Parti libéral serait axée sur les problèmes sociaux, or, ses réalisations jusqu'à maintenant montrent qu'il est loin de comprendre les besoins des pauvres.

Le ministre, au lieu de respecter un vote unanime récent à la Chambre des communes demandant que les personnes handicapées soient traitées humainement, a, dans son récent budget, imposé de nouvelles restrictions concernant le crédit d'impôt pour personnes handicapées et n'a accordé qu'une fraction de ce qui est nécessaire pour les garderies et les habitations à loyer modique.

Pourquoi le ministre des Finances attend-il d'être premier ministre pour montrer sa compassion et son côté humain?

**L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, j'apprécie cette question car elle me donne l'occasion de faire remarquer que, outre les 80 millions de dollars d'appui supplémentaire au titre du crédit d'impôt pour personnes handicapées, nous avons créé quelque chose que les personnes handicapées réclament depuis longtemps, soit un comité chargé de conseiller le ministre des Finances et le ministre du Revenu national sur les questions relatives aux personnes handicapées.

Nous avons de nouveau financé d'importants programmes pour faciliter l'accès des personnes handicapées à l'emploi. Nous avons créé un nouveau crédit pour les enfants handicapés...

**Le vice-président:** Le député de Windsor—St. Clair a la parole.

\* \* \*

### LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

**M. Joe Comartin (Windsor—St. Clair, NPD):** Monsieur le Président, le vice-premier ministre peut rester debout puisque ma question s'adresse à lui.

Il sait sans doute que le ministre japonais des Affaires étrangères est en Europe aujourd'hui pour solliciter des appuis à une résolution visant à placer la reconstruction de l'Irak sous la responsabilité de l'ONU, comme ce devrait être le cas.

Quelle est la position du gouvernement à propos de cette résolution japonaise? Le Canada indiquera-t-il clairement que la reconstruction doit se faire sous l'autorité de l'ONU, et non de George Bush?

**Mme Aileen Carroll (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, Lib.):** Monsieur le Président, je ne peux répondre directement à la question concernant l'initiative japonaise, mais je répète ce que le ministre a dit, c'est-à-dire que nous souhaitons fermement que les Nations Unies jouent un rôle dans la reconstruction de l'Irak. C'est ce que nous affirmons depuis le début.

Comme d'autres députés l'ont demandé aujourd'hui, nous avons aussi des discussions avec les partenaires de la coalition, le Royaume-Uni et les États-Unis, concernant la planification de la reconstruction de ce pays qui vit des moments difficiles.

Nous sommes entièrement d'accord avec l'idée d'une participation mondiale, ou multilatérale, à la reconstruction de l'Irak.

\* \* \*

### L'IRAK

**M. Loyola Hearn (St. John's-Ouest, PC):** Monsieur le Président, entre tous ses besoins, l'Irak a un besoin criant d'hôpitaux et de services médicaux actuellement.

N'est-il pas temps que le gouvernement entre en action et fournisse un hôpital de campagne et les services associés dont on a grandement besoin en Irak?

*Questions orales*

[Français]

**M. André Harvey (secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale, Lib.):** Monsieur le Président, c'est exactement ce sur quoi nous travaillons actuellement. Nous venons de dégager 20 millions de dollars pour aider les organismes des Nations Unies à intervenir directement sur le terrain en ce qui a trait à la nourriture, avec le Programme alimentaire mondial, l'UNICEF et Care Canada.

Somme toute, il est évident que nous souhaitons que nos interventions soient les plus productives possibles. Il faut bien comprendre que le pays est en pleine guerre actuellement. Malgré cela, des bénévoles sont sur le terrain pour faire en sorte que nous soyons le plus efficace possible.

\* \* \*

[Traduction]

**LES ANCIENS COMBATTANTS**

**M. Gerald Keddy (South Shore, PC):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Anciens combattants.

Au nom des anciens combattants canadiens de la guerre de Corée, je demande au ministre d'exercer son influence auprès de la chancellerie du Gouverneur général afin que les anciens combattants canadiens de la guerre de Corée puissent porter la Médaille de Corée.

Cette médaille, créée en 1951, a été reconnue par la Grande-Bretagne, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis, mais le gouvernement canadien refuse toujours aux anciens combattants de la guerre de Corée le droit de l'arborer.

Le ministre des Anciens combattants fera-t-il des efforts au nom des anciens combattants et les aidera-t-il à obtenir le droit...

● (1145)

**Le vice-président:** Le ministre des Anciens combattants a la parole.

**L'hon. Rey Pagtakhan (ministre des Anciens combattants et secrétaire d'État (Science, Recherche et Développement), Lib.):** Monsieur le Président, je participerai à une série d'événements commémorant la fin de la guerre de Corée. J'appuie vigoureusement tous les anciens combattants de la guerre de Corée. Le gouvernement du Canada a d'ailleurs créé sa propre Médaille de Corée.

L'engagement du gouvernement à l'égard des anciens combattants de la guerre de Corée ne fléchira jamais.

\* \* \*

**L'AGRICULTURE**

**M. David Anderson (Cypress Hills—Grasslands, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, le ministre de l'Agriculture a eu besoin de deux ans pour proposer un programme de gestion du risque qui, jusqu'à maintenant, est une catastrophe intégrale pour les producteurs. Les agriculteurs canadiens espéraient enfin connaître une stabilité durable dans leur programme de protection du revenu.

Pourquoi le ministre de l'Agriculture a-t-il attendu jusqu'à la date de mise en oeuvre pour charger des consultants privés d'évaluer le Cadre stratégique pour l'agriculture, déjà en difficulté? Jusqu'où peut aller l'incompétence du ministre et de son ministère?

[Français]

**M. Claude Duplain (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.):** Monsieur le Président, c'est justement dernièrement que la Fédération canadienne est arrivée avec des exemples. Le ministre de l'Agriculture et de

l'Agroalimentaire, avec son ouverture d'esprit, a voulu démontrer, encore une fois, le bienfait du nouveau Cadre stratégique et a encore accepté de faire, avec l'entreprise privée, la preuve que le Cadre stratégique est un très bon programme.

[Traduction]

**M. David Anderson (Cypress Hills—Grasslands, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, ces démarches remontent à février. La situation qui existe en agriculture ne tient pas debout. Un ministère qui nous coûte 5 milliards de dollars a mis deux ans pour élaborer un programme qui doit maintenant être évalué par un consultant du secteur privé. Si ce n'est pas de l'incompétence, c'est donc que cet échec lamentable a été voulu.

Pourquoi le gouvernement abandonne-t-il les agriculteurs à leur sort juste au moment où ils doivent retourner dans leurs champs? Que cherche-t-on à faire au juste?

[Français]

**M. Claude Duplain (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.):** Monsieur le Président, il ne s'agit pas d'un fiasco. Justement, le député vient de le dire, cela fait deux ans qu'on est en train d'élaborer un nouveau cadre stratégique. Tout le monde a été consulté et la fédération a été consultée. C'est dernièrement que la fédération est arrivée avec de nouveaux exemples qui veulent nous prouver que le cadre stratégique n'est pas bon. Nous disons que ces chiffres sont faussés. Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a encore accepté, avec une entreprise privée, d'examiner les chiffres pour prouver à la fédération que le cadre stratégique est vraiment un bon programme.

\* \* \*

**LES AUTOCHTONES**

**M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ):** Monsieur le Président, dans son dernier rapport, la vérificatrice générale a soulevé un grave problème d'insalubrité et de contamination par la moisissure dans des maisons situées sur les réserves autochtones. La moisissure entraîne des problèmes aigus de santé.

Est-ce que le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien peut nous dire ce qu'il entend faire pour régler ce problème?

[Traduction]

**M. Charles Hubbard (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Lib.):** Monsieur le Président, le député n'est pas sans savoir que, cette année, notre gouvernement a engagé quelque 137 millions de dollars dans ce programme. Ces dernières années, c'est-à-dire depuis 1996, nous avons construit près de 2 600 nouveaux logements par année et nous en avons rénové quelque 3 300 chaque année.

Nous avons fait des efforts énergiques pour travailler avec les premières nations.

[Français]

**M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ):** Monsieur le Président, je pense que le secrétaire d'État ne m'a pas compris. La vérificatrice générale a mis le doigt sur un problème aigu qu'il est urgent de régler, soit le problème de la moisissure dans des maisons actuellement habitées par les autochtones. Elle a dit que cela prenait 100 millions de dollars rapidement pour régler ce problème.

Est-ce que le gouvernement peut s'engager à débloquer les 100 millions de dollars pour assurer aux autochtones de vivre dans un environnement sain et aussi en santé et en sécurité?

*Questions orales*

[Traduction]

**M. Charles Hubbard (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Lib.):** Monsieur le Président, je parle une langue différente et j'espère que les interprètes ont bien fait leur travail. Quoi qu'il en soit, j'ai dit à la Chambre que nous avons consacré cette année 137 millions de dollars au logement des premières nations.

Selon moi, c'est tout à fait suffisant pour l'instant, mais il faudra certainement faire plus. Notre gouvernement travaille en étroite collaboration avec les premières nations en vue d'améliorer la situation.

\* \* \*

**LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES**

**M. Richard Harris (Prince George—Bulkley Valley, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, le secteur bancaire du Canada attend impatiemment une réponse du ministre des Finances au rapport sur les fusions de banques.

Contrairement au ministre, les banques ne peuvent s'offrir le luxe d'attendre pendant qu'il participe à la course à la direction de son parti ou se prépare pour le prochain congrès à la direction.

Le ministre des Finances va-t-il se rendre compte de l'urgence de la situation et s'empresser de répondre au rapport du Comité des finances sur les fusions de banques? Le fera-t-il?

**L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, le comité a déjà demandé une réponse plus rapide que celle que prévoit le Règlement de la Chambre. Nous nous efforcerons de répondre dans le délai qu'a demandé le comité.

**M. Richard Harris (Prince George—Bulkley Valley, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, de toute évidence, le ministre des Finances ne comprend pas que les banques attendent déjà depuis cinq ans une réponse définitive du ministre.

Il est primordial qu'une réponse soit donnée immédiatement. Le ministre sait qu'une énorme quantité de capitaux d'investissement risquent de quitter le pays et qu'une énorme quantité de capitaux d'investissement sont retenus par les banques de deuxième niveau.

Le ministre des Finances reconnaîtra-t-il qu'il y a urgence? Le reconnaîtra-t-il vraiment et répondra-t-il au rapport sur les fusions de banques avant...

• (1150)

**Le vice-président:** Le ministre des Finances a la parole.

**L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, d'abord, j'ai dit que nous répondrons dans le délai demandé par le comité, qui est plus rapide que celui que prévoit le Règlement.

Ensuite, j'ignore pourquoi il se préoccupe des cinq dernières années. Le projet de loi C-8 a été présenté, la Chambre l'a adopté et il prévoit des règles claires sur les fusions.

Nous avons demandé au comité d'expliquer plus clairement un aspect des éléments nécessaires pour qu'une fusion de banques soit envisagée.

\* \* \*

**LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT**

**M. Larry Bagnell (Yukon, Lib.):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie.

Le secrétaire parlementaire pourrait-il nous dire ce que fait le gouvernement pour appuyer la commercialisation de la recherche universitaire au Canada?

[Français]

**M. Serge Marcil (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie, Lib.):** Monsieur le Président, on sait que le gouvernement a l'intention de faire du Canada le pays le plus innovateur au monde. À cet effet, les universités jouent un rôle très important au niveau de la recherche. À titre d'exemples, en 2001, les recherches universitaires ont généré des redevances de 44 millions de dollars et 680 sociétés dérivées. Elles ont donc augmenté de 57 p. 100 le montant des redevances et de 30 p. 100 le nombre de sociétés dérivées. Ces chiffres montrent clairement que l'action du gouvernement au niveau de l'innovation fait en sorte que le Canada va devenir un des pays les plus innovateurs.

\* \* \*

[Traduction]

**LES PÊCHES**

**M. Andy Burton (Skeena, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Océans.

Il y a un certain intérêt dans les îles de la Reine-Charlotte et la région côtière de la Colombie-Britannique, et particulièrement dans la circonscription de Skeena que je représente, pour la mise en oeuvre d'un programme de pêche commerciale du phoque qui serait basé sur la viabilité financière et la stabilité de la population des phoques. Le ministre est-il prêt à prendre les mesures qui s'imposent pour introduire un tel projet, oui ou non?

[Français]

**M. Georges Farrah (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans, Lib.):** Monsieur le Président, je pense que mon collègue soulève un point qui est très important concernant la chasse aux phoques sur la côte ouest.

Comme vous le savez, avant de prendre une décision définitive en ce sens, il va falloir évidemment regarder tous les avis tant au plan biologique qu'en fonction des intervenants. C'est définitivement une piste qui peut être intéressante et je suis convaincu que le ministre va la regarder favorablement.

[Traduction]

**M. Andy Burton (Skeena, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, si le secteur des pêches avait été géré de façon convenable, ces renseignements seraient disponibles maintenant et je crois donc qu'il est temps d'agir.

Les ministres du gouvernement libéral travaillent activement pour contrecarrer la mise en valeur raisonnable de la Colombie-Britannique. Les gens de la côte est ont le droit de mettre en valeur leurs réserves pétrolières et gazières au large des côtes. Mais qu'en est-il de la côte ouest? Les gens de la côte est peuvent continuer de faire la chasse au phoque, mais qu'en est-il de la côte ouest?

Pourquoi le ministre n'est-il pas prêt à prendre une décision en faveur de la pêche et des intérêts autochtones sur les deux côtes et à autoriser dès aujourd'hui la chasse au phoque sur la côte ouest?

*Questions orales*

[Français]

**M. Georges Farrah (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans, Lib.):** Monsieur le Président, je suis surpris des commentaires de mon honorable collègue. Il dit que le ministre des Pêches et des Océans n'a rien fait pour la côte du Pacifique, alors que lui-même l'a félicité dans le dossier du merlu, entre autres. En ce sens, je pense qu'on n'a pas de leçon à recevoir de personne. Quant à la chasse aux phoques sur la côte ouest, c'est certainement un élément drôlement important. Mais avant de prendre une décision définitive, il faut analyser sérieusement tous les tenants et aboutissants.

\* \* \*

**LE PROTOCOLE DE CARTHAGÈNE**

**M. Bernard Bigras (Rosemont—Petite-Patrie, BQ):** Monsieur le Président, récemment, le secrétaire de la Convention sur la biodiversité affirmait au sujet du Protocole de Carthagène sur la biosécurité, et je cite: «La ratification est certainement une chose dont on est en droit de s'attendre de la part du Canada, compte tenu qu'il est l'hôte du Secrétariat de la Convention sur la biodiversité.»

Est-ce que le gouvernement fédéral se rend compte qu'en hésitant à ratifier le Protocole de Carthagène alors que le Secrétariat responsable de l'application est installé au Canada, ceci a pour effet d'envoyer un très mauvais message à la communauté internationale?

**L'hon. David Anderson (ministre de l'Environnement, Lib.):** Monsieur le Président, je suis d'accord avec l'honorable député que le Protocole est très important. Mais avant de signer, avant de ratifier, il faut avoir l'appui des secteurs des industries canadiennes, surtout du secteur agricole. Je suis convaincu qu'il est d'accord avec moi pour dire que bientôt, nous serons dans une position pour prendre une décision finale. Mais il faut premièrement avoir les consultations nécessaires pour obtenir l'appui de l'industrie.

\* \* \*

**LES ARTS ET LA CULTURE**

**M. Eugène Bellemare (Ottawa—Orléans, Lib.):** Monsieur le Président, la semaine dernière, dans le cadre de la remise des prix Juno, des milliers de Canadiens et de Canadiennes et des centaines d'artistes se sont rassemblés à Ottawa pour célébrer l'industrie de l'enregistrement sonore du Canada et de ses meilleurs talents musicaux.

Ma question s'adresse à la secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien. Peut-elle expliquer l'implication du gouvernement du Canada dans le succès de cette industrie culturelle vivante et vibrante?

• (1155)

**Mme Carole-Marie Allard (secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien, Lib.):** Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de féliciter tous les artistes et tous les bénévoles qui ont participé au succès de cette fin de semaine à Ottawa. Vous savez, le Canada est devenu la deuxième source de talents musicaux au monde, et c'est certainement grâce à l'implication de ce gouvernement. Les fonds pour le Fonds de musique du Canada sont passés de deux millions de dollars à 28 millions de dollars cette année, et nous avons reçu, depuis 1993, 16 disques diamant, 561 disques platine et 455 disques d'or.

[Traduction]

**LES FORCES CANADIENNES**

**Le très hon. Joe Clark (Calgary-Centre, PC):** Monsieur le Président, le ministre de la Défense nationale a dit mercredi au Comité de la défense que le déploiement des militaires canadiens en Afghanistan sera repoussé au mois d'août ou de septembre. Lorsque le ministre a annoncé ce déploiement en février, des officiers supérieurs ont soit démissionné, soit dit à des journalistes que le Canada aurait besoin de l'aide de l'OTAN pour respecter cet engagement.

Le déploiement a-t-il été repoussé parce que le ministre a été incapable d'obtenir assez de soutien d'autres pays de l'OTAN? Si la réponse est non, qu'est-ce qui explique cette plus récente erreur du ministre?

**L'hon. John McCallum (ministre de la Défense nationale, Lib.):** Monsieur le Président, je tiens d'entrée de jeu à souligner que ce n'est pas une erreur, ni un retard. Nous avons une date approximative, et notre engagement débutera à la prochaine rotation de l'effectif. On ne sait pas encore si ce sera en juillet ou en août. Il n'y a absolument aucun retard. Nous interviendrons selon le calendrier prévu au moment où débutera la prochaine rotation de l'effectif.

Deuxièmement, l'OTAN participe à cette intervention, et nous voulons que l'OTAN soit présente afin d'assurer la continuité des missions de soutien à l'Afghanistan au cours des prochaines années. C'est la raison pour laquelle nous appuyons l'OTAN. Cela ne reflète en rien une diminution de l'engagement enthousiaste du Canada.

\* \* \*

**LE LOGEMENT**

**M. Peter Goldring (Edmonton-Centre-Est, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, 753 millions de dollars ont été dépensés sur une période de trois pour venir en aide aux sans-abri. Le nombre de ceux-ci a augmenté de 60 p. 100, et aucun logement n'a été construit. Le député de Mississauga-Ouest a déclaré expressément à la Chambre qu'il n'est pas en faveur de logements pour les célibataires. Pourtant, le premier ministre le nomme responsable des programmes de logement de la SCHL.

Plusieurs sans-abri célibataires sont décédés l'hiver dernier dans les rues du Canada faute d'une chambre propre, chaude et à prix abordable, et les libéraux ne s'en formalisent pas. Combien d'autres sans-abri célibataires mourront l'hiver prochain dans l'attente d'un gouvernement et d'un ministre qui se préoccupent du logement?

**L'hon. Claudette Bradshaw (ministre du Travail, Lib.):** Monsieur le Président, le député a déclaré cette semaine à la Chambre qu'un montant de 775 millions de dollars n'avait permis la création que de deux lits dans un refuge à Edmonton.

Permettez-moi d'apporter les éclaircissements suivants. Dans sa circonscription, et non pas dans tout le territoire d'Edmonton, mais bien dans sa circonscription, il y a 97 places dans des refuges, 75 endroits où on offre le gîte et le couvert, 31 foyers collectifs, 129 appartements et 18 maisons en rangée, duplex et maisons quadrifamiliales.

*Affaires courantes*

[Français]

**LE TRANSPORT MARITIME**

**M. Gérard Asselin (Charlevoix, BQ):** Monsieur le Président, le gouvernement a rendu public, il y a plus d'un mois, sa vision sur l'avenir du réseau de transport du Canada. D'un côté, on écrit vouloir favoriser l'amélioration des services et le partenariat avec le privé. D'un autre côté, le ministère des Pêches et des Océans utilise la technique de confrontation avec les armateurs dans le dossier des frais de dragage du Saint-Laurent.

Est-ce que le ministre des Pêches et des Océans va cesser son harcèlement qui risque de mettre en péril l'industrie du transport maritime dans le Saint-Laurent?

**M. Georges Farrah (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans, Lib.):** Monsieur le Président, comme vous le savez, en ce qui concerne le dragage dans le Saint-Laurent, depuis 1997, il y a une entente voulant que ce soient les utilisateurs qui paient les frais de dragage. Présentement, nous sommes en discussion et en négociation avec les personnes concernées.

Je peux vous dire que ce que ces gens recherchent surtout, c'est d'avoir une entente à long terme pour faire en sorte qu'ils connaissent les coûts éventuels en ce qui a trait à leurs compétiteurs, justement pour être plus compétitifs.

Alors, on prend avis de toutes ces données et à la fin des négociations, on sera en mesure d'annoncer notre décision.

\* \* \*

●(1200)

[Traduction]

**LES FINANCES**

**M. Joe Comartin (Windsor—St. Clair, NPD):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances.

Hier, nous avons posé une question au sujet d'une décision d'un tribunal des États-Unis qui a ordonné à Visa et à MasterCard de rembourser aux titulaires de leurs cartes 800 millions de dollars US pour avoir camouflé des frais supplémentaires perçus sur les opérations de change. Ces frais supplémentaires sont de 1,8 p. 100. Pour MasterCard, leur valeur est inestimable.

Hier, le ministre a dit qu'il n'était pas au courant des détails de cette affaire. Espérons qu'il l'est maintenant. Que fera-t-il pour protéger contre ces frais supplémentaires cachés les Canadiens titulaires de cartes?

**L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, aux termes de la législation canadienne, les institutions financières assujetties à la réglementation fédérale sont tenues de divulguer «la nature et le montant des frais non liés aux intérêts». Les provinces ont des exigences semblables.

Dans le cadre du système fédéral, nous avons créé l'Agence de la consommation en matière financière du Canada afin de régler toute plainte dans ce domaine. Je puis donner au député l'assurance que je demanderai à l'agence de vérifier si pareille situation existe au Canada.

**AFFAIRES COURANTES**

[Français]

**LA CHAMBRE DES COMMUNES**

**Le vice-président:** J'ai l'honneur de déposer sur le Bureau, le Rapport sur les plans et priorités pour 2003-2004 de l'administration de la Chambre des communes.

\* \* \*

[Traduction]

**RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS**

**M. Alan Tonks (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement, Lib.):** Monsieur le Président, conformément au paragraphe 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à huit pétitions.

\* \* \*

[Français]

**LE CODE CRIMINEL**

**L'hon. Martin Cauchon (ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.)** demande à présenter le projet de loi C-32, Loi modifiant le Code criminel et d'autres lois.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

\* \* \*

[Traduction]

**DÉLÉGATIONS INTERPARLEMENTAIRES**

**M. Clifford Lincoln (Lac-Saint-Louis, Lib.):** Monsieur le Président, conformément à l'article 34(1) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer à la Chambre, dans les deux langues officielles, le rapport de la délégation canadienne de l'Association parlementaire Canada-Europe concernant sa participation à la seconde session d'hiver de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, tenue à Vienne, en Autriche, les 20 et 21 février 2003.

\* \* \*

**LES COMITÉS DE LA CHAMBRE****LES TRANSPORTS**

**M. Joe Comuzzi (Thunder Bay—Superior-Nord, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le deuxième rapport du Comité permanent des transports, intitulé: *Une industrie en crise: comment préserver la viabilité de l'industrie canadienne du transport aérien.*

Je tiens à remercier les membres du comité pour la diligence dont ils ont fait preuve dans ce dossier. Je remercie tout particulièrement le greffier du comité, qui a travaillé toute la nuit afin que je puisse déposer aujourd'hui ce document.

Le rapport contient les quatre recommandations que voici:

Recommandation n° 1: Que le gouvernement fédéral liquide l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien et qu'il la remplace par une administration responsable de la sécurité de tous les moyens de transport; que les coûts d'exploitation de cet organisme, ainsi que les dépenses engagées pour assurer la sécurité des transports, soient assumés par le Trésor et que cet organisme présente chaque année au Parlement un rapport sur l'état de la sécurité des transports au Canada.

Recommandation n° 2: Que le gouvernement fédéral supprime le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien.

Recommandation n° 3: Que le gouvernement fédéral suspende le paiement de loyers par les aéroports pour une période de deux ans et que les aéroports fassent profiter les transporteurs aériens des économies ainsi réalisées.

Recommandation n° 4: Que le gouvernement fédéral réduise de 50 p. 100, pendant deux ans, le taux de sa taxe d'accise sur le carburant d'aviation.

Au retour, après la période de relâche, nous analyserons la situation à Nav Canada et la manière dont DRHC pourra venir en aide aux gens de l'industrie du transport aérien, compte tenu des problèmes qui les assaillent tous.

Bref, je sais que cela intéresse à la fois le ministre des Transports et le ministre des Finances. J'ai pris la liberté d'envoyer un exemplaire de ce document au premier ministre en lui demandant, étant donné que ce secteur industriel est en crise, de faire quelque chose...

• (1205)

**Le vice-président:** À l'ordre, s'il vous plaît. Pétitions.

\* \* \*

### PÉTITIONS

#### LA PORNOGRAPHIE JUVÉNILE

**M. Clifford Lincoln (Lac-Saint-Louis, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai une série de pétitions présentées par des habitants de ma circonscription et d'autres Canadiens d'un bout à l'autre du Canada disant que les tribunaux n'ont pas appliqué la loi actuellement en vigueur sur la pornographie juvénile de façon à ce qu'il soit explicite qu'une telle exploitation sexuelle des enfants sera vivement réprimée.

Les pétitionnaires demandent au Parlement de protéger nos enfants en prenant toutes les mesures nécessaires pour déclarer illégal tout matériel faisant la promotion et la glorification de la pédophilie et d'activités sadomasochistes mettant en cause des enfants.

#### LA RECHERCHE SUR LES CELLULES SOUCHES

**M. Clifford Lincoln (Lac-Saint-Louis, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai une autre série de pétitions signées par des Canadiens de diverses régions du Canada disant que les Canadiens sont en faveur de la recherche éthique sur les cellules souches, car elle se révèle prometteuse pour le traitement et la guérison de certaines maladies. Les pétitionnaires signalent également que la recherche sur les cellules souches non embryonnaires, aussi appelées cellules adultes, a fait de grands progrès, sans les complications de rejet immunitaire et sans les problèmes moraux associés à l'utilisation de cellules provenant d'embryons humains.

Les pétitionnaires demandent au Parlement d'axer son soutien législatif autour de la recherche sur les cellules souches adultes en vue de découvrir les traitements et les thérapies nécessaires aux Canadiens.

#### LE MARIAGE

**M. Kevin Sorenson (Crowfoot, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai le privilège de présenter à la Chambre une pétition signée par des électeurs inquiets de ma circonscription de Crowfoot, plus particulièrement des secteurs de Stettler, Alix, Erskine et Morrin.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement d'adopter une loi fédérale reconnaissant l'institution du mariage comme étant uniquement l'union d'un homme et d'une femme et rien d'autre.

### Initiatives ministérielles

Je souscris aux sentiments exprimés dans la pétition, et je suis très heureux de la présenter à la Chambre.

\* \* \*

### QUESTIONS AU FEUILLETON

**M. Alan Tonks (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement, Lib.):** Monsieur le Président, nous répondons aujourd'hui à la question n° 167.

[Texte]

Question n° 167—**M. Grant Hill:**

En ce qui a trait au conseiller en éthique: a) combien de fois a-t-il rencontré officiellement le ministre des Finances entre le 1<sup>er</sup> février 1994 et le 1<sup>er</sup> juin 2002; b) quand et où exactement l'a-t-il rencontré et quel était le sujet de leurs rencontres?

**M. Rodger Cuzner (secrétaire parlementaire du premier ministre, Lib.):** Le conseiller en éthique a rencontré plusieurs fois l'ancien ministre des Finances entre le 1<sup>er</sup> février 1994 et le mois de juin 2002. Toutes ces réunions avec l'ancien ministre étaient liées aux dispositions qu'il avait prises pour respecter le Code régissant la conduite des titulaires de charge publique en ce qui concerne les conflits d'intérêts et l'après-mandat. Les dates et lieux de ces rencontres ainsi que leur objet sont considérés comme des renseignements personnels protégés par la Loi sur la protection des renseignements personnels.

\* \* \*

[Traduction]

### QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

**M. Alan Tonks (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement, Lib.):** Monsieur le Président, si la question n° 103 pouvait être transformée en ordre de dépôt de document, le document serait déposé immédiatement.

**Le vice-président:** D'accord?

**Des voix:** D'accord.

[Texte]

Question n° 103—**M. John Cummins:**

En ce qui a trait aux programmes et aux autres dépenses spéciales concernant les autochtones de Delta—South Richmond, quel a été le total des déboursés effectués, par ministère, pendant les années (i) 2000-2001 et (ii) 2001-2002, (iii) jusqu'à date en 2002-2003 pour chacune des bandes ou des organisations autochtones?

(Le document est déposé.)

[Traduction]

**M. Alan Tonks:** Monsieur le Président, je demande que les autres questions restent au *Feuilleton*.

**Le vice-président:** D'accord?

**Des voix:** D'accord.

## INITIATIVES MINISTÉRIELLES

• (1210)

[Traduction]

### LA LOI CANADIENNE SUR L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

La Chambre reprend l'étude du projet de loi C-9, Loi modifiant la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale, dont le comité a fait rapport avec des propositions d'amendement.

*Initiatives ministérielles*

**Le vice-président:** Nous passons maintenant à l'étude des motions du groupe n° 2.

**L'hon. David Anderson (ministre de l'Environnement, Lib.)** propose:

Motion n° 25

Que le projet de loi C-9, à l'article 31, soit modifié par substitution, aux lignes 26 à 41, page 37, de ce qui suit:

«31. L'alinéa 62e) de la même loi est remplacé par ce qui suit:

e) de promouvoir, de surveiller et de faciliter l'observation de la présente loi et de ses règlements;

f) de promouvoir et de contrôler la qualité des évaluations effectuées sous le régime de la présente loi;

g) de veiller à ce que le public ait la possibilité de participer au processus d'évaluation environnementale en temps opportun;

h) de tenir des consultations avec les peuples autochtones au sujet des questions de politique liées à la présente loi.»

Motion n° 26

Que le projet de loi C-9, à l'article 32, soit modifié:

a) par substitution, dans la version anglaise, aux lignes 3 et 4, page 38, de ce qui suit:

«the end of paragraph (b), by adding the word "and" at the end of paragraph (c) and by adding the following after paragraph (c):»

b) par suppression des lignes 7 à 10, page 38.

Motion n° 27

Que le projet de loi C-9, à l'article 34, soit modifié par substitution, à la ligne 10, page 39, de ce qui suit:

«34. Les dispositions de la présente loi, à l'exception de l'article 32.1,»

**M. Alan Tonks (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement, Lib.):** Monsieur le Président, je suis heureux d'intervenir à nouveau pour parler du projet de loi C-9. Au nom du ministre, je remercie les membres du comité de la façon dont ils ont procédé à l'étude de cette mesure législative, et des amendements qu'ils ont présentés pour faire écho à l'esprit du débat à ce sujet, et je remercie aussi les nombreux témoins qui ont comparu devant le comité.

Quelqu'un a souligné la mince différence entre les deux groupes de résolutions présentées. Aujourd'hui nous discutons de l'observation de la loi.

Les motions n°s 25 et 26 cherchent à peaufiner la formulation des amendements présentés par le comité afin d'assurer l'observation et l'application de la loi issue du projet de loi C-9. Ce serait un euphémisme de dire que nous espérons sincèrement que toutes les lois adoptées par le Parlement du Canada sont toujours respectées par les institutions dont le mandat est justement de les mettre en application.

Dans cette même veine, le comité a recommandé d'employer le terme «veiller», soit veiller à l'observation de la loi. L'amendement proposé par le gouvernement reflète mieux le rôle de l'agence, qui est responsable de l'application tant de la lettre que de l'esprit de la loi.

Pour éviter les problèmes de forme, on a substitué aux mots «veiller à l'observation de la loi» les mots «que l'Agence soit tenue de promouvoir, de surveiller et de faciliter l'observation de la présente loi et de ses règlements». J'espère que tous les députés conviendront que cette disposition reflète mieux le genre d'activités qu'exercera l'agence en vertu de la loi modifiée.

Enfin, j'ai quelques observations à faire relativement aux points qui ont été soulevés. Je crois que ces points toucheront aux deux séries de résolutions. En ce qui a trait à la compétence provinciale, il faut comprendre que les lois complémentaires servent aussi de toile de fond à toute loi adoptée par la Chambre.

En matière de compétence provinciale, le paragraphe 2(2) souligne l'importance de la coopération et de la coordination entre les gouvernements fédéral et provinciaux. Cela s'inscrit dans le cadre de l'accord pancanadien de 1998 sur l'harmonisation environnementale et l'entente auxiliaire sur l'évaluation environnementale.

De plus, eu égard aux préoccupations exprimées concernant les sociétés d'État, il est entendu qu'il y aura un délai de trois ans avant l'application des dispositions de la loi touchant les sociétés d'État, et ce, pour de bonnes raisons. Je vous donne un exemple.

Le fait d'exiger une évaluation environnementale pour les milliers de prêts relativement modestes consentis par Financement agricole Canada aux familles agricoles pourrait causer de graves difficultés aux agriculteurs, en raison notamment des retards que cela entraînerait, sans présenter d'avantages au plan de l'environnement. Ce n'est qu'un exemple du genre de problèmes de mise en oeuvre qui pourraient surgir. Il faut un petit peu de temps pour s'ajuster.

J'aimerais enfin traiter du point soulevé par le député de Lac-Saint-Louis concernant l'acceptation des évaluations, un point dont il a aussi été question de temps en temps. Je tiens à souligner, comme l'a d'ailleurs fait le député, que la participation du public est la clé de tout.

● (1215)

Je ne saurais insister assez sur le fait que, par la création d'un registre, l'établissement de différents critères, le renforcement de tout le processus de communication de l'information et la fixation de délais pour les évaluations minimales dans les cas les plus pressants, le projet de loi vise à faciliter la participation de la population. Même les raisons de l'existence d'un ordre de priorité pour les évaluations sont exposées dans le registre afin que les citoyens, qu'il s'agisse de particuliers ou de groupes d'intérêts spéciaux, soient au courant et puissent savoir pourquoi les autorités compétentes exercent leur pouvoir discrétionnaire. J'espère avoir fourni une réponse satisfaisante au député de Lac-Saint-Louis, car il a soulevé un bon point.

Le projet de loi a pour but de fournir l'information pertinente non seulement pour assurer une meilleure observation de la loi, mais aussi pour offrir aux citoyens la possibilité de participer au processus de supervision afin de garantir la conformité à l'esprit et l'objet du projet de loi. L'application de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale représente un merveilleux héritage pour les générations futures.

[Français]

**M. Bernard Bigras (Rosemont—Petite-Patrie, BQ):** Monsieur le Président, il me fait plaisir d'intervenir aujourd'hui dans le cadre de l'étude du deuxième groupe du projet de loi C-9, Loi modifiant la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale.

*Initiatives ministérielles*

Comme je l'ai déjà fait dans l'étude du premier groupe, il est important de rappeler que nous nous sommes toujours opposés à la loi de base et aujourd'hui, nous étudions le projet de loi C-9 qui implique une modification de cette loi. En effet, ce projet de loi est une modification déjà prévue dans la loi de base sur l'évaluation environnementale et le Québec s'y est toujours opposé.

Il faut se rappeler que cette loi a été adoptée en 1992 mais le Québec s'y est opposé dès 1990. D'ailleurs, dans le cadre de l'étude du projet de loi sur l'évaluation environnementale, le ministre de l'Environnement du Québec de l'époque, M. Pierre Paradis, avait adressé une lettre au ministre de l'Environnement du gouvernement fédéral, M. Jean Charest dans laquelle il lui faisait comprendre ou tentait de lui faire comprendre que le Québec refusait une telle démarche et que c'était un dédoublement inacceptable pour le Québec en termes de processus environnemental.

Étant donné que le ministre de l'Environnement est à la Chambre aujourd'hui, je lui rappellerai que dans cette lettre du 28 février 1992, le Québec avait indiqué que le projet de loi sur le processus fédéral d'évaluation environnementale qui avait été déposé engendrait déjà beaucoup d'insécurité chez les intervenants qui allaient devoir supporter les nombreux chevauchements, que les dispositions du projet de loi étaient loin d'être adéquates pour éliminer toute possibilité de chevauchement et elles devraient permettre une ouverture à des accords concrets sur les modalités d'application de leurs procédures respectives.

Alors, dès le 28 février 1992, le ministre de l'Environnement du Québec s'opposait à la loi de base qu'on s'appête à modifier aujourd'hui par le biais du projet de loi C-9. Le 18 mars 1992, l'Assemblée nationale du Québec avait fait adopter unanimement une motion qui stipulait qu'elle désapprouvait vivement le projet de loi du gouvernement fédéral, la Loi de mise en oeuvre du processus fédéral d'évaluation environnementale, puisqu'il était contraire aux intérêts supérieurs du Québec et qu'elle s'opposait donc à son adoption par le Parlement fédéral.

Donc, dès 1992, le Québec s'oppose à tout processus d'évaluation environnementale. Pourquoi s'y oppose-t-il? Est-ce qu'il s'y oppose parce qu'il ne souhaite pas qu'il y ait de processus environnemental de projets? Non. Le Québec s'oppose à ce projet de loi parce qu'il a depuis longtemps son propre processus d'évaluation environnementale québécois qui fonctionne bien et qui est même reconnu par le gouvernement fédéral comme étant un bon processus.

Dès 1978, le Québec a mis sur pied son propre système d'évaluation environnementale s'intégrant à la Loi sur la qualité de l'environnement au Québec. De plus, en 1980, le Québec a créé son Bureau d'audiences publiques sur l'environnement qui, au fond, vient établir l'institution qui évaluera les dossiers par consultation du public et j'insiste là-dessus.

En effet, jusqu'à maintenant, lorsqu'on compare les projets au processus d'évaluation environnementale canadien, le processus québécois d'évaluation environnementale permet de consulter de façon plus générale et plus globale. Pour ce qui est du processus fédéral, 99 p. 100 des projets sont en examen préalable et non pas en examen approfondi, comme le fait le Bureau des audiences publiques sur l'environnement du Québec.

Il y a donc de quoi s'interroger sur les raisons pour lesquelles le gouvernement fédéral voudrait améliorer la loi aujourd'hui et lui donner plus de pouvoirs.

• (1220)

Ainsi, des projets qui sont hors des terres domaniales ou hors de la juridiction fédérale pourraient suivre un double processus environ-

nemental. Si le processus environnemental québécois n'était pas adéquat, à la limite, comme je le disais hier, je pourrais comprendre, mais l'exemple du barrage Toulmoustouc démontre que le processus québécois fonctionnait bien. Cela a eu comme impact de retarder la réalisation de certains projets environnementaux, comme un projet hydroélectrique qui est un projet d'énergie renouvelable.

C'est pourquoi je pense que l'évaluation stratégique environnementale est importante. Le développement durable, c'est fondamental; cela permet de faire le mélange entre l'aspect social, économique et environnemental. Si, par des doubles filets de sécurité, on n'est pas en mesure d'atteindre ce double objectif fondamental au développement des communautés et des sociétés, alors on n'atteint pas ce qu'on visait.

Pour nous, ce projet de loi est dangereux parce qu'il crée des chevauchements. Ce que nous voulons, c'est une protection adéquate, c'est un processus environnemental rigoureux, ce que, malheureusement, ce projet de loi ne nous permet pas. Dans une certaine mesure, en créant un double filet de sécurité, en créant des déclencheurs et en donnant plus de poids au pouvoir discrétionnaire du ministre, cela risque de ralentir la réalisation de certains projets.

D'ailleurs, entre autres, l'article 22 du projet de loi vient clairement bonifier le pouvoir du fédéral d'intervenir dans un champ de compétence du Québec. Ainsi, le ministre s'arroge un pouvoir discrétionnaire en ajoutant les mots «à son avis». L'article 46 vient aussi créer cette distorsion.

L'article 8, en créant un poste de coordonnateur fédéral de l'évaluation environnementale, démontre bien, à notre avis, que le fédéral désire s'immiscer dans le processus québécois. C'est parce que le fédéral a l'intention d'agir dans un champ de compétence du Québec qu'il se doit de créer un poste de coordination. S'il se limitait à son propre champ de compétence, le fédéral n'aurait pas besoin de cette fonction.

Pourquoi nous opposons-nous à un processus fédéral environnemental? Comme je l'ai dit, c'est parce que le processus environnemental du Québec fonctionne bien. D'ailleurs, tous les intervenants du Québec le disent. J'écoutais Jean Charest, il y a environ deux ou trois semaines, le ministre responsable de la loi de base, affirmer en campagne électorale que son objectif était de rapatrier le processus environnemental et qu'il s'engageait à livrer bataille au fédéral pour que le processus fédéral environnemental ne suive pas son cours.

Il y a un double langage. On reconnaît que le Québec tient à ce que tous les projets sur son territoire, peu importe si le fédéral y participe ou non, soient soumis à son propre processus d'évaluation environnementale, et ce, en étant assurés par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement du Québec.

Pourquoi cela? Le processus environnemental québécois est plus transparent par rapport à la participation du public que ce que nous propose le gouvernement fédéral. Il est indépendant par rapport à la philosophie d'autoévaluation du fédéral. Il exclut aussi moins de projets à la base et protège donc l'environnement de manière plus étendue. Également, il est moins complexe que celui du fédéral.

C'est un processus transparent, moins complexe et qui invite plus à la participation du public par rapport à ce qui existe actuellement au fédéral. Il est aussi plus homogène, donc plus prévisible, puisqu'il est assuré par une seule entité au lieu de l'être par différents ministères. Finalement, il possède des délais clairement établis, contrairement au fédéral qui ne donne jamais de limite de temps très précise.

*Initiatives ministérielles*

Je terminerai en disant que, naturellement, nous nous opposons à ce projet de loi C-9. Je peux comprendre que sur les terres domaniales, ce soit le processus fédéral qui s'applique, mais nous voulons avoir la garantie que sur le territoire du Québec, sur les terres provinciales, c'est le processus québécois qui doit s'appliquer.

• (1225)

**M. Clifford Lincoln (Lac-Saint-Louis, Lib.):** Monsieur le Président, très brièvement, je voudrais parler de la question du droit du gouvernement fédéral de faire des évaluations environnementales sur le territoire du Canada en général.

En fait, mon collègue de Rosemont—Petite-Patrie, que j'estime beaucoup pour sa dévotion à la cause environnementale et pour qui en fait j'ai beaucoup d'amitié, a un point de vue divergent du mien à cet égard. Cependant, je voudrais lui rappeler tout d'abord que la Cour suprême du Canada a statué sur cette question en disant que le gouvernement fédéral a le droit fondamental d'intervenir en matière d'évaluation environnementale dans les causes qui regardent sa juridiction. En outre, la Cour suprême a même dit que on seulement le gouvernement fédéral a le droit, mais il a le devoir de le faire.

En fait, nous connaissons bien la cause Oldman. Le gouvernement fédéral voulait se retirer d'une cause d'évaluation environnementale, qui avait été portée devant la cour et éventuellement devant la Cour suprême. À cet égard, la Cour suprême a dit que c'est le devoir fondamental du gouvernement fédéral d'intervenir dans l'évaluation environnementale.

Pour confirmer cela, quoi de mieux que de citer l'ancien chef du Bloc québécois, qui était alors leader de l'opposition. Je pourrais reprendre plusieurs citations concernant le cas de la baie James où, lorsqu'il était ministre de l'Environnement, il avait dit: «Ah non, il faut à tout prix que la loi fédérale s'applique.» C'était sur le territoire du Québec. Il avait été très clair à cet égard.

Pendant l'élection de 1993, il avait donné une interview au *Point*, où il avait dit: «J'appuie cette initiative.» En 1994, il avait donné une interview au journal *The Gazette* où il avait décrit la Loi environnementale fédérale en disant: «my baby.»

Alors, peut-être qu'on devrait se concerter. Le «baby» de M. Bouchard est maintenant...

**Une voix:** Une loi fédérale empiète sur la loi que vous avez vous-même créé.

**M. Clifford Lincoln:** Je crois que cela gêne que l'ancien chef de l'opposition, le chef du Bloc, appuyait lui-même cette loi lorsqu'il était ici. Il y a une contradiction en quelque part.

Cependant, je suis un grand partisan de la Loi sur l'évaluation environnementale du Québec. Je trouve que le processus fonctionne très bien. Il y a une ouverture. Je suis entièrement d'accord avec mon collègue de Rosemont—Petite-Patrie, à savoir qu'il y a une ouverture envers le public, que la participation du public est positive et fait partie de la tradition. La loi a été acceptée par tous les intervenants. Je crois que le BAPE fait un travail remarquable.

En même temps, cela ne veut pas dire que le gouvernement fédéral n'a pas droit au chapitre en matière d'évaluation environnementale. C'est cela qu'on conteste. Ce n'est pas de dire que la loi du Québec n'est pas bonne, bien au contraire.

À un moment donné, on peut faire des accommodements. On peut en faire comme on en a déjà fait dans le cas de la baie James et ailleurs, à savoir que si le Québec fait l'évaluation environnementale, le fédéral accepte que cette évaluation soit celle qui prime.

Nous sommes entièrement d'accord avec cela. Cependant, nous avons une différence d'opinions. Je crois en un fédéralisme positif et

consensuel, mais c'est naturellement impossible pour mes collègues d'accepter cette chose. C'est cela, la différence.

Mais je ne veux nullement et aucunement déprécier la loi du Québec, bien au contraire. Ayant été ministre de l'Environnement et m'étant impliqué avec beaucoup de ferveur à cet égard, je suis entièrement d'accord avec mon collègue quant aux remarques qu'il a faites au sujet du bien-fondé de la loi.

Pour ce qui est des motions du groupe n° 2, j'ai quelques remarques à faire concernant les éléments qui sont portés à notre attention.

• (1230)

[Traduction]

Premièrement, aucune modification n'a été apportée au système d'auto-évaluation de l'évaluation environnementale. Aucun pouvoir autonome de surveillance et d'application de la loi n'a été envisagé. Aucun régime d'application n'a été établi, ce qui est déplorable. Nous avons une excellente occasion de le faire.

Les amendements apportés à l'étape du rapport ont affaibli l'amendement adopté par le comité, qui aurait imposé à l'agence l'obligation de s'assurer que les promoteurs et autorités fédérales, y compris les autorités responsables, se conforment aux dispositions de la loi et de la réglementation. Aux termes de l'article 31 amendé du projet de loi, l'agence est simplement tenue «de promouvoir, de surveiller et de faciliter l'observation de la présente loi et de ses règlements».

Je crois qu'outre l'affaiblissement de l'obligation en soi, l'agence devra promouvoir, surveiller et faciliter, mais sans que la loi ne lui impose d'obligation. L'insertion des mots «faciliter l'observation» affaiblit sensiblement le ton de l'exigence. Nous avons raté une belle occasion de renforcer l'amendement apporté par le comité, qui avait pour objet d'imposer une obligation. C'est maintenant une exigence différente que celle de promouvoir, faciliter et surveiller. On a pris une décision malheureuse en renversant l'amendement du comité.

Il faut cependant rendre à César ce qui revient à César. Au sujet de la motion n° 27, le gouvernement a accepté l'amendement proposé par le comité, portant que le prochain examen de la loi soit effectué par un comité mixte du Sénat et un comité compétent de la Chambre. Cela représente une excellente amélioration. Le gouvernement a également accepté et amélioré l'amendement relatif à la date de la tenue de l'examen. Au lieu de laisser au gouvernement le choix de la date, on a retiré du projet de loi la disposition indiquant que l'examen débiterait sept ans après la date de la sanction royale du projet de loi.

Cela représente une amélioration importante et un pas en avant. Je remercie le gouvernement d'avoir accepté de confier l'examen de la loi à un comité mixte. Un examen de la loi effectué par le Parlement sera beaucoup plus indépendant et objectif qu'un examen effectué à l'interne par les autorités qui sont censées surveiller et régir l'application de la loi. Cela représente un important pas en avant qui nous sera bénéfique.

Par ailleurs, d'ici sept ans, ce qui est une longue période, le gouvernement devrait prendre en compte le rapport du Comité permanent de l'environnement et du développement durable relativement aux suites du projet de loi C-9 et examiner la possibilité d'approuver les modifications que le comité a proposées dans ce rapport. Le gouvernement ne devrait pas attendre pendant sept ans avant d'apporter les améliorations au projet de loi C-9 susceptibles de faire l'objet d'un consensus multipartite. Cela aussi serait un grand pas en avant.

Enfin, le gouvernement doit être félicité pour avoir conservé l'important amendement proposé par le comité pour que les sociétés d'États soient attirées dans l'orbite du processus d'évaluation environnementale. Il était parfaitement logique que le gouvernement, étant responsable des évaluations environnementales dans tous ses ministères, inclue dans la mesure toutes les sociétés d'État, lesquelles, parfois fort nombreuses, relèvent du gouvernement et accomplissent parfois des tâches très importantes pour les ministères. Je félicite le gouvernement pour cet autre grand pas en avant.

• (1235)

**M. Joe Comartin (Windsor—St. Clair, NPD):** Monsieur le Président, je prends la parole afin de faire valoir des arguments semblables en n'insistant peut-être davantage sur ce que vient de dire le député de Lac-Saint-Louis. J'abonde dans le sens de ses propos. En fait j'en ajouterais.

Lors de l'examen du projet de loi en comité, et avec raison vu les amendements dont la Chambre est saisie, de vives inquiétudes ont été exprimées au sujet de l'absence de dispositions d'exécution. Quant au libellé de l'article 62, sauf erreur, la plupart sinon tous les partis représentés au comité ont proposé divers amendements.

Avec le recul et en examinant le projet de loi objectivement, il est clair qu'une des choses que nous voulions faire c'était au moins de veiller à ce que cette mesure, dont j'ai déjà relevé à la Chambre le manque de pertinence et la faiblesse relative, serait adoptée et mise en application, afin que la meilleure protection possible de l'environnement soit assurée.

Diverses propositions en matière de surveillance et d'exécution ont été mises de l'avant, pour faire en sorte que soient observés la lettre et l'esprit de la loi et du règlement, et il s'agit là d'un point important.

La plupart des amendements, surtout ceux qui étaient rédigés en termes sentis, ont été rejetés par la majorité libérale du comité. Nous nous sommes toutefois retrouvés avec la motion n° 25, qui constitue, à mon avis, un compromis, une amélioration par rapport au libellé actuel. L'amendement est une amélioration.

Je tiens toutefois à informer le gouvernement qu'il va être surveillé de près par les partis de l'opposition, les groupes environnementaux et autres intervenants qui ont suivi l'évolution de la loi sur l'évaluation environnementale. Ils vont le surveiller de près, car, par ce compromis, le gouvernement nous dit: «Faites-nous confiance. Le libellé est très clair. Ce libellé, ces amendements, vont nous permettre de veiller à ce que la loi, quoique de portée limitée, soit à tout le moins respectée.»

Je dis au gouvernement aujourd'hui qu'il devrait savoir que les écologistes surveillent cet aspect de très près afin de voir si le gouvernement tiendra parole et s'il va mettre en application l'esprit et la lettre de la loi.

En ce qui concerne la motion n° 27, j'ai deux observations à faire. Le comité a dit très clairement, je pense, qu'il était préoccupé par le long intervalle avant le prochain examen de la loi. Les témoins ont présenté beaucoup de preuves montrant que les amendements ne

### *Initiatives ministérielles*

suffiraient pas à régler les problèmes qui se sont posés depuis l'adoption de la loi il y a sept ans.

Un certain nombre d'amendements particuliers ont été proposés et préconisaient un intervalle plus court entre les examens. Sept ans se sont maintenant écoulés depuis la sanction royale. Certains ont proposé un intervalle aussi court qu'un an, d'autres, un intervalle allant jusqu'à cinq ans. Finalement, l'amendement dont la Chambre est maintenant saisie est celui qui a été renvoyé du comité, après avoir été accepté par le parti majoritaire, à la suite d'un vote.

• (1240)

Je voudrais faire au gouvernement une observation que j'ai entendue du député de Lac-Saint-Louis. Nous n'avons pas nécessairement à attendre sept ans. En tout temps, le ministre responsable et son ministère doivent surveiller la situation de manière à déterminer si les amendements qui sont proposés et qui finiront vraisemblablement par être adoptés pour la plupart suffisent à régler les problèmes qui se sont posés. S'ils ne suffisent pas à les régler, j'exhorte le ministre à ne pas attendre que les sept ans soient écoulés et à utiliser cette période intelligemment. Si les problèmes que nous avons déjà éprouvés persistent, nous devrions réexaminer la loi et adopter les modifications nécessaires afin que l'environnement soit protégé grâce à un processus d'évaluation environnementale valable.

**Le vice-président:** La Chambre est-elle prête à se prononcer?

**Des voix:** Le vote.

**Le vice-président:** Le vote porte sur la motion n° 25. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**Le vice-président:** Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**Le vice-président:** Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

**Des voix:** Non.

**Le vice-président:** À mon avis, les oui l'emportent.

*Et plus de cinq députés s'étant levés:*

**Le vice-président:** Le vote par appel nominal sur la motion n° 25 est reporté.

*Initiatives ministérielles*

[Français]

Le vote porte sur la motion n° 26. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

**Le vice-président:** Je déclare la motion n° 26 adoptée.

(La motion n° 26 est adoptée.)

[Traduction]

**Le vice-président:** Le vote suivant porte sur la motion n° 27. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**Le vice-président:** Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**Le vice-président:** Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

**Des voix:** Non.

**Le vice-président:** À mon avis, les oui l'emportent.

*Et plus de cinq députés s'étant levés:*

**Le vice-président:** Le vote par appel nominal sur la motion n° 27 est reporté.

Les votes par appel nominal sont reportés au lundi 28 avril, à l'heure ordinaire de l'ajournement.

● (1245)

[Français]

**M. Jacques Saada:** Monsieur le Président, vous constaterez qu'il y a eu des discussions entre tous les partis. Il y a une entente conformément à l'article 45(7) du Règlement pour différer de nouveau le vote par appel nominal demandé à l'étape du rapport du projet de loi C-9 jusqu'à la fin de la période prévue pour les ordres émanant du gouvernement le mardi le 29 avril 2003.

**Le vice-président:** Est-ce que le whip adjoint a le consentement unanime de la Chambre?

**Des voix:** D'accord.

**M. Jacques Saada:** Monsieur le Président, les partis se sont consultés et je pense que si vous le demandez, vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour que l'on considère qu'il est 13 h 30.

**Le vice-président:** Est-ce que la Chambre donne son consentement pour dire qu'il est 13 h 30?

**Des voix:** D'accord.

[Traduction]

**Le vice-président:** Le député de Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore n'est pas présent pour proposer l'ordre annoncé dans le *Feuilleton* d'aujourd'hui. En conséquence, le projet de loi retombe au bas de la liste de priorité du *Feuilleton*.

[Français]

Comme il est 13 h 30, la Chambre s'ajourne jusqu'au lundi 28 avril 2003, à 11 heures, conformément aux articles 28 et 24(1) du Règlement. Joyeuses Pâques!

(La séance est levée à 12 h 46.)





**ANNEXE**

**LISTE ALPHABÉTIQUE DES MEMBRES AVEC LEUR  
CIRCONSCRIPTION, PROVINCE DE LA CIRCONSCRIPTION  
ET L'AFFILIATION POLITIQUE;  
COMITÉS DE LA CHAMBRE,  
LE COMITÉ DES PRÉSIDENTS,  
MEMBRES DU MINISTÈRE ET LES SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES**

**OCCUPANTS DU FAUTEUIL**

**Le Président**

L'HON. PETER MILLIKEN

**Le vice-président et président des comités pléniers**

M. BOB KILGER

**Le vice-président des comités pléniers**

M. RÉGINALD BÉLAIR

**Le vice-président adjoint des comités pléniers**

L'HON. ELENI BAKOPANOS

---

**BUREAU DE RÉGIE INTERNE**

L'HON. PETER MILLIKEN

L'HON. ANDY MITCHELL

L'HON. BILL BLAIKIE

MME MARLENE CATTERALL

M. BOB KILGER

L'HON. JACQUES SAADA

M. DALE JOHNSTON

M. JOHN REYNOLDS

L'HON. DON BOUDRIA

M. LOYOLA HEARN

M. MICHEL GUIMOND

## LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

Deuxième session, Trente-septième Législature

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Abbott, Jim	Kootenay—Columbia	Colombie-Britannique	AC
Ablonczy, Diane	Calgary—Nose Hill	Alberta	AC
Adams, L'hon. Peter, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences	Peterborough	Ontario	Lib.
Alcock, L'hon. Reg, président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé	Winnipeg-Sud	Manitoba	Lib.
Allard, Carole-Marie	Laval-Est	Québec	Lib.
Anders, Rob	Calgary-Ouest	Alberta	AC
Anderson, David	Cypress Hills—Grasslands	Saskatchewan	AC
Anderson, L'hon. David	Victoria	Colombie-Britannique	Lib.
Assad, Mark	Gatineau	Québec	Lib.
Assadourian, Sarkis	Brampton-Centre	Ontario	Lib.
Asselin, Gérard	Charlevoix	Québec	BQ
Augustine, L'hon. Jean	Etobicoke—Lakeshore	Ontario	Lib.
Bachand, André	Richmond—Arthabaska	Québec	PC
Bachand, Claude	Saint-Jean	Québec	BQ
Bagnell, L'hon. Larry, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles	Yukon	Yukon	Lib.
Bailey, Roy	Souris—Moose Mountain	Saskatchewan	AC
Bakopanos, L'hon. Eleni, secrétaire parlementaire du ministre du Développement social particulièrement chargée de l'économie sociale	Ahuntsic	Québec	Lib.
Barnes, Rex	Gander—Grand Falls	Terre-Neuve-et-Labrador	PC
Barnes, L'hon. Sue, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits	London-Ouest	Ontario	Lib.
Beaumier, Colleen	Brampton-Ouest—Mississauga	Ontario	Lib.
Bélaïr, Réginald	Timmins—Baie James	Ontario	Lib.
Bélangier, L'hon. Mauril, leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, ministre responsable des langues officielles, ministre responsable de la réforme démocratique et ministre associé de la Défense nationale	Ottawa—Vanier	Ontario	Lib.
Bellemare, Eugène	Ottawa—Orléans	Ontario	Lib.
Bennett, L'hon. Carolyn, ministre d'État (Santé publique)	St. Paul's	Ontario	Lib.
Benoit, Leon	Lakeland	Alberta	AC
Bergeron, Stéphane	Verchères—Les-Patriotes	Québec	BQ
Bertrand, Robert	Pontiac—Gatineau—Labelle	Québec	Lib.
Bevilacqua, L'hon. Maurizio	Vaughan—King—Aurora	Ontario	Lib.
Bigras, Bernard	Rosemont—Petite-Patrie	Québec	BQ
Binet, Gérard	Frontenac—Mégantic	Québec	Lib.
Blaikie, L'hon. Bill	Winnipeg—Transcona	Manitoba	NPD
Blondin-Andrew, L'hon. Ethel, ministre d'État (Nord canadien)	Western Arctic	Territoires du Nord-Ouest	Lib.
Bonin, Raymond	Nickel Belt	Ontario	Lib.
Bonwick, L'hon. Paul	Simcoe—Grey	Ontario	Lib.
Borotsik, Rick	Brandon—Souris	Manitoba	PC
Boudria, L'hon. Don	Glengarry—Prescott—Russell	Ontario	Lib.
Bourgeois, Diane	Terrebonne—Blainville	Québec	BQ
Bradshaw, L'hon. Claudette, ministre d'État (Développement des ressources humaines)	Moncton—Riverview—Dieppe	Nouveau-Brunswick	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Breitkreuz, Garry	Yorkton—Melville	Saskatchewan	AC
Brisson, L'hon. Scott, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	Kings—Hants	Nouvelle-Écosse	PC
Brown, Bonnie	Oakville	Ontario	Lib.
Bryden, John	Ancaster—Dundas— Flamborough—Aldershot	Ontario	Lib.
Bulte, L'hon. Sarmite, secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien	Parkdale—High Park	Ontario	Lib.
Burton, Andy	Skeena	Colombie-Britannique	AC
Byrne, L'hon. Gerry, secrétaire parlementaire de la ministre des Affaires intergouvernementales	Humber—St. Barbe—Baie Verte	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Caccia, L'hon. Charles	Davenport	Ontario	Lib.
Cadman, Chuck	Surrey-Nord	Colombie-Britannique	AC
Calder, Murray	Dufferin—Peel—Wellington— Grey	Ontario	Lib.
Cannis, John	Scarborough-Centre	Ontario	Lib.
Caplan, L'hon. Elinor	Thornhill	Ontario	Lib.
Cardin, Serge	Sherbrooke	Québec	BQ
Carignan, Jean-Guy	Québec-Est	Québec	Lib. ind.
Carroll, L'hon. Aileen, ministre de la Coopération internationale	Barrie—Simcoe—Bradford	Ontario	Lib.
Casey, Bill	Cumberland—Colchester	Nouvelle-Écosse	PC
Casson, Rick	Lethbridge	Alberta	AC
Castonguay, Jeannot	Madawaska—Restigouche	Nouveau-Brunswick	Lib.
Catterall, Marlene	Ottawa-Ouest—Nepean	Ontario	Lib.
Cauchon, L'hon. Martin	Outremont	Québec	Lib.
Chamberlain, L'hon. Brenda	Guelph—Wellington	Ontario	Lib.
Charbonneau, L'hon. Yvon	Anjou—Rivière-des-Prairies	Québec	Lib.
Chatters, David	Athabasca	Alberta	AC
Chrétien, Le très hon. Jean	Saint-Maurice	Québec	Lib.
Clark, Le très hon. Joe	Calgary-Centre	Alberta	PC
Coderre, L'hon. Denis	Bourassa	Québec	Lib.
Collenette, L'hon. David	Don Valley-Est	Ontario	Lib.
Comartin, Joe	Windsor—St. Clair	Ontario	NPD
Comuzzi, L'hon. Joe, ministre d'État (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario)	Thunder Bay—Superior-Nord	Ontario	Lib.
Copps, L'hon. Sheila	Hamilton-Est	Ontario	Lib.
Cotler, L'hon. Irwin, ministre de la Justice et procureur général du Canada	Mont-Royal	Québec	Lib.
Crête, Paul	Kamouraska—Rivière-du-Loup —Témiscouata—Les Basques	Québec	BQ
Cullen, L'hon. Roy, secrétaire parlementaire de la Sécurité publique et de la Protection civile	Etobicoke-Nord	Ontario	Lib.
Cummins, John	Delta—South Richmond	Colombie-Britannique	AC
Cuzner, Rodger	Bras d'Or—Cape Breton	Nouvelle-Écosse	Lib.
Dalphond-Guiral, Madeleine	Laval-Centre	Québec	BQ
Davies, Libby	Vancouver-Est	Colombie-Britannique	NPD
Day, Stockwell	Okanagan—Coquihalla	Colombie-Britannique	AC
Desjarlais, Bev	Churchill	Manitoba	NPD
Desrochers, Odina	Lotbinière—L'Érable	Québec	BQ
DeVillers, L'hon. Paul	Simcoe-Nord	Ontario	Lib.
Dhaliwal, L'hon. Herb	Vancouver-Sud—Burnaby	Colombie-Britannique	Lib.
Dion, L'hon. Stéphane, ministre de l'Environnement	Saint-Laurent—Cartierville	Québec	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Discepola, Nick	Vaudreuil—Soulanges	Québec	Lib.
Doyle, Norman	St. John's-Est	Terre-Neuve-et-Labrador	PC
Dromisky, Stan	Thunder Bay—Atikokan	Ontario	Lib.
Drouin, L'hon. Claude, secrétaire parlementaire du Premier ministre particulièrement chargé des collectivités rurales	Beauce	Québec	Lib.
Duceppe, Gilles	Laurier—Sainte-Marie	Québec	BQ
Duncan, John	Île de Vancouver-Nord	Colombie-Britannique	AC
Duplain, Claude	Portneuf	Québec	Lib.
Easter, L'hon. Wayne, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire particulièrement chargé du développement rural	Malpeque	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
Efford, L'hon. R. John, ministre des Ressources naturelles	Bonavista—Trinity— Conception	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Eggleton, L'hon. Art	York-Centre	Ontario	Lib.
Elley, Reed	Nanaimo—Cowichan	Colombie-Britannique	AC
Epp, Ken	Elk Island	Alberta	AC
Eyking, L'hon. Mark, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international particulièrement chargé des marchés émergents	Sydney—Victoria	Nouvelle-Écosse	Lib.
Farrah, L'hon. Georges	Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok	Québec	Lib.
Finlay, John	Oxford	Ontario	Lib.
Fitzpatrick, Brian	Prince Albert	Saskatchewan	AC
Folco, Raymonde	Laval-Ouest	Québec	Lib.
Fontana, L'hon. Joe, ministre du Travail et du Logement	London-Centre-Nord	Ontario	Lib.
Forseth, Paul	New Westminster—Coquitlam —Burnaby	Colombie-Britannique	AC
Fournier, Ghislain	Manicouagan	Québec	BQ
Frulla, L'hon. Liza, ministre du Patrimoine canadien et ministre responsable de la Condition féminine	Verdun—Saint-Henri—Saint-Paul—Pointe Saint-Charles	Québec	Lib.
Fry, L'hon. Hedy, secrétaire parlementaire de la ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Vancouver-Centre	Colombie-Britannique	Lib.
Gagnon, Christiane	Québec	Québec	BQ
Gagnon, Marcel	Champlain	Québec	BQ
Gagnon, Sébastien	Lac-Saint-Jean—Saguenay	Québec	BQ
Gallant, Cheryl	Renfrew—Nipissing— Pembroke	Ontario	AC
Galloway, L'hon. Roger	Sarnia—Lambton	Ontario	Lib.
Gaudet, Roger	Berthier—Montcalm	Québec	BQ
Gauthier, Michel	Roberval	Québec	BQ
Girard-Bujold, Jocelyne	Jonquière	Québec	BQ
Godfrey, L'hon. John, ministre d'État (Infrastructure et Collectivités)	Don Valley-Ouest	Ontario	Lib.
Godin, Yvon	Acadie—Bathurst	Nouveau-Brunswick	NPD
Goldring, Peter	Edmonton-Centre-Est	Alberta	AC
Goodale, L'hon. Ralph, ministre des Finances	Wascana	Saskatchewan	Lib.
Gouk, Jim	Kootenay—Boundary— Okanagan	Colombie-Britannique	AC
Graham, L'hon. Bill, ministre de la Défense nationale	Toronto-Centre—Rosedale	Ontario	Lib.
Grewal, Gurmant	Surrey-Centre	Colombie-Britannique	AC
Grey, Deborah	Edmonton-Nord	Alberta	AC
Grose, Ivan	Oshawa	Ontario	Lib.
Guarnieri, L'hon. Albina, ministre des Anciens Combattants	Mississauga-Est	Ontario	Lib.
Guay, Monique	Laurentides	Québec	BQ

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Guimond, Michel	Beauport—Montmorency— Côte-de-Beaupré—Île-d'Orléans	Québec	BQ
Hanger, Art	Calgary-Nord-Est	Alberta	AC
Harb, Mac	Ottawa-Centre	Ontario	Lib.
Harper, L'hon. Stephen	Calgary-Sud-Ouest	Alberta	AC
Harris, Richard	Prince George—Bulkley Valley	Colombie-Britannique	AC
Harvard, L'hon. John	Charleswood St. James— Assiniboia	Manitoba	Lib.
Harvey, L'hon. André	Chicoutimi—Le Fjord	Québec	Lib.
Hearn, Loyola	St. John's-Ouest	Terre-Neuve-et-Labrador	PC
Herron, John	Fundy—Royal	Nouveau-Brunswick	PC
Hill, L'hon. Grant, chef de l'opposition	Macleod	Alberta	AC
Hill, Jay	Prince George—Peace River	Colombie-Britannique	AC
Hilstrom, Howard	Selkirk—Interlake	Manitoba	AC
Hinton, Betty	Kamloops, Thompson and Highland Valleys	Colombie-Britannique	AC
Hubbard, Charles	Miramichi	Nouveau-Brunswick	Lib.
Ianno, L'hon. Tony, ministre d'État (Famille et Aidants naturels)	Trinity—Spadina	Ontario	Lib.
Jackson, Ovid	Bruce—Grey—Owen Sound	Ontario	Lib.
Jaffer, Rahim	Edmonton—Strathcona	Alberta	AC
Jennings, L'hon. Marlene, secrétaire parlementaire du Premier ministre particulièrement chargée des relations Canada—États-Unis	Notre-Dame-de-Grâce— Lachine	Québec	Lib.
Johnston, Dale	Wetaskiwin	Alberta	AC
Jordan, L'hon. Joe	Leeds—Grenville	Ontario	Lib.
Karetak-Lindell, Nancy	Nunavut	Nunavut	Lib.
Karygiannis, L'hon. Jim, secrétaire parlementaire du ministre des Transports	Scarborough—Agincourt	Ontario	Lib.
Keddy, Gerald	South Shore	Nouvelle-Écosse	PC
Kenney, Jason	Calgary-Sud-Est	Alberta	AC
Keyes, L'hon. Stan	Hamilton-Ouest	Ontario	Lib.
Kilger, Bob, Vice-président et président des comités pléniers	Stormont—Dundas— Charlottenburgh	Ontario	Lib.
Kilgour, L'hon. David	Edmonton-Sud-Est	Alberta	Lib.
Knutson, L'hon. Gar	Elgin—Middlesex—London	Ontario	Lib.
Kraft Sloan, Karen	York-Nord	Ontario	Lib.
Laframboise, Mario	Argenteuil—Papineau— Mirabel	Québec	BQ
Laliberte, Rick	Rivière Churchill	Saskatchewan	Lib.
Lalonde, Francine	Mercier	Québec	BQ
Lanctôt, Robert	Châteauguay	Québec	BQ
Lastewka, L'hon. Walt, secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	St. Catharines	Ontario	Lib.
Lebel, Ghislain	Chambly	Québec	Ind.
LeBlanc, L'hon. Dominic, secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes	Beauséjour—Petitcodiac	Nouveau-Brunswick	Lib.
Lee, Derek	Scarborough—Rouge River	Ontario	Lib.
Leung, Sophia	Vancouver Kingsway	Colombie-Britannique	Lib.
Lill, Wendy	Dartmouth	Nouvelle-Écosse	NPD
Lincoln, Clifford	Lac-Saint-Louis	Québec	Lib.
Longfield, L'hon. Judi, secrétaire parlementaire du ministre du Travail et du Logement	Whitby—Ajax	Ontario	Lib.
Loubier, Yvan	Saint-Hyacinthe—Bagot	Québec	BQ
Lunn, Gary	Saanich—Gulf Islands	Colombie-Britannique	AC

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Lunney, James	Nanaimo—Alberni	Colombie-Britannique	AC
MacAulay, L'hon. Lawrence	Cardigan	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
MacKay, Peter	Pictou—Antigonish— Guysborough	Nouvelle-Écosse	PC
Macklin, L'hon. Paul Harold, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada	Northumberland	Ontario	Lib.
Mahoney, L'hon. Steve	Mississauga-Ouest	Ontario	Lib.
Malhi, L'hon. Gurbax, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences	Bramalea—Gore—Malton— Springdale	Ontario	Lib.
Maloney, John	Erie—Lincoln	Ontario	Lib.
Manley, L'hon. John	Ottawa-Sud	Ontario	Lib.
Marcil, L'hon. Serge	Beauharnois—Salaberry	Québec	Lib.
Mark, Inky	Dauphin—Swan River	Manitoba	PC
Marleau, L'hon. Diane, secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé	Sudbury	Ontario	Lib.
Martin, L'hon. Keith, secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale	Esquimalt—Juan de Fuca	Colombie-Britannique	AC
Martin, Pat	Winnipeg-Centre	Manitoba	NPD
Martin, Le très hon. Paul, premier ministre	LaSalle—Émard	Québec	Lib.
Masse, Brian	Windsor-Ouest	Ontario	NPD
Matthews, Bill	Burin—St. George's	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Mayfield, Philip	Cariboo—Chilcotin	Colombie-Britannique	AC
McCallum, L'hon. John, ministre du Revenu national	Markham	Ontario	Lib.
McCormick, Larry	Hastings—Frontenac—Lennox and Addington	Ontario	Lib.
McDonough, Alexa	Halifax	Nouvelle-Écosse	NPD
McGuire, L'hon. Joe, ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique	Egmont	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
McKay, L'hon. John, secrétaire parlementaire du ministre des Finances	Scarborough-Est	Ontario	Lib.
McNally, Grant	Dewdney—Alouette	Colombie-Britannique	AC
McTeague, L'hon. Dan, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères	Pickering—Ajax—Uxbridge	Ontario	Lib.
Ménard, Réal	Hochelaga—Maisonnette	Québec	BQ
Meredith, Val	South Surrey—White Rock— Langley	Colombie-Britannique	AC
Merrifield, Rob	Yellowhead	Alberta	AC
Milliken, L'hon. Peter, Président	Kingston et les Îles	Ontario	Lib.
Mills, Bob	Red Deer	Alberta	AC
Mills, Dennis	Toronto—Danforth	Ontario	Lib.
Minna, L'hon. Maria, Beaches—East York	Beaches—East York	Ontario	Lib.
Mitchell, L'hon. Andy, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	Parry Sound—Muskoka	Ontario	Lib.
Moore, James	Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam	Colombie-Britannique	AC
Murphy, L'hon. Shawn, secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans	Hillsborough	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
Myers, Lynn	Waterloo—Wellington	Ontario	Lib.
Nault, L'hon. Robert	Kenora—Rainy River	Ontario	Lib.
Neville, Anita	Winnipeg-Centre-Sud	Manitoba	Lib.
Normand, L'hon. Gilbert	Bellechasse—Etchemins— Montmagny—L'Islet	Québec	Lib.
Nystrom, L'hon. Lorne	Regina—Qu'Appelle	Saskatchewan	NPD

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
O'Brien, Lawrence	Labrador	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
O'Brien, Pat	London—Fanshawe	Ontario	Lib.
O'Reilly, John	Haliburton—Victoria—Brock	Ontario	Lib.
Obhrai, Deepak	Calgary-Est	Alberta	AC
Owen, L'hon. Stephen, ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien et ministre d'État (Sport)	Vancouver Quadra	Colombie-Britannique	Lib.
Pacetti, Massimo	Saint-Léonard—Saint-Michel	Québec	Lib.
Pagtakhan, L'hon. Rey	Winnipeg-Nord—St. Paul	Manitoba	Lib.
Pallister, Brian	Portage—Lisgar	Manitoba	AC
Pankiw, Jim	Saskatoon—Humboldt	Saskatchewan	Ind.
Paquette, Pierre	Joliette	Québec	BQ
Paradis, L'hon. Denis	Brome—Missisquoi	Québec	Lib.
Parrish, Carolyn	Mississauga-Centre	Ontario	Lib.
Patry, Bernard	Pierrefonds—Dollard	Québec	Lib.
Penson, Charlie	Peace River	Alberta	AC
Peric, Janko	Cambridge	Ontario	Lib.
Perron, Gilles-A.	Rivière-des-Mille-Îles	Québec	BQ
Peschisolido, Joe	Richmond	Colombie-Britannique	Lib.
Peterson, L'hon. Jim, ministre du Commerce international	Willowdale	Ontario	Lib.
Pettigrew, L'hon. Pierre, ministre des Affaires étrangères	Papineau—Saint-Denis	Québec	Lib.
Phinney, Beth	Hamilton Mountain	Ontario	Lib.
Picard, Pauline	Drummond	Québec	BQ
Pickard, L'hon. Jerry, secrétaire parlementaire du ministre de l'industrie	Chatham—Kent Essex	Ontario	Lib.
Pillitteri, Gary	Niagara Falls	Ontario	Lib.
Plamondon, Louis	Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour	Québec	BQ
Pratt, L'hon. David	Nepean—Carleton	Ontario	Lib.
Price, L'hon. David	Compton—Stanstead	Québec	Lib.
Proctor, Dick	Palliser	Saskatchewan	NPD
Proulx, Marcel	Hull—Aylmer	Québec	Lib.
Provenzano, Carmen	Sault Ste. Marie	Ontario	Lib.
Rajotte, James	Edmonton-Sud-Ouest	Alberta	AC
Redman, Karen	Kitchener-Centre	Ontario	Lib.
Reed, Julian	Halton	Ontario	Lib.
Regan, L'hon. Geoff, ministre des Pêches et des Océans	Halifax-Ouest	Nouvelle-Écosse	Lib.
Reid, Scott	Lanark—Carleton	Ontario	AC
Reynolds, John	West Vancouver—Sunshine Coast	Colombie-Britannique	AC
Ritz, Gerry	Battlefords—Lloydminster	Saskatchewan	AC
Robillard, L'hon. Lucienne, présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales	Westmount—Ville-Marie	Québec	Lib.
Robinson, Svend	Burnaby—Douglas	Colombie-Britannique	NPD
Rocheleau, Yves	Trois-Rivières	Québec	BQ
Rock, L'hon. Allan	Etobicoke-Centre	Ontario	Lib.
Roy, Jean-Yves	Matapédia—Matane	Québec	BQ
Saada, L'hon. Jacques, ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec et ministre responsable de la Francophonie	Brossard—La Prairie	Québec	Lib.
Sauvageau, Benoît	Repentigny	Québec	BQ
Savoy, Andy	Tobique—Mactaquac	Nouveau-Brunswick	Lib.
Scherrer, L'hon. Hélène	Louis-Hébert	Québec	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Schmidt, Werner.....	Kelowna .....	Colombie-Britannique ...	AC
Scott, L'hon. Andy, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits .....	Fredericton .....	Nouveau-Brunswick .....	Lib.
Serré, Benoît.....	Timiskaming—Cochrane .....	Ontario .....	Lib.
Sgro, L'hon. Judy, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration ..	York-Ouest .....	Ontario .....	Lib.
Shepherd, Alex .....	Durham .....	Ontario .....	Lib.
Simard, L'hon. Raymond, secrétaire parlementaire du eader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, ministre responsable des langues officielles et ministre responsable de la réforme démocratique.....	Saint-Boniface.....	Manitoba .....	Lib.
Skelton, Carol .....	Saskatoon—Rosetown—Biggar .....	Saskatchewan .....	AC
Solberg, Monte .....	Medicine Hat.....	Alberta .....	AC
Sorenson, Kevin.....	Crowfoot .....	Alberta .....	AC
Speller, L'hon. Bob .....	Haldimand—Norfolk—Brant ..	Ontario .....	Lib.
Spencer, Larry .....	Regina—Lumsden—Lake Centre.....	Saskatchewan .....	AC
St-Hilaire, Caroline.....	Longueuil.....	Québec .....	BQ
St-Jacques, Diane .....	Shefford .....	Québec .....	Lib.
St-Julien, Guy .....	Abitibi—Baie-James—Nunavik .....	Québec .....	Lib.
St. Denis, Brent .....	Algoma—Manitoulin .....	Ontario .....	Lib.
Steckle, Paul.....	Huron—Bruce.....	Ontario .....	Lib.
Stewart, L'hon. Jane.....	Brant.....	Ontario .....	Lib.
Stinson, Darrel .....	Okanagan—Shuswap .....	Colombie-Britannique ...	AC
Stoffer, Peter.....	Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore.....	Nouvelle-Écosse .....	NPD
Strahl, Chuck .....	Fraser Valley .....	Colombie-Britannique ...	AC
Szabo, Paul .....	Mississauga-Sud .....	Ontario .....	Lib.
Telegdi, L'hon. Andrew.....	Kitchener—Waterloo .....	Ontario .....	Lib.
Thibault, L'hon. Robert, secrétaire parlementaire du ministre de la Santé .....	Ouest Nova.....	Nouvelle-Écosse .....	Lib.
Thibeault, Yolande .....	Saint-Lambert .....	Québec .....	Lib.
Thompson, Greg .....	Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest .....	Nouveau-Brunswick .....	PC
Thompson, Myron .....	Wild Rose .....	Alberta .....	AC
Tirabassi, Tony .....	Niagara-Centre .....	Ontario .....	Lib.
Toews, Vic.....	Provencher .....	Manitoba .....	AC
Tonks, Alan.....	York-Sud—Weston .....	Ontario .....	Lib.
Torsney, L'hon. Paddy, secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale.....	Burlington .....	Ontario .....	Lib.
Tremblay, Suzanne .....	Rimouski-Neigette-et-la Mitis..	Québec .....	BQ
Ur, Rose-Marie .....	Lambton—Kent—Middlesex...	Ontario .....	Lib.
Valeri, L'hon. Tony, leader du gouvernement à la Chambre des communes.....	Stoney Creek .....	Ontario .....	Lib.
Vanclief, L'hon. Lyle.....	Prince Edward—Hastings .....	Ontario .....	Lib.
Vellacott, Maurice.....	Saskatoon—Wanuskewin.....	Saskatchewan .....	AC
Venne, Pierrette.....	Saint-Bruno—Saint-Hubert.....	Québec .....	BQ ind.
Volpe, L'hon. Joseph, ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences .....	Eglinton—Lawrence .....	Ontario .....	Lib.
Wappel, Tom .....	Scarborough-Sud-Ouest .....	Ontario .....	Lib.
Wasylycia-Leis, Judy .....	Winnipeg-Centre-Nord .....	Manitoba .....	NPD
Wayne, Elsie.....	Saint John .....	Nouveau-Brunswick .....	PC
Whelan, L'hon. Susan.....	Essex.....	Ontario .....	Lib.
White, Randy.....	Langley—Abbotsford.....	Colombie-Britannique ...	AC

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
White, Ted .....	North Vancouver .....	Colombie-Britannique ...	AC
Wilfert, L'hon. Bryon, secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement .....	Oak Ridges .....	Ontario .....	Lib.
Williams, John.....	St. Albert .....	Alberta .....	AC
Wood, Bob.....	Nipissing .....	Ontario .....	Lib.
Yelich, Lynne.....	Blackstrap .....	Saskatchewan .....	AC

## LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES PAR PROVINCE

Deuxième session, Trente-septième Législature

Nom	Circonscription	Affiliation politique
<b>ALBERTA (28)</b>		
Ablonczy, Diane	Calgary—Nose Hill	AC
Anders, Rob	Calgary-Ouest	AC
Benoit, Leon	Lakeland	AC
Casson, Rick	Lethbridge	AC
Chatters, David	Athabasca	AC
Clark, Le très hon. Joe	Calgary-Centre	PC
Epp, Ken	Elk Island	AC
Goldring, Peter	Edmonton-Centre-Est	AC
Grey, Deborah	Edmonton-Nord	AC
Hanger, Art	Calgary-Nord-Est	AC
Harper, L'hon. Stephen	Calgary-Sud-Ouest	AC
Hill, L'hon. Grant, chef de l'opposition	Macleod	AC
Jaffer, Rahim	Edmonton—Strathcona	AC
Johnston, Dale	Wetaskiwin	AC
Kenney, Jason	Calgary-Sud-Est	AC
Kilgour, L'hon. David	Edmonton-Sud-Est	Lib.
Merrifield, Rob	Yellowhead	AC
Mills, Bob	Red Deer	AC
Obhrai, Deepak	Calgary-Est	AC
Penson, Charlie	Peace River	AC
Rajotte, James	Edmonton-Sud-Ouest	AC
Solberg, Monte	Medicine Hat	AC
Sorenson, Kevin	Crowfoot	AC
Thompson, Myron	Wild Rose	AC
Williams, John	St. Albert	AC
<b>COLOMBIE-BRITANNIQUE (36)</b>		
Abbott, Jim	Kootenay—Columbia	AC
Anderson, L'hon. David	Victoria	Lib.
Burton, Andy	Skeena	AC
Cadman, Chuck	Surrey-Nord	AC
Cummins, John	Delta—South Richmond	AC
Davies, Libby	Vancouver-Est	NPD
Day, Stockwell	Okanagan—Coquihalla	AC
Dhaliwal, L'hon. Herb	Vancouver-Sud—Burnaby	Lib.
Duncan, John	Île de Vancouver-Nord	AC
Elley, Reed	Nanaimo—Cowichan	AC
Forseth, Paul	New Westminster—Coquitlam—Burnaby	AC
Fry, L'hon. Hedy, secrétaire parlementaire de la ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Vancouver-Centre	Lib.
Gouk, Jim	Kootenay—Boundary—Okanagan	AC
Grewal, Gurmant	Surrey-Centre	AC
Harris, Richard	Prince George—Bulkley Valley	AC
Hill, Jay	Prince George—Peace River	AC
Hinton, Betty	Kamloops, Thompson and Highland Valleys	AC

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Leung, Sophia	Vancouver Kingsway	Lib.
Lunn, Gary	Saanich—Gulf Islands	AC
Lunney, James	Nanaimo—Alberni	AC
Martin, L'hon. Keith, secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale	Esquimalt—Juan de Fuca	AC
Mayfield, Philip	Cariboo—Chilcotin	AC
McNally, Grant	Dewdney—Alouette	AC
Meredith, Val	South Surrey—White Rock—Langley	AC
Moore, James	Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam	AC
Owen, L'hon. Stephen, ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien et ministre d'État (Sport)	Vancouver Quadra	Lib.
Peschisolido, Joe	Richmond	Lib.
Reynolds, John	West Vancouver—Sunshine Coast	AC
Robinson, Svend	Burnaby—Douglas	NPD
Schmidt, Werner	Kelowna	AC
Stinson, Darrel	Okanagan—Shuswap	AC
Strahl, Chuck	Fraser Valley	AC
White, Randy	Langley—Abbotsford	AC
White, Ted	North Vancouver	AC
<b>ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD (4)</b>		
Easter, L'hon. Wayne, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire particulièrement chargé du développement rural	Malpeque	Lib.
MacAulay, L'hon. Lawrence	Cardigan	Lib.
McGuire, L'hon. Joe, ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique	Egmont	Lib.
Murphy, L'hon. Shawn, secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans	Hillsborough	Lib.
<b>MANITOBA (14)</b>		
Alcock, L'hon. Reg, président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé	Winnipeg-Sud	Lib.
Blaikie, L'hon. Bill	Winnipeg—Transcona	NPD
Borotsik, Rick	Brandon—Souris	PC
Desjarlais, Bev	Churchill	NPD
Harvard, L'hon. John	Charleswood St. James—Assiniboia	Lib.
Hilstrom, Howard	Selkirk—Interlake	AC
Mark, Inky	Dauphin—Swan River	PC
Martin, Pat	Winnipeg-Centre	NPD
Neville, Anita	Winnipeg-Centre-Sud	Lib.
Pagtakhan, L'hon. Rey	Winnipeg-Nord—St. Paul	Lib.
Pallister, Brian	Portage—Lisgar	AC
Simard, L'hon. Raymond, secrétaire parlementaire du eader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, ministre responsable des langues officielles et ministre responsable de la réforme démocratique	Saint-Boniface	Lib.
Toews, Vic	Provencher	AC
Wasylycia-Leis, Judy	Winnipeg-Centre-Nord	NPD
<b>NOUVEAU-BRUNSWICK (10)</b>		
Bradshaw, L'hon. Claudette, ministre d'État (Développement des ressources humaines)	Moncton—Riverview—Dieppe	Lib.
Castonguay, Jeannot	Madawaska—Restigouche	Lib.
Godin, Yvon	Acadie—Bathurst	NPD

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Herron, John	Fundy—Royal	PC
Hubbard, Charles	Miramichi	Lib.
LeBlanc, L'hon. Dominic, secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes	Beauséjour—Petitcodiac	Lib.
Savoy, Andy	Tobique—Mactaquac	Lib.
Scott, L'hon. Andy, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits	Fredericton	Lib.
Thompson, Greg	Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest	PC
Wayne, Elsie	Saint John	PC

### NOUVELLE-ÉCOSSE (11)

Brisson, L'hon. Scott, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	Kings—Hants	PC
Casey, Bill	Cumberland—Colchester	PC
Cuzner, Rodger	Bras d'Or—Cape Breton	Lib.
Eyking, L'hon. Mark, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international particulièrement chargé des marchés émergents	Sydney—Victoria	Lib.
Keddy, Gerald	South Shore	PC
Lill, Wendy	Dartmouth	NPD
MacKay, Peter	Pictou—Antigonish—Guysborough	PC
McDonough, Alexa	Halifax	NPD
Regan, L'hon. Geoff, ministre des Pêches et des Océans	Halifax-Ouest	Lib.
Stoffer, Peter	Sackville—Musquodoboit Valley— Eastern Shore	NPD
Thibault, L'hon. Robert, secrétaire parlementaire du ministre de la Santé	Ouest Nova	Lib.

### NUNAVUT (1)

Karetak-Lindell, Nancy	Nunavut	Lib.
------------------------	---------	------

### ONTARIO (106)

Adams, L'hon. Peter, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences	Peterborough	Lib.
Assadourian, Sarkis	Brampton-Centre	Lib.
Augustine, L'hon. Jean	Etobicoke—Lakeshore	Lib.
Barnes, L'hon. Sue, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits	London-Ouest	Lib.
Beaumier, Colleen	Brampton-Ouest—Mississauga	Lib.
Bélaïr, Réginald	Timmins—Baie James	Lib.
Bélangier, L'hon. Mauril, leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, ministre responsable des langues officielles, ministre responsable de la réforme démocratique et ministre associé de la Défense nationale	Ottawa—Vanier	Lib.
Bellemare, Eugène	Ottawa—Orléans	Lib.
Bennett, L'hon. Carolyn, ministre d'État (Santé publique)	St. Paul's	Lib.
Bevilacqua, L'hon. Maurizio	Vaughan—King—Aurora	Lib.
Bonin, Raymond	Nickel Belt	Lib.
Bonwick, L'hon. Paul	Simcoe—Grey	Lib.
Boudria, L'hon. Don	Glengarry—Prescott—Russell	Lib.
Brown, Bonnie	Oakville	Lib.
Bryden, John	Ancaster—Dundas—Flamborough— Aldershot	Lib.
Bulte, L'hon. Sarmite, secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien	Parkdale—High Park	Lib.
Caccia, L'hon. Charles	Davenport	Lib.
Calder, Murray	Dufferin—Peel—Wellington—Grey	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Cannis, John	Scarborough-Centre	Lib.
Caplan, L'hon. Elinor	Thornhill	Lib.
Carroll, L'hon. Aileen, ministre de la Coopération internationale	Barrie—Simcoe—Bradford	Lib.
Catterall, Marlene	Ottawa-Ouest—Nepean	Lib.
Chamberlain, L'hon. Brenda	Guelph—Wellington	Lib.
Collenette, L'hon. David	Don Valley-Est	Lib.
Comartin, Joe	Windsor—St. Clair	NPD
Comuzzi, L'hon. Joe, ministre d'État (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario)	Thunder Bay—Superior-Nord	Lib.
Copps, L'hon. Sheila	Hamilton-Est	Lib.
Cullen, L'hon. Roy, secrétaire parlementaire de la ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile	Etobicoke-Nord	Lib.
DeVillers, L'hon. Paul	Simcoe-Nord	Lib.
Dromisky, Stan	Thunder Bay—Atikokan	Lib.
Eggleton, L'hon. Art	York-Centre	Lib.
Finlay, John	Oxford	Lib.
Fontana, L'hon. Joe, ministre du Travail et du Logement	London-Centre-Nord	Lib.
Gallant, Cheryl	Renfrew—Nipissing—Pembroke	AC
Galloway, L'hon. Roger	Sarnia—Lambton	Lib.
Godfrey, L'hon. John, ministre d'État (Infrastructure et Collectivités)	Don Valley-Ouest	Lib.
Graham, L'hon. Bill, ministre de la Défense nationale	Toronto-Centre—Rosedale	Lib.
Grose, Ivan	Oshawa	Lib.
Guarnieri, L'hon. Albina, ministre des Anciens Combattants	Mississauga-Est	Lib.
Harb, Mac	Ottawa-Centre	Lib.
Ianno, L'hon. Tony, ministre d'État (Famille et Aidants naturels)	Trinity—Spadina	Lib.
Jackson, Ovid	Bruce—Grey—Owen Sound	Lib.
Jordan, L'hon. Joe	Leeds—Grenville	Lib.
Karygiannis, L'hon. Jim, secrétaire parlementaire du ministre des Transports	Scarborough—Agincourt	Lib.
Keyes, L'hon. Stan	Hamilton-Ouest	Lib.
Kilger, Bob, Vice-président et président des comités pléniers	Stormont—Dundas—Charlottenburgh	Lib.
Knutson, L'hon. Gar	Elgin—Middlesex—London	Lib.
Kraft Sloan, Karen	York-Nord	Lib.
Lastewka, L'hon. Walt, secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	St. Catharines	Lib.
Lee, Derek	Scarborough—Rouge River	Lib.
Longfield, L'hon. Judi, secrétaire parlementaire du ministre du Travail et du Logement	Whitby—Ajax	Lib.
Macklin, L'hon. Paul Harold, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada	Northumberland	Lib.
Mahoney, L'hon. Steve	Mississauga-Ouest	Lib.
Malhi, L'hon. Gurbax, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences	Bramalea—Gore—Malton—Springdale	Lib.
Maloney, John	Erie—Lincoln	Lib.
Manley, L'hon. John	Ottawa-Sud	Lib.
Marleau, L'hon. Diane, secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé	Sudbury	Lib.
Masse, Brian	Windsor-Ouest	NPD
McCallum, L'hon. John, ministre du Revenu national	Markham	Lib.
McCormick, Larry	Hastings—Frontenac—Lennox and Addington	Lib.
McKay, L'hon. John, secrétaire parlementaire du ministre des Finances	Scarborough-Est	Lib.
McTeague, L'hon. Dan, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères	Pickering—Ajax—Uxbridge	Lib.
Milliken, L'hon. Peter, Président	Kingston et les Îles	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Mills, Dennis	Toronto—Danforth	Lib.
Minna, L'hon. Maria, Beaches—East York	Beaches—East York	Lib.
Mitchell, L'hon. Andy, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	Parry Sound—Muskoka	Lib.
Myers, Lynn	Waterloo—Wellington	Lib.
Nault, L'hon. Robert	Kenora—Rainy River	Lib.
O'Brien, Pat	London—Fanshawe	Lib.
O'Reilly, John	Haliburton—Victoria—Brock	Lib.
Parrish, Carolyn	Mississauga-Centre	Lib.
Peric, Janko	Cambridge	Lib.
Peterson, L'hon. Jim, ministre du Commerce international	Willowdale	Lib.
Phinney, Beth	Hamilton Mountain	Lib.
Pickard, L'hon. Jerry, secrétaire parlementaire du ministre de l'industrie	Chatham—Kent Essex	Lib.
Pillitteri, Gary	Niagara Falls	Lib.
Pratt, L'hon. David	Nepean—Carleton	Lib.
Provenzano, Carmen	Sault Ste. Marie	Lib.
Redman, Karen	Kitchener-Centre	Lib.
Reed, Julian	Halton	Lib.
Reid, Scott	Lanark—Carleton	AC
Rock, L'hon. Allan	Etobicoke-Centre	Lib.
Serré, Benoît	Timiskaming—Cochrane	Lib.
Sgro, L'hon. Judy, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	York-Ouest	Lib.
Shepherd, Alex	Durham	Lib.
Speller, L'hon. Bob	Haldimand—Norfolk—Brant	Lib.
St. Denis, Brent	Algoma—Manitoulin	Lib.
Steckle, Paul	Huron—Bruce	Lib.
Stewart, L'hon. Jane	Brant	Lib.
Szabo, Paul	Mississauga-Sud	Lib.
Telegdi, L'hon. Andrew	Kitchener—Waterloo	Lib.
Tirabassi, Tony	Niagara-Centre	Lib.
Tonks, Alan	York-Sud—Weston	Lib.
Torsney, L'hon. Paddy, secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale	Burlington	Lib.
Ur, Rose-Marie	Lambton—Kent—Middlesex	Lib.
Valeri, L'hon. Tony, leader du gouvernement à la Chambre des communes	Stoney Creek	Lib.
Vanclief, L'hon. Lyle	Prince Edward—Hastings	Lib.
Volpe, L'hon. Joseph, ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences	Eglinton—Lawrence	Lib.
Wappel, Tom	Scarborough-Sud-Ouest	Lib.
Whelan, L'hon. Susan	Essex	Lib.
Wilfert, L'hon. Bryon, secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement	Oak Ridges	Lib.
Wood, Bob	Nipissing	Lib.
<b>QUÉBEC (75)</b>		
Allard, Carole-Marie	Laval-Est	Lib.
Assad, Mark	Gatineau	Lib.
Asselin, Gérard	Charlevoix	BQ
Bachand, André	Richmond—Arthabaska	PC
Bachand, Claude	Saint-Jean	BQ
Bakopanos, L'hon. Eleni, secrétaire parlementaire du ministre du Développement social particulièrement chargée de l'économie sociale	Ahuntsic	Lib.
Bergeron, Stéphane	Verchères—Les-Patriotes	BQ

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Bertrand, Robert	Pontiac—Gatineau—Labelle	Lib.
Bigras, Bernard	Rosemont—Petite-Patrie	BQ
Binet, Gérard	Frontenac—Mégantic	Lib.
Bourgeois, Diane	Terrebonne—Blainville	BQ
Cardin, Serge	Sherbrooke	BQ
Carignan, Jean-Guy	Québec-Est	Lib. ind.
Cauchon, L'hon. Martin	Outremont	Lib.
Charbonneau, L'hon. Yvon	Anjou—Rivière-des-Prairies	Lib.
Chrétien, Le très hon. Jean	Saint-Maurice	Lib.
Coderre, L'hon. Denis	Bourassa	Lib.
Cotler, L'hon. Irwin, ministre de la Justice et procureur général du Canada	Mont-Royal	Lib.
Crête, Paul	Kamouraska—Rivière-du-Loup— Témiscouata—Les Basques	BQ
Dalphond-Guiral, Madeleine	Laval-Centre	BQ
Desrochers, Odina	Lotbinière—L'Érable	BQ
Dion, L'hon. Stéphane, ministre de l'Environnement	Saint-Laurent—Cartierville	Lib.
Discepola, Nick	Vaudreuil—Soulanges	Lib.
Drouin, L'hon. Claude, secrétaire parlementaire du Premier ministre particulièrement chargé des collectivités rurales	Beauce	Lib.
Duceppe, Gilles	Laurier—Sainte-Marie	BQ
Duplain, Claude	Portneuf	Lib.
Farrah, L'hon. Georges	Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok	Lib.
Folco, Raymonde	Laval-Ouest	Lib.
Fournier, Ghislain	Manicouagan	BQ
Frulla, L'hon. Liza, ministre du Patrimoine canadien et ministre responsable de la Condition féminine	Verdun—Saint-Henri—Saint-Paul— Pointe Saint-Charles	Lib.
Gagnon, Christiane	Québec	BQ
Gagnon, Marcel	Champlain	BQ
Gagnon, Sébastien	Lac-Saint-Jean—Saguenay	BQ
Gaudet, Roger	Berthier—Montcalm	BQ
Gauthier, Michel	Roberval	BQ
Girard-Bujold, Jocelyne	Jonquière	BQ
Guay, Monique	Laurentides	BQ
Guimond, Michel	Beauport—Montmorency—Côte-de- Beaupré—Île-d'Orléans	BQ
Harvey, L'hon. André	Chicoutimi—Le Fjord	Lib.
Jennings, L'hon. Marlene, secrétaire parlementaire du Premier ministre particulièrement chargée des relations Canada—États-Unis	Notre-Dame-de-Grâce—Lachine	Lib.
Laframboise, Mario	Argenteuil—Papineau—Mirabel	BQ
Lalonde, Francine	Mercier	BQ
Lanctôt, Robert	Châteauguay	BQ
Lebel, Ghislain	Chambly	Ind.
Lincoln, Clifford	Lac-Saint-Louis	Lib.
Loubier, Yvan	Saint-Hyacinthe—Bagot	BQ
Marcil, L'hon. Serge	Beauharnois—Salaberry	Lib.
Martin, Le très hon. Paul, premier ministre	LaSalle—Émard	Lib.
Ménard, Réal	Hochelaga—Maisonneuve	BQ
Normand, L'hon. Gilbert	Bellechasse—Etchemins—Montmagny— L'Islet	Lib.
Pacetti, Massimo	Saint-Léonard—Saint-Michel	Lib.
Paquette, Pierre	Joliette	BQ

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Paradis, L'hon. Denis	Brome—Missisquoi	Lib.
Patry, Bernard	Pierrefonds—Dollard	Lib.
Perron, Gilles-A.	Rivière-des-Mille-Îles	BQ
Pettigrew, L'hon. Pierre, ministre des Affaires étrangères	Papineau—Saint-Denis	Lib.
Picard, Pauline	Drummond	BQ
Plamondon, Louis	Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour	BQ
Price, L'hon. David	Compton—Stanstead	Lib.
Proulx, Marcel	Hull—Aylmer	Lib.
Robillard, L'hon. Lucienne, présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales	Westmount—Ville-Marie	Lib.
Rocheleau, Yves	Trois-Rivières	BQ
Roy, Jean-Yves	Matapédia—Matane	BQ
Saada, L'hon. Jacques, ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec et ministre responsable de la Francophonie	Brossard—La Prairie	Lib.
Sauvageau, Benoît	Repentigny	BQ
Scherrer, L'hon. Hélène	Louis-Hébert	Lib.
St-Hilaire, Caroline	Longueuil	BQ
St-Jacques, Diane	Shefford	Lib.
St-Julien, Guy	Abitibi—Baie-James—Nunavik	Lib.
Thibeault, Yolande	Saint-Lambert	Lib.
Tremblay, Suzanne	Rimouski-Neigette-et-la Mitis	BQ
Venne, Pierrette	Saint-Bruno—Saint-Hubert	BQ ind.

#### SASKATCHEWAN (14)

Anderson, David	Cypress Hills—Grasslands	AC
Bailey, Roy	Souris—Moose Mountain	AC
Breitkreuz, Garry	Yorkton—Melville	AC
Fitzpatrick, Brian	Prince Albert	AC
Goodale, L'hon. Ralph, ministre des Finances	Wascana	Lib.
Laliberte, Rick	Rivière Churchill	Lib.
Nystrom, L'hon. Lorne	Regina—Qu'Appelle	NPD
Pankiw, Jim	Saskatoon—Humboldt	Ind.
Proctor, Dick	Palliser	NPD
Ritz, Gerry	Battlefords—Lloydminster	AC
Skelton, Carol	Saskatoon—Rosetown—Biggar	AC
Spencer, Larry	Regina—Lumsden—Lake Centre	AC
Vellacott, Maurice	Saskatoon—Wanuskewin	AC
Yelich, Lynne	Blackstrap	AC

#### TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR (7)

Barnes, Rex	Gander—Grand Falls	PC
Byrne, L'hon. Gerry, secrétaire parlementaire de la ministre des Affaires intergouvernementales	Humber—St. Barbe—Baie Verte	Lib.
Doyle, Norman	St. John's-Est	PC
Efford, L'hon. R. John, ministre des Ressources naturelles	Bonavista—Trinity—Conception	Lib.
Hearn, Loyola	St. John's-Ouest	PC
Matthews, Bill	Burin—St. George's	Lib.
O'Brien, Lawrence	Labrador	Lib.

#### TERRITOIRES DU NORD-OUEST (1)

Blondin-Andrew, L'hon. Ethel, ministre d'État (Nord canadien)	Western Arctic	Lib.
---	----------------	------

---

Nom	Circonscription	Affiliation politique
-----	-----------------	--------------------------

---

**YUKON (1)**

Bagnell, L'hon. Larry, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles Yukon..... Lib.

# LISTE DES COMITÉS PERMANENTS ET DES SOUS-COMITÉS

(Au 11 avril 2003 — 2<sup>e</sup> Session, 37<sup>e</sup> Législature)

## AFFAIRES AUTOCHTONES, DU DÉVELOPPEMENT DU GRAND NORD ET DES RESSOURCES NATURELLES

**Président:** Raymond Bonin

**Vice-présidents:** Nancy Karetak-Lindell  
Maurice Vellacott

Gérard Binet  
Serge Cardin  
David Chatters  
Stan Dromisky

John Godfrey  
Charles Hubbard  
Yvan Loubier

Inky Mark  
Pat Martin  
Anita Neville

Brian Pallister  
Julian Reed  
Benôit Serré

(16)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
Gérard Asselin  
André Bachand  
Claude Bachand  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Stéphane Bergeron  
Bernard Bigras  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Scott Brison  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
Rick Casson  
Joe Clark  
Joe Comartin  
Paul Crête

John Cummins  
Stockwell Day  
Bev Desjarlais  
Norman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Ghislain Fournier  
Cheryl Gallant  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
John Herron  
Grant Hill

Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Dale Johnston  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Robert Lanctôt  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Richard Marceau  
Keith Martin  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Lorne Nystrom  
Deepak Obhrai  
Charlie Penson

Gilles-A. Perron  
James Rajotte  
Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz  
Jean-Yves Roy  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

## AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL

**Président:** Bernard Patry

**Vice-présidents:** Stockwell Day  
Diane Marleau

Stéphane Bergeron	Irwin Cotler	John Harvard	Alexa McDonough	(18)
Murray Calder	John Duncan	André Harvey	Deepak Obhrai	
Aileen Carroll	Art Eggleton	Francine Lalonde	Karen Redman	
Bill Casey	Mark Eyking	Keith Martin		

### Membres associés

Jim Abbott	Ken Epp	Yvan Loubier	Gerry Ritz
Diane Ablonczy	Brian Fitzpatrick	Gary Lunn	Svend Robinson
Rob Anders	Raymonde Folco	James Lunney	Yves Rocheleau
David Anderson	Paul Forseth	Peter MacKay	Benoît Sauvageau
André Bachand	Cheryl Gallant	Gurbax Malhi	Werner Schmidt
Claude Bachand	Peter Goldring	Inky Mark	Carol Skelton
Roy Bailey	Jim Gouk	Pat Martin	Monte Solberg
Sue Barnes	Gurmant Grewal	Brian Masse	Kevin Sorenson
Colleen Beaumier	Deborah Grey	Philip Mayfield	Bob Speller
Leon Benoit	Art Hanger	Grant McNally	Larry Spencer
Bernard Bigras	Mac Harb	Val Meredith	Darrel Stinson
Bill Blaikie	Stephen Harper	Rob Merrifield	Peter Stoffer
Rick Borotsik	Richard Harris	Bob Mills	Chuck Strahl
Garry Breitkreuz	Loyola Hearn	James Moore	Greg Thompson
Scott Brison	John Herron	Shawn Murphy	Myron Thompson
Andy Burton	Grant Hill	Lorne Nystrom	Vic Toews
Chuck Cadman	Jay Hill	Pat O'Brien	Tony Valeri
Rick Casson	Howard Hilstrom	Brian Pallister	Maurice Vellacott
David Chatters	Betty Hinton	Pierre Paquette	Joseph Volpe
Joe Clark	Rahim Jaffer	Charlie Penson	Elsie Wayne
Paul Crête	Dale Johnston	Beth Phinney	Randy White
John Cummins	Gerald Keddy	James Rajotte	Ted White
Norman Doyle	Jason Kenney	Scott Reid	John Williams
Antoine Dubé	Karen Kraft Sloan	John Reynolds	Lynne Yelich
Reed Elley			

## SOUS-COMITÉ DU COMMERCE INTERNATIONAL, DES DIFFÉRENDS COMMERCIAUX ET DES INVESTISSEMENTS INTERNATIONAUX

**Président:** Mac Harb

**Vice-présidents:** Stéphane Bergeron  
Mark Eyking

Bill Blaikie	Rick Casson	Bob Speller	Tony Valeri	(9)
Bill Casey	Pat O'Brien			

### Membres associés

## SOUS-COMITÉ DES DROITS DE LA PERSONNE ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

**Président:** Irwin Cotler

**Vice-présidents:** Colleen Beaumier  
Deepak Obhrai

Bill Casey	Gurbax Malhi	Svend Robinson	Yves Rocheleau	(9)
Karen Kraft Sloan	Beth Phinney			

### Membres associés

## AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE

**Président:** Paul Steckle

**Vice-présidents:** Howard Hilstrom  
Rose-Marie Ur

David Anderson	Claude Duplain	Rick Laliberte	Louis Plamondon	(16)
Gérard Binet	Mark Eyking	John Maloney	Dick Proctor	
Rick Borotsik	Marcel Gagnon	Larry McCormick	Bob Speller	
Garry Breitreuz				

### Membres associés

Jim Abbott	John Duncan	Jason Kenney	Scott Reid
Diane Ablonczy	Reed Elley	Mario Laframboise	John Reynolds
Peter Adams	Ken Epp	Robert Lanctôt	Gerry Ritz
Rob Anders	Brian Fitzpatrick	Yvan Loubier	Jean-Yves Roy
André Bachand	Paul Forseth	Gary Lunn	Werner Schmidt
Roy Bailey	Cheryl Gallant	James Lunney	Carol Skelton
Rex Barnes	Peter Goldring	Peter MacKay	Monte Solberg
Leon Benoit	Jim Gouk	Inky Mark	Kevin Sorenson
Stéphane Bergeron	Gurmant Grewal	Keith Martin	Larry Spencer
Scott Brison	Deborah Grey	Philip Mayfield	Darrel Stinson
Andy Burton	Art Hanger	Grant McNally	Chuck Strahl
Chuck Cadman	Stephen Harper	Val Meredith	Greg Thompson
Bill Casey	Richard Harris	Rob Merrifield	Myron Thompson
Rick Casson	Loyola Hearn	Bob Mills	Vic Toews
David Chatters	John Herron	James Moore	Suzanne Tremblay
Joe Clark	Grant Hill	Lorne Nystrom	Maurice Vellacott
Joe Comartin	Jay Hill	Deepak Obhrai	Elsie Wayne
Paul Crête	Betty Hinton	Brian Pallister	Randy White
John Cummins	Rahim Jaffer	Charlie Penson	Ted White
Stockwell Day	Dale Johnston	Gilles-A. Perron	John Williams
Odina Desrochers	Gerald Keddy	James Rajotte	Lynne Yelich
Norman Doyle			

## CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

**Président:** Joe Fontana

**Vice-présidents:** Madeleine Dalphond-Guiral  
Jerry Pickard

Diane Ablonczy  
Sarkis Assadourian  
John Bryden  
Yvon Charbonneau

Libby Davies  
Sophia Leung  
Inky Mark

Grant McNally  
John O'Reilly  
Massimo Pacetti

David Price  
Yves Rocheleau  
Lynne Yelich

(16)

### Membres associés

Jim Abbott  
Rob Anders  
David Anderson  
André Bachand  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Bernard Bigras  
Bill Blaikie  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Scott Brison  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Serge Cardin  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
John Cummins  
Stockwell Day

Norman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
John Herron  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer

Dale Johnston  
Jim Karygiannis  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Francine Lalonde  
Yvan Loubier  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Keith Martin  
Brian Masse  
Philip Mayfield  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Anita Neville  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
James Rajotte

Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Joseph Volpe  
Judy Wasylcyia-Leis  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams

## COMPTES PUBLICS

**Président:** John Williams

**Vice-présidents:** Mac Harb  
Beth Phinney

Colleen Beaumier  
Odina Desrochers  
John Finlay  
Paul Forseth

Roger Gaudet  
Gerald Keddy  
Sophia Leung  
Steve Mahoney

Philip Mayfield  
Val Meredith  
Shawn Murphy

Massimo Pacetti  
Tony Tirabassi  
Judy Wasylycia-Leis

(17)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
André Bachand  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Scott Brison  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Serge Cardin  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
John Cummins  
Stockwell Day  
Bev Desjarlais

Norman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
John Herron  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer

Dale Johnston  
Jason Kenney  
Robert Lanctôt  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Inky Mark  
Keith Martin  
Pat Martin  
Grant McNally  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
Gilles-A. Perron  
James Rajotte  
Scott Reid  
John Reynolds

Gerry Ritz  
Jacques Saada  
Benoît Sauvageau  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Peter Stoffer  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Joseph Volpe  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
Lynne Yelich

## DÉFENSE NATIONALE ET ANCIENS COMBATTANTS

**Président:** David Pratt

**Vice-présidents:** David Price  
Elsie Wayne

Rob Anders	Bill Blaikie	Dominic LeBlanc	Lawrence O'Brien	(16)
Claude Bachand	Cheryl Gallant	Joe McGuire	Janko Peric	
Leon Benoit	Ivan Grose	Anita Neville	Louis Plamondon	
Robert Bertrand				

### Membres associés

Jim Abbott	Brian Fitzpatrick	Yvan Loubier	Scott Reid
Diane Ablonczy	Paul Forseth	Gary Lunn	John Reynolds
David Anderson	Peter Goldring	James Lunney	Gerry Ritz
André Bachand	Jim Gouk	Peter MacKay	Svend Robinson
Roy Bailey	Gurmant Grewal	John Maloney	Werner Schmidt
Rex Barnes	Deborah Grey	Inky Mark	Carol Skelton
Stéphane Bergeron	Monique Guay	Keith Martin	Monte Solberg
Rick Borotsik	Art Hanger	Pat Martin	Kevin Sorenson
Garry Breitzkreuz	Stephen Harper	Philip Mayfield	Larry Spencer
Scott Brison	Richard Harris	Alexa McDonough	Darrel Stinson
Andy Burton	Loyola Hearn	Grant McNally	Peter Stoffer
Chuck Cadman	John Herron	Dan McTeague	Chuck Strahl
Bill Casey	Grant Hill	Val Meredith	Greg Thompson
Rick Casson	Jay Hill	Rob Merrifield	Myron Thompson
Marlene Catterall	Howard Hilstrom	Bob Mills	Vic Toews
David Chatters	Betty Hinton	James Moore	Rose-Marie Ur
Joe Clark	Rahim Jaffer	John O'Reilly	Maurice Vellacott
John Cummins	Dale Johnston	Deepak Obhrai	Randy White
Stockwell Day	Gerald Keddy	Brian Pallister	Ted White
Norman Doyle	Jason Kenney	Charlie Penson	John Williams
Stan Dromisky	Francine Lalonde	Carmen Provenzano	Bob Wood
John Duncan	Wendy Lill	James Rajotte	Lynne Yelich
Reed Elley			

## SOUS-COMITÉ DES ANCIENS COMBATTANTS

**Président:** Bob Wood

**Vice-président:**

Roy Bailey	Ivan Grose	Louis Plamondon	Rose-Marie Ur	(9)
Bill Blaikie	Dan McTeague	Carmen Provenzano	Elsie Wayne	

### Membres associés

## DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA CONDITION DES PERSONNES HANDICAPÉES

**Président:** Judi Longfield

**Vice-présidents:** Eugène Bellemare  
Monte Solberg

Peter Adams	Peter Goldring	Ovid Jackson	Larry Spencer	(18)
Libby Davies	Jim Gouk	Gurbax Malhi	Diane St-Jacques	
Norman Doyle	Monique Guay	Larry McCormick	Suzanne Tremblay	
John Finlay	Tony Ianno	Raymond Simard		

### Membres associés

Jim Abbott	Bev Desjarlais	Rahim Jaffer	Charlie Penson
Diane Ablonczy	Antoine Dubé	Dale Johnston	Dick Proctor
Peter Adams	John Duncan	Nancy Karetak-Lindell	James Rajotte
Rob Anders	Reed Elley	Gerald Keddy	Scott Reid
David Anderson	Ken Epp	Jason Kenney	John Reynolds
André Bachand	Brian Fitzpatrick	Robert Lanctôt	Gerry Ritz
Roy Bailey	Paul Forseth	Wendy Lill	Jean-Yves Roy
Rex Barnes	Christiane Gagnon	Yvan Loubier	Werner Schmidt
Mauril Bélanger	Marcel Gagnon	Gary Lunn	Carol Skelton
Carolyn Bennett	Sébastien Gagnon	James Lunney	Kevin Sorenson
Leon Benoit	Cheryl Gallant	Peter MacKay	Darrel Stinson
Rick Borotsik	Jocelyne Girard-Bujold	Inky Mark	Chuck Strahl
Diane Bourgeois	John Godfrey	Keith Martin	Greg Thompson
Garry Breitzkreuz	Yvon Godin	Pat Martin	Myron Thompson
Scott Brison	Gurmant Grewal	Philip Mayfield	Tony Tirabassi
Andy Burton	Deborah Grey	Grant McNally	Vic Toews
Chuck Cadman	Art Hanger	Réal Ménard	Alan Tonks
Bill Casey	Stephen Harper	Val Meredith	Maurice Vellacott
Rick Casson	Richard Harris	Rob Merrifield	Judy Wasylcia-Leis
David Chatters	Loyola Hearn	Bob Mills	Elsie Wayne
Joe Clark	John Herron	James Moore	Randy White
Paul Crête	Grant Hill	Anita Neville	Ted White
John Cummins	Jay Hill	Deepak Obhrai	John Williams
Madeleine Dalphond-Guiral	Howard Hilstrom	Brian Pallister	Lynne Yelich
Stockwell Day	Betty Hinton		

### SOUS-COMITÉ DES ENFANTS ET JEUNES À RISQUE

**Président:** John Godfrey

**Vice-président:**

Sébastien Gagnon	Wendy Lill	Larry Spencer	Tony Tirabassi	(9)
Loyola Hearn	Anita Neville	Diane St-Jacques	Alan Tonks	

### Membres associés

## SOUS-COMITÉ DE LA CONDITION DES PERSONNES HANDICAPÉES

**Président:** Carolyn Bennett

**Vice-président:**

Mauril Bélanger	Norman Doyle	Nancy Karetak-Lindell	Anita Neville	(9)
Madeleine Dalphond-Guiral	Reed Elley	Wendy Lill	Tony Tirabassi	

### Membres associés

## ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

**Président:** Charles Caccia

**Vice-président:** John Herron

Mark Assad	Sébastien Gagnon	Bob Mills	Hélène Scherrer	(16)
Roy Bailey	Joe Jordan	Julian Reed	Paul Szabo	
Bernard Bigras	Rick Laliberte	Andy Savoy	Alan Tonks	
Joe Comartin	Gary Lunn			

### Membres associés

Jim Abbott	Stockwell Day	Rahim Jaffer	Scott Reid
Diane Ablonczy	Bev Desjarlais	Dale Johnston	John Reynolds
Peter Adams	Norman Doyle	Gerald Keddy	Gerry Ritz
Rob Anders	John Duncan	Jason Kenney	Svend Robinson
David Anderson	Reed Elley	Robert Lanctôt	Werner Schmidt
André Bachand	Ken Epp	Clifford Lincoln	Carol Skelton
Rex Barnes	Brian Fitzpatrick	Yvan Loubier	Monte Solberg
Leon Benoit	Paul Forseth	James Lunney	Kevin Sorenson
Stéphane Bergeron	Cheryl Gallant	Peter MacKay	Larry Spencer
Rick Borotsik	Peter Goldring	Inky Mark	Darrel Stinson
Garry Breitzkreuz	Jim Gouk	Keith Martin	Peter Stoffer
Scott Brison	Gurmant Grewal	Pat Martin	Chuck Strahl
Andy Burton	Deborah Grey	Philip Mayfield	Greg Thompson
Chuck Cadman	Art Hanger	Grant McNally	Myron Thompson
Serge Cardin	Stephen Harper	Val Meredith	Vic Toews
Bill Casey	Richard Harris	Rob Merrifield	Maurice Vellacott
Rick Casson	Loyola Hearn	James Moore	Elsie Wayne
David Chatters	Grant Hill	Deepak Obhrai	Randy White
Joe Clark	Jay Hill	Brian Pallister	Ted White
Paul Crête	Howard Hilstrom	Charlie Penson	John Williams
John Cummins	Betty Hinton	James Rajotte	Lynne Yelich

**FINANCES****Président:** Sue Barnes**Vice-présidents:** Nick Discepola  
Richard HarrisScott Brison  
Rick Casson  
Roy Cullen  
Albina GuarnieriRahim Jaffer  
Sophia Leung  
Maria Minna  
Shawn MurphyPierre Paquette  
Charlie Penson  
Pauline Picard  
Gary PillitteriTony Valeri  
Judy Wasylcia-Leis  
Bryon Wilfert

(18)

**Membres associés**Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
André Bachand  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Carolyn Bennett  
Leon Benoit  
Stéphane Bergeron  
Bernard Bigras  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
David Chatters  
Joe Clark  
John Cummins  
Stockwell Day  
Odina Desrochers  
Norman Doyle  
Antoine DubéJohn Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Jocelyne Girard-Bujold  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Monique Guay  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Loyola Hearn  
John Herron  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Dale JohnstonGerald Keddy  
Jason Kenney  
Yvan Loubier  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Richard Marceau  
Inky Mark  
Keith Martin  
Pat Martin  
Philip Mayfield  
Alexa McDonough  
Grant McNally  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Lorne Nystrom  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Gilles-A. Perron  
Joe PeschisolidoJames Rajotte  
Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz  
Werner Schmidt  
Judy Sgro  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Bob Wood  
Lynne Yelich

## INDUSTRIE, DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE

**Président:** Walt Lastewka

**Vice-présidents:** Dan McTeague  
James Rajotte

André Bachand  
Larry Bagnell  
Paul Crête  
Brian Fitzpatrick

Cheryl Gallant  
Jocelyne Girard-Bujold  
Serge Marcil

Brian Masse  
Gilbert Normand  
Andy Savoy

Brent St. Denis  
Paddy Torsney  
Joseph Volpe

(16)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Peter Adams  
Rob Anders  
David Anderson  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Eugène Bellemare  
Leon Benoit  
Stéphane Bergeron  
Bernard Bigras  
Gérard Binet  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Scott Brison  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Serge Cardin  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
John Cummins  
Stockwell Day

Bev Desjarlais  
Odina Desrochers  
Norman Doyle  
Antoine Dubé  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Paul Forseth  
Christiane Gagnon  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
John Herron  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton

Rahim Jaffer  
Dale Johnston  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Mario Laframboise  
Yvan Loubier  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Inky Mark  
Keith Martin  
Pat Martin  
Philip Mayfield  
Joe McGuire  
Grant McNally  
Réal Ménard  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Lorne Nystrom  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister

Pierre Paquette  
Charlie Penson  
Dick Proctor  
Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Peter Stoffer  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

## JUSTICE ET DROITS DE LA PERSONNE

**Président:** Andy Scott

**Vice-présidents:** Chuck Cadman  
John McKay

Garry Breitkreuz	Robert Lanctôt	John Maloney	Joe Peschisolido	(18)
Irwin Cotler	Derek Lee	Richard Marceau	Kevin Sorenson	
Hedy Fry	Peter MacKay	Lorne Nystrom	Vic Toews	
Marlene Jennings	Paul Harold Macklin	Pat O'Brien		

### Membres associés

Jim Abbott	Bev Desjarlais	Gerald Keddy	Geoff Regan
Diane Ablonczy	Norman Doyle	Jason Kenney	Scott Reid
Rob Anders	John Duncan	Yvan Loubier	John Reynolds
David Anderson	Reed Elley	Gary Lunn	Gerry Ritz
André Bachand	Brian Fitzpatrick	James Lunney	Svend Robinson
Roy Bailey	Paul Forseth	Inky Mark	Werner Schmidt
Rex Barnes	Cheryl Gallant	Keith Martin	Carol Skelton
Leon Benoit	Peter Goldring	Philip Mayfield	Monte Solberg
Bernard Bigras	Jim Gouk	Alexa McDonough	Larry Spencer
Bill Blaikie	Gurmant Grewal	Grant McNally	Darrel Stinson
Rick Borotsik	Deborah Grey	Réal Ménard	Chuck Strahl
Diane Bourgeois	Art Hanger	Val Meredith	Greg Thompson
Scott Brison	Stephen Harper	Bob Mills	Myron Thompson
Andy Burton	Richard Harris	James Moore	Maurice Vellacott
Bill Casey	Loyola Hearn	Lynn Myers	Judy Wasylcyia-Leis
Rick Casson	John Herron	Deepak Obhrai	Elsie Wayne
David Chatters	Grant Hill	Brian Pallister	Randy White
Joe Clark	Jay Hill	Charlie Penson	Ted White
Joe Comartin	Howard Hilstrom	David Pratt	Bryon Wilfert
John Cummins	Betty Hinton	Dick Proctor	John Williams
Madeleine Dalphond-Guiral	Rahim Jaffer	James Rajotte	Lynne Yelich
Stockwell Day	Dale Johnston		

## SOUS-COMITÉ SUR LA SÉCURITÉ NATIONALE

**Président:** Derek Lee

**Vice-présidents:** Marlene Jennings  
Kevin Sorenson

Robert Lanctôt	John McKay	Lorne Nystrom	Geoff Regan	(11)
Peter MacKay	Lynn Myers	David Pratt	Vic Toews	

### Membres associés

## LANGUES OFFICIELLES

**Président:** Mauril Bélanger

**Vice-présidents:** Yvon Godin  
Yolande Thibeault

Carole-Marie Allard	Jeannot Castonguay	Rahim Jaffer	Scott Reid	(16)
Mark Assad	Christiane Gagnon	Jason Kenney	Benoît Sauvageau	
Eugène Bellemare	John Herron	Dan McTeague	Raymond Simard	
John Bryden				

### Membres associés

Jim Abbott	Stockwell Day	Dale Johnston	Gerry Ritz
Diane Ablonczy	Norman Doyle	Gerald Keddy	Werner Schmidt
Rob Anders	John Duncan	Yvan Loubier	Carol Skelton
David Anderson	Reed Elley	Gary Lunn	Monte Solberg
André Bachand	Ken Epp	James Lunney	Kevin Sorenson
Roy Bailey	Brian Fitzpatrick	Peter MacKay	Larry Spencer
Rex Barnes	Paul Forseth	Keith Martin	Guy St-Julien
Leon Benoit	Cheryl Gallant	Philip Mayfield	Darrel Stinson
Stéphane Bergeron	Peter Goldring	Grant McNally	Chuck Strahl
Rick Borotsik	Jim Gouk	Val Meredith	Greg Thompson
Garry Breitreuz	Gurmant Grewal	Rob Merrifield	Myron Thompson
Scott Brison	Deborah Grey	Bob Mills	Vic Toews
Andy Burton	Art Hanger	James Moore	Suzanne Tremblay
Chuck Cadman	Stephen Harper	Lorne Nystrom	Maurice Vellacott
Bill Casey	Richard Harris	Deepak Obhrai	Elsie Wayne
Rick Casson	Loyola Hearn	Brian Pallister	Randy White
David Chatters	Grant Hill	Charlie Penson	Ted White
Joe Clark	Jay Hill	Louis Plamondon	John Williams
Joe Comartin	Howard Hilstrom	James Rajotte	Lynne Yelich
John Cummins	Betty Hinton	John Reynolds	

## LIAISON

**Président:** Walt Lastewka

**Vice-président:** Judi Longfield

Peter Adams	Raymond Bonin	Gurmant Grewal	Andy Scott	(20)
Reg Alcock	Bonnie Brown	Clifford Lincoln	Paul Steckle	
Sue Barnes	Charles Caccia	Bernard Patry	Tom Wappel	
Mauril Bélanger	Joe Comuzzi	David Pratt	John Williams	
Carolyn Bennett	Joe Fontana			

### Membres associés

Jim Abbott	Yvon Godin	Bill Matthews	James Rajotte
Eugène Bellemare	Mac Harb	John McKay	Benoît Sauvageau
Paul Bonwick	Richard Harris	Dan McTeague	Monte Solberg
Chuck Cadman	John Herron	Réal Ménard	Peter Stoffer
Madeleine Dalphond-Guiral	Howard Hilstrom	James Moore	Yolande Thibeault
Stockwell Day	Dale Johnston	Carolyn Parrish	Rose-Marie Ur
Nick Discepola	Nancy Karetak-Lindell	Beth Phinney	Tony Valeri
Stan Dromisky	Derek Lee	Jerry Pickard	Maurice Vellacott
Paul Forseth	Diane Marleau	David Price	Elsie Wayne

## SOUS-COMITÉ SUR LES SALLES DE COMITÉ

**Président:**

Peter Adams  
Mauril Bélanger

**Vice-président:**

Gurmant Grewal  
Walt Lastewka

Judi Longfield

John Williams

(6)

### Membres associés

## SOUS-COMITÉ DES BUDGETS DE COMITÉ

**Président:**

Reg Alcock  
Mauril Bélanger

Walt Lastewka

Bonnie Brown  
Joe Fontana

**Vice-président:**

Judi Longfield  
Andy Scott

Tom Wappel  
John Williams

(9)

### Membres associés

## OPÉRATIONS GOUVERNEMENTALES ET DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

**Président:**

Carolyn Bennett  
Scott Brison  
Roy Cullen  
Ken Epp

Reg Alcock

Raymonde Folco  
Robert Lanctôt  
Steve Mahoney

**Vice-présidents:**

Pat Martin  
Gilles-A. Perron  
Gerry Ritz

Paul Forseth  
Tony Valeri

Judy Sgro  
Paul Szabo  
Tony Tirabassi

(16)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
André Bachand  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Rick Borotsik  
Garry Breitreuz  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
Paul Crête  
John Cummins  
Stockwell Day  
Odina Desrochers  
Norman Doyle

John Duncan  
Reed Elley  
Brian Fitzpatrick  
Liza Frulla  
Christiane Gagnon  
Cheryl Gallant  
Jocelyne Girard-Bujold  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Monique Guay  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
John Herron  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom

Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Dale Johnston  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Inky Mark  
Keith Martin  
Brian Masse  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Réal Ménard  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Pierre Paquette

Charlie Penson  
Dick Proctor  
James Rajotte  
Scott Reid  
John Reynolds  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

## SOUS-COMITÉ DU RENOUELEMENT DE LA FONCTION PUBLIQUE

**Présidents:** Roy Cullen  
Paul Forseth

**Vice-président:**

Carolyn Bennett

Monique Guay

Pat Martin

Judy Sgro

(6)

### Membres associés

## SOUS-COMITÉ DU PROCESSUS BUDGÉTAIRE

**Présidents:** Gerry Ritz  
Tony Valeri

**Vice-président:**

Gilles-A. Perron

Paul Szabo

Tony Tirabassi

(5)

### Membres associés

## PATRIMOINE CANADIEN

**Président:** Clifford Lincoln

**Vice-présidents:** Jim Abbott  
Paul Bonwick

Carole-Marie Allard  
Sarmite Bulte  
R. John Efford  
Liza Frulla

Christiane Gagnon  
John Harvard  
Loyola Hearn

Betty Hinton  
Wendy Lill  
Dennis Mills

Alex Shepherd  
Caroline St-Hilaire  
Chuck Strahl

(16)

### Membres associés

Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
André Bachand  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Stéphane Bergeron  
Bernard Bigras  
Rick Borotsik  
Diane Bourgeois  
Garry Breitzkreuz  
Scott Brison  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Serge Cardin  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
Joe Comartin  
John Cummins

Libby Davies  
Stockwell Day  
Norman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
John Herron  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Rahim Jaffer

Dale Johnston  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Robert Lanctôt  
Yvan Loubier  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Inky Mark  
Keith Martin  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
Dick Proctor  
James Rajotte

Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz  
Benoît Sauvageau  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Suzanne Tremblay  
Maurice Vellacott  
Judy Wasylcyia-Leis  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

## PÊCHES ET OCÉANS

**Président:** Tom Wappel

**Vice-présidents:** Bill Matthews  
Peter Stoffer

Andy Burton  
John Cummins  
Rodger Cuzner  
R. John Efford

Reed Elley  
Georges Farrah  
Ghislain Fournier

Loyola Hearn  
Dominic LeBlanc  
Joe Peschisolido

Carmen Provenzano  
Jean-Yves Roy  
Bob Wood

(16)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
Gérard Asselin  
André Bachand  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Scott Brison  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
Joe Comartin  
Stockwell Day  
Norman Doyle

John Duncan  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Marcel Gagnon  
Cheryl Gallant  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
John Herron  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer

Dale Johnston  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Inky Mark  
Keith Martin  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
James Rajotte  
Scott Reid  
John Reynolds

Gerry Ritz  
Svend Robinson  
Yves Rocheleau  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Suzanne Tremblay  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

---

## PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

**Président:** Peter Adams

**Vice-présidents:** Dale Johnston  
Carolyn Parrish

Rick Borotsik	Michel Guimond	Geoff Regan	Benoît Sauvageau	(16)
Marlene Catterall	Joe Jordan	John Reynolds	Werner Schmidt	
Rodger Cuzner	Lynn Myers	Jacques Saada	Guy St-Julien	
Yvon Godin				

### Membres associés

Jim Abbott	Norman Doyle	Rahim Jaffer	Marcel Proulx
Diane Ablonczy	John Duncan	Gerald Keddy	James Rajotte
Rob Anders	Reed Elley	Jason Kenney	Scott Reid
David Anderson	Ken Epp	Gary Lunn	Gerry Ritz
André Bachand	Brian Fitzpatrick	James Lunney	Carol Skelton
Roy Bailey	Paul Forseth	Peter MacKay	Monte Solberg
Rex Barnes	Cheryl Gallant	Inky Mark	Kevin Sorenson
Leon Benoit	John Godfrey	Keith Martin	Larry Spencer
Stéphane Bergeron	Peter Goldring	Philip Mayfield	Caroline St-Hilaire
Bill Blaikie	Jim Gouk	Larry McCormick	Darrel Stinson
Garry Breitkreuz	Gurmant Grewal	Grant McNally	Chuck Strahl
Scott Brison	Deborah Grey	Réal Ménard	Greg Thompson
Andy Burton	Art Hanger	Val Meredith	Myron Thompson
Chuck Cadman	Stephen Harper	Rob Merrifield	Vic Toews
Bill Casey	Richard Harris	Bob Mills	Paddy Torsney
Rick Casson	John Harvard	James Moore	Maurice Vellacott
David Chatters	Loyola Hearn	Lorne Nystrom	Elsie Wayne
Joe Clark	John Herron	Deepak Obhrai	Randy White
John Cummins	Grant Hill	Brian Pallister	Ted White
Madeleine Dalphond-Guiral	Jay Hill	Charlie Penson	John Williams
Libby Davies	Howard Hilstrom	David Price	Lynne Yelich
Stockwell Day	Betty Hinton	Dick Proctor	

## SOUS-COMITÉ DES AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

**Président:** Carolyn Parrish

**Vice-président:**

Rick Borotsik	Lynn Myers	Benoît Sauvageau	Chuck Strahl	(7)
Yvon Godin	David Price			

### Membres associés

## SOUS-COMITÉ DE LA RÉVISION DES LIMITES DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES

**Président:** Paddy Torsney

**Vice-président:**

Rick Borotsik	Michel Guimond	Marcel Proulx	Scott Reid	(6)
Yvon Godin				

### Membres associés

## SANTÉ

**Président:** Bonnie Brown

**Vice-présidents:** Stan Dromisky  
Réal Ménard

Carolyn Bennett  
Diane Bourgeois  
Jeannot Castonguay  
Brenda Chamberlain

Raymonde Folco  
Hedy Fry  
James Lunney

Rob Merrifield  
Svend Robinson  
Hélène Scherrer

Carol Skelton  
Yolande Thibeault  
Greg Thompson

(16)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
André Bachand  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Bernard Bigras  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Scott Brison  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
Joe Comartin  
John Cummins  
Madeleine Dalphond-Guiral

Libby Davies  
Stockwell Day  
Bev Desjarlais  
Norman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Jocelyne Girard-Bujold  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
John Herron  
Grant Hill

Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Dale Johnston  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Yvan Loubier  
Gary Lunn  
Peter MacKay  
John Maloney  
Inky Mark  
Keith Martin  
Pat Martin  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Val Meredith  
Bob Mills  
James Moore  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister

Charlie Penson  
Pauline Picard  
James Rajotte  
Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz  
Werner Schmidt  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Chuck Strahl  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Judy Wasylcyia-Leis  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

**TRANSPORTS****Président:** Joe Comuzzi**Vice-présidents:** John Cannis  
James Moore

Larry Bagnell	Roger Gallaway	Stan Keyes	Pat O'Brien	(16)
Rex Barnes	Jim Gouk	Mario Laframboise	Marcel Proulx	
Bev Desjarlais	Ovid Jackson	Robert Lanctôt	Lynne Yelich	
Liza Frulla				

**Membres associés**

Jim Abbott	Norman Doyle	Howard Hilstrom	Dick Proctor
Diane Ablonczy	Antoine Dubé	Betty Hinton	James Rajotte
Rob Anders	John Duncan	Rahim Jaffer	Scott Reid
David Anderson	Reed Elley	Dale Johnston	John Reynolds
Gérard Asselin	Ken Epp	Gerald Keddy	Gerry Ritz
André Bachand	Brian Fitzpatrick	Jason Kenney	Werner Schmidt
Roy Bailey	Paul Forseth	Yvan Loubier	Carol Skelton
Leon Benoit	Ghislain Fournier	Gary Lunn	Monte Solberg
Bernard Bigras	Christiane Gagnon	James Lunney	Kevin Sorenson
Paul Bonwick	Cheryl Gallant	Peter MacKay	Larry Spencer
Rick Borotsik	Roger Gaudet	Inky Mark	Darrel Stinson
Garry Breitzkreuz	Jocelyne Girard-Bujold	Keith Martin	Peter Stoffer
Scott Brison	Peter Goldring	Philip Mayfield	Chuck Strahl
Andy Burton	Gurmant Grewal	Grant McNally	Greg Thompson
Chuck Cadman	Deborah Grey	Réal Ménard	Myron Thompson
Bill Casey	Art Hanger	Val Meredith	Vic Toews
Rick Casson	Stephen Harper	Rob Merrifield	Maurice Vellacott
David Chatters	Richard Harris	Bob Mills	Elsie Wayne
Joe Clark	Loyola Hearn	Deepak Obhrai	Randy White
Paul Crête	John Herron	Brian Pallister	Ted White
John Cummins	Grant Hill	Charlie Penson	John Williams
Stockwell Day	Jay Hill		

**SOUS-COMITÉ SUR LE TRANSPORT MARITIME****Président:** Roger Gallaway**Vice-président:**

Rex Barnes	John Cannis	Bev Desjarlais	Roger Gaudet	(9)
Andy Burton	Joe Comuzzi	Liza Frulla	Stan Keyes	

**Membres associés**

## COMITÉS SPÉCIAUX

### COMITÉ SPÉCIAL SUR LA MODERNISATION ET L'AMÉLIORATION DE LA PROCÉDURE À LA CHAMBRE DES COMMUNES

**Président:** Bob Kilger

**Vice-présidents:** Don Boudria  
John Reynolds

Libby Davies  
Norman Doyle

Michel Gauthier  
Monique Guay

Loyola Hearn  
Stan Keyes

Dick Proctor  
Werner Schmidt

(11)

#### Membres associés

## COMITÉS MIXTES PERMANENTS

### BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

**Coprésidents:** Carolyn Bennett  
Yves Morin

**Vice-coprésident:** Deborah Grey

Représentant le Sénat:  
Les honorables sénateurs

Représentant la Chambre des communes:

Roch Bolduc  
Michael J. Forrester

Jean Lapointe  
Vivienne Poy

Mauril Bélanger  
Robert Bertrand  
Rick Borotsik  
Marlene Catterall  
Marcel Gagnon  
Grant Hill  
Jim Karygiannis

Wendy Lill  
Jerry Pickard  
Louis Plamondon  
Jacques Saada  
Guy St-Julien  
Darrel Stinson  
Andrew Telegdi

(21)

#### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
André Bachand  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Garry Breitzkreuz  
Scott Brison  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
John Cummins  
Libby Davies  
Stockwell Day

Norman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
John Herron  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer

Dale Johnston  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Inky Mark  
Keith Martin  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
James Rajotte  
Scott Reid

John Reynolds  
Gerry Ritz  
Benoît Sauvageau  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

## EXAMEN DE LA RÉGLEMENTATION

**Coprésidents:** Gurmant Grewal  
Céline Hervieux-Payette

**Vice-coprésident:** Derek Lee

Représentant le Sénat:  
Les honorables sénateurs

Représentant la Chambre des communes:

Michel Biron  
James Kelleher  
Pana Merchant

Wilfred Moore  
Pierre Claude Nolin  
Gérard Phalen

Paul Bonwick  
Joe Comuzzi  
John Cummins  
Liza Frulla  
Michel Guimond  
Paul Harold Macklin  
John Maloney  
Pat Martin

John McKay  
Lynn Myers  
Caroline St-Hilaire  
Greg Thompson  
Maurice Vellacott  
Tom Wappel  
Ted White

(24)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
André Bachand  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Rick Borotsik  
Garry Breitkreuz  
Scott Brison  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
Stockwell Day  
Norman Doyle

John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
John Herron  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer

Dale Johnston  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Robert Lanctôt  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Inky Mark  
Keith Martin  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Lorne Nystrom  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Charlie Penson

James Rajotte  
Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz  
Benoît Sauvageau  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Chuck Strahl  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Elsie Wayne  
Randy White  
John Williams  
Lynne Yelich

## COMITÉS LÉGISLATIFS

### COMITÉ LÉGISLATIF CHARGÉ DU PROJET DE LOI C-17, LOI SUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

**Président:** Bob Kilger

**Vice-président:**

Sarkis Assadourian  
Claude Bachand  
Rex Barnes  
Garry Breitkreuz

Bev Desjarlais  
Marlene Jennings  
Mario Laframboise  
Gary Lunn

Steve Mahoney  
James Moore  
John O'Reilly  
Beth Phinney

Marcel Proulx  
Karen Redman  
Andy Savoy

(16)

### Membres associés

**Le Président**

L'HON. PETER MILLIKEN

**Comité des présidents des comités législatifs**

**Le vice-président et président des comités pléniers**

M. BOB KILGER

**Le vice-président des comités pléniers**

M. RÉGINALD BÉLAIR

**Le vice-président adjoint des comités pléniers**

L'HON. ELENI BAKOPANOS

**MEMBRE DU MINISTÈRE**

Par ordre de préséance

Le très hon. Jean Chrétien	
L'hon. David Collenette	
L'hon. David Anderson	
L'hon. Ralph Goodale	ministre des Finances
L'hon. Sheila Copps	
L'hon. John Manley	
L'hon. Anne McLellan	vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile
L'hon. Allan Rock	
L'hon. Wayne Easter	secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire particulièrement chargé du développement rural
L'hon. Lucienne Robillard	présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales
L'hon. Martin Cauchon	
L'hon. Jane Stewart	
L'hon. Stéphane Dion	ministre de l'Environnement
L'hon. Pierre Pettigrew	ministre des Affaires étrangères
L'hon. Don Boudria	
L'hon. Lyle Vanclief	
L'hon. Herb Dhaliwal	
L'hon. Claudette Bradshaw	ministre d'État (Développement des ressources humaines)
L'hon. Robert Nault	
L'hon. Elinor Caplan	
L'hon. Denis Coderre	
L'hon. Sharon Carstairs	
L'hon. Robert Thibault	secrétaire parlementaire du ministre de la Santé
L'hon. Rey Pagtakhan	
L'hon. Bill Graham	ministre de la Défense nationale
L'hon. Susan Whelan	
L'hon. Gerry Byrne	secrétaire parlementaire de la ministre des Affaires intergouvernementales
L'hon. John McCallum	ministre du Revenu national
L'hon. Ethel Blondin-Andrew	ministre d'État (Nord canadien)
L'hon. David Kilgour	
L'hon. Andy Mitchell	ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
L'hon. Maurizio Bevilacqua	
L'hon. Paul DeVillers	
L'hon. Gar Knutson	
L'hon. Denis Paradis	
L'hon. Claude Drouin	secrétaire parlementaire du Premier ministre particulièrement chargé des collectivités rurales
L'hon. Stephen Owen	ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien et ministre d'État (Sport)
L'hon. Jean Augustine	
L'hon. Steve Mahoney	

## SECRETAIRES PARLEMENTAIRES

M. Rodger Cuzner	du premier ministre
M. Marcel Proulx	du ministre des Transports
M. Alan Tonks	du ministre de l'Environnement
L'hon. Judy Sgro	du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux
Mme Carole-Marie Allard	de la ministre du Patrimoine canadien
L'hon. Bryon Wilfert	du ministre des Finances
M. Jeannot Castonguay	de la ministre de la Santé
L'hon. Serge Marzil	du ministre de l'Industrie
L'hon. Marlene Jennings	du solliciteur général du Canada
M. Tony Tirabassi	de la présidente du Conseil du Trésor
L'hon. Paul Harold Macklin	du ministre de la Justice et procureur général du Canada
Mme Diane St-Jacques	de la ministre du Développement des ressources humaines
M. Joe Peschisolido	du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales
M. Murray Calder	du ministre du Commerce international
L'hon. Geoff Regan	du leader du gouvernement à la Chambre des communes
M. Claude Duplain	du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
Mme Nancy Karetak-Lindell	du ministre des Ressources naturelles
L'hon. Gurbax Malhi	de la ministre du Travail
M. Charles Hubbard	du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien
Mme Colleen Beaumier	de la ministre du Revenu national
M. Sarkis Assadourian	du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration
L'hon. Georges Farrah	du ministre des Pêches et des Océans
M. Ivan Grose	du ministre des Anciens combattants
L'hon. Aileen Carroll	du ministre des Affaires étrangères
L'hon. André Harvey	de la ministre de la Coopération internationale
L'hon. Dominic LeBlanc	du ministre de la Défense nationale



# TABLE DES MATIÈRES

Le vendredi 11 avril 2003

## Privilège

### Le Comité permanent des affaires autochtones, du développement du Grand Nord et des ressources naturelles

M. Loubier .....	5393
M. Boudria .....	5395

## INITIATIVES MINISTÉRIELLES

### La Loi canadienne sur l'évaluation environnementale

Projet de loi C-9. Étape du rapport .....	5396
Mme Lill .....	5396
M. Comartin .....	5397
M. Herron .....	5398
Report du vote sur la motion n° 1 .....	5399
Report du vote sur la motion n° 2 .....	5400
Adoption de la motion no 3 .....	5400
Report du vote sur la motion n° 8 .....	5400
Report du vote sur les motions n <sup>os</sup> 10, 12, 15, 17 et 20 à 22 .....	5400
Adoption de la motion no 11 .....	5400

## DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

### L'alphabétisation

M. Bellemare .....	5400
--------------------	------

### Les affaires autochtones

M. Pallister .....	5400
--------------------	------

### Les dons d'organes

M. Tirabassi .....	5400
--------------------	------

### La Journée mondiale de l'hémophilie

M. Castonguay .....	5401
---------------------	------

### L'économie

M. Caccia .....	5401
-----------------	------

### Les affaires autochtones

M. Vellacott .....	5401
--------------------	------

### L'environnement

M. Hubbard .....	5401
------------------	------

### Guy Desmeules

Mme Girard-Bujold .....	5401
-------------------------	------

### L'éducation

M. Duplain .....	5402
------------------	------

### Les dons d'organes

M. Martin (Esquimalt—Juan de Fuca) .....	5402
--	------

### L'industrie sidérurgique

M. Provenzano .....	5402
---------------------	------

### Les personnes handicapées

Mme Lill .....	5402
----------------	------

### Marie-Mai Bouchard

M. Bergeron .....	5402
-------------------	------

### L'Érythrée

M. Harvey .....	5403
-----------------	------

## Le Mois de sensibilisation à la maladie de Parkinson

Mme Thibeault .....	5403
---------------------	------

## Les anciens combattants

M. Keddy .....	5403
----------------	------

## La Société Alzheimer

M. Stinson .....	5403
------------------	------

## QUESTIONS ORALES

### L'Irak

M. Hill (Macleod) .....	5403
Mme Carroll .....	5404
M. Hill (Macleod) .....	5404
Mme Carroll .....	5404
M. Hill (Macleod) .....	5404
Mme Carroll .....	5404
M. Day .....	5404
M. Manley .....	5404
M. Day .....	5404
Mme Carroll .....	5404
Mme St-Hilaire .....	5404
M. Harvey .....	5404
Mme St-Hilaire .....	5405
M. Harvey .....	5405
M. Sauvageau .....	5405
M. Harvey .....	5405
M. Sauvageau .....	5405
M. Harvey .....	5405

### La fiscalité

Mme Davies .....	5405
M. Manley .....	5405
Mme Davies .....	5405
M. Manley .....	5405

### L'Irak

M. Clark .....	5405
Mme Carroll .....	5406
M. Clark .....	5406
Mme Carroll .....	5406

### L'industrie des transports aériens

M. Strahl .....	5406
M. Manley .....	5406
M. Strahl .....	5406
M. Manley .....	5406

### La fiscalité

M. Paquette .....	5406
M. Manley .....	5406
M. Paquette .....	5406
M. Manley .....	5406

### L'Irak

M. Pallister .....	5407
M. Harvey .....	5407

### La justice

M. Pallister .....	5407
M. Cauchon .....	5407

<b>La fiscalité</b>	
Mme Guay .....	5407
M. Manley .....	5407
Mme Guay .....	5407
M. Manley .....	5407
<b>Le crime organisé</b>	
M. Sorenson .....	5407
M. Cauchon .....	5407
M. Sorenson .....	5408
M. Cauchon .....	5408
<b>Le logement</b>	
M. O'Reilly .....	5408
M. Mahoney .....	5408
<b>Les personnes handicapées</b>	
Mme Lill .....	5408
M. Manley .....	5408
<b>Les affaires étrangères</b>	
M. Comartin .....	5408
Mme Carroll .....	5408
<b>L'Irak</b>	
M. Hearn .....	5408
M. Harvey .....	5409
<b>Les anciens combattants</b>	
M. Keddy .....	5409
M. Pagtakhan .....	5409
<b>L'agriculture</b>	
M. Anderson (Cypress Hills—Grasslands) .....	5409
M. Duplain .....	5409
M. Anderson (Cypress Hills—Grasslands) .....	5409
M. Duplain .....	5409
<b>Les autochtones</b>	
M. Loubier .....	5409
M. Hubbard .....	5409
M. Loubier .....	5409
M. Hubbard .....	5410
<b>Les institutions financières</b>	
M. Harris .....	5410
M. Manley .....	5410
M. Harris .....	5410
M. Manley .....	5410
<b>La recherche et le développement</b>	
M. Bagnell .....	5410
M. Marcil .....	5410
<b>Les pêches</b>	
M. Burton .....	5410
M. Farrah .....	5410
M. Burton .....	5410
M. Farrah .....	5411
<b>Le Protocole de Carthagène</b>	
M. Bigras .....	5411
M. Anderson (Victoria) .....	5411
<b>Les arts et la culture</b>	
M. Bellemare .....	5411
Mme Allard .....	5411

<b>Les Forces canadiennes</b>	
M. Clark .....	5411
M. McCallum (Markham) .....	5411
<b>Le logement</b>	
M. Goldring .....	5411
Mme Bradshaw .....	5411
<b>Le transport maritime</b>	
M. Asselin .....	5412
M. Farrah .....	5412
<b>Les finances</b>	
M. Comartin .....	5412
M. Manley .....	5412

## AFFAIRES COURANTES

<b>La Chambre des communes</b>	
Le vice-président .....	5412
<b>Réponse du gouvernement à des pétitions</b>	
M. Tonks .....	5412
<b>Le Code criminel</b>	
M. Cauchon .....	5412
Projet de loi C-32. Présentation et première lecture .....	5412
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi .....	5412
<b>Délégations interparlementaires</b>	
M. Lincoln .....	5412
<b>Les comités de la Chambre</b>	
<b>Les transports</b>	
M. Comuzzi .....	5412
<b>Pétitions</b>	
<b>La pornographie juvénile</b>	
M. Lincoln .....	5413
<b>La recherche sur les cellules souches</b>	
M. Lincoln .....	5413
<b>Le mariage</b>	
M. Sorenson .....	5413
<b>Questions au <i>Feuilleton</i></b>	
M. Tonks .....	5413
<b>Questions transformées en ordres de dépôt de documents</b>	
M. Tonks .....	5413

## INITIATIVES MINISTÉRIELLES

<b>La Loi canadienne sur l'évaluation environnementale</b>	
Projet de loi C-9. Étape du rapport .....	5413
M. Anderson (Victoria) .....	5414
Motions n <sup>os</sup> 25 à 27 .....	5414
M. Tonks .....	5414
M. Bigras .....	5414
M. Lincoln .....	5416
M. Comartin .....	5417
Report du vote sur la motion n <sup>o</sup> 25 .....	5417
Adoption de la motion no 26 .....	5418
Report du vote sur la motion n <sup>o</sup> 27 .....	5418

## ANNEXE



**POSTE  MAIL**

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

**Poste-lettre**

**Lettermail**

**1782711  
Ottawa**

*En cas de non-livraison,  
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*  
Les Éditions et Services de dépôt  
TPSGC, Ottawa (Ontario) K1A 0S5  
Internet: <http://publications.gc.ca>  
1-800-635-7943 ou appel local (613) 941-5995

*If undelivered, return COVER ONLY to:*  
Publishing and Depository Services  
PWGSC, Ottawa, ON K1A 0S5  
Internet: <http://publications.gc.ca>  
1-800-635-7943 or Local 613-941-5995

**Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes**

**Published under the authority of the Speaker of the House of Commons**

**Aussi disponible sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :**

**Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:**

**<http://www.parl.gc.ca>**

---

**Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.**

**On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt, TPSGC, Ottawa (Ontario) K1A 0S5**

**The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.**

**Additional copies may be obtained from Publishing and Depository Services, PWGSC, Ottawa, ON K1A 0S5**

**The English version of this publication may be obtained from Publishing and Depository Services  
PWGSC, Ottawa, ON K1A 0S5**